

# La Patrie

"La PATRIE se place au rang des publications américaines les mieux faites. Et votre "Tour du Monde", il faut le continuer pour nous autres ouvriers, qui n'avons pas beaucoup les moyens d'en faire d'autres".  
M. JOS. AINEY,  
Chef ouvrier, de Montréal.

"Je félicite de leur initiative les directeurs du journal la PATRIE, qui n'ont pas craint, portant leurs bureaux sur la rue d'Artois, de promouvoir le commerce de cette partie de la ville."  
L. A. LAPOINTE,  
Leader du C. N. L. municipal de Montréal.

30e ANNEE—No 67—SEIZE PAGES

MONTREAL, MARDI 12 MAI 1908

LE NUMER 10 CENTIN

## La Circulation de la "Patrie"

Un Document Intéressant.

Le document suivant, que nous exigeons fortement nos lecteurs à lire avec soin, est assez explicite pour nous dispenser de tout commentaire.

Nos lecteurs y verront les conditions posées par la PATRIE à la "Presse" pour régler d'abord le

premier point en litige entre les deux journaux.

Une fois ce point décidé et c'est dans ce but que le document suivant fut présenté pour acceptation à la "Presse"—la PATRIE aurait pu discuter les autres points soulevés par la "Presse" dans sa déclara-

tion d'hier.

Fut-ce la "Presse" à laisser entendre hier au public qu'elle désirait relever le défi qui lui avait été lancé par la PATRIE, il n'est que juste que nous attendions QU'ELLE LE FASSE avant de discuter quoi que ce soit avec elle.

## La Circulation

DE

# La Patrie

La PATRIE déposera à la Banque des Cantons de l'Est une somme de \$10,000 à l'appui de l'affirmation suivante:

La PATRIE affirme qu'elle donne à ses annonceurs 25 pour cent plus de circulation canadienne qu'il y a un an, tandis que les autres journaux canadiens-français, concurrents de la PATRIE, donnent à leurs annonceurs 30 pour cent moins de circulation qu'il y a un an.

En d'autres termes, les annonceurs de la PATRIE reçoivent une valeur de 50 pour cent plus grande, en comparaison de l'année dernière.

La déclaration ci-dessus a paru dans la PATRIE du 9 Mai courant.

La PRESSE dit que les avancés qui y sont faits sont erronés, et se déclare prête à relever le défi de la PATRIE.

La PATRIE remercie la PRESSE de lui fournir ainsi l'occasion de prouver si ses avancés sont bien ou mal fondés.

Afin de faire vérifier immédiatement si les avancés contenus dans le défi de la PATRIE sont bien fondés ou non, les Gérants de la PATRIE et de la PRESSE conviennent présentement de soumettre le défi de la PATRIE à trois comptables compétents, à être choisis par les annonceurs intéressés, auxquels seront adjoints un comptable nommé par la PATRIE et un autre nommé par la PRESSE.

La PATRIE déposera \$10,000.00, et la PRESSE déposera également \$10,000.00.

Les \$10,000.00 du journal perdant seront confisqués au profit des œuvres de charité Canadiennes-Françaises de Montréal, entre qui le partage sera fait de la totalité de cette somme ou de telle partie de cette somme que les comptables pourront décider avoir été perdue par chaque journal, suivant les termes du défi de la PATRIE en date du 9 Mai 1908, tel que reproduit ci-dessus.

MONTREAL, 12 MAI 1908.

(Signé) L. J. TARTE, Président et Gérant de la Compagnie de Publication La PATRIE.

Je soussigné, Victor Morin, notaire, de la Cité de Montréal, déclare avoir présenté le document ci-dessus à l'Honorable Treflé Berthiaume, président de la Compagnie de "La Presse", qui en a pris connaissance ce douze Mai 1908, et a refusé de le signer.

(Signé) VICTOR MORIN, Notaire.

## UN ACCIDENT PEU ORDINAIRE

Un ouvrier électricien, Joseph Martin, âgé de 24 ans, et demeurant rue Chambord, No 346, a fait une chute d'une hauteur d'environ quarante pieds, ce matin, et s'en est tiré sain et sauf, à part quelques contusions peu graves à la hanche droite.

Cet accident n'est pas banal. Fortin était à installer quelques fils d'acier sur un poteau appartenant à la Montreal Light, Heat & Power, situé au coin des rues Dufresne et Ontario, lorsque le tout-poteau et fils de fer — pencha sur un côté, s'affaissa, emportant dans sa lourde chute, le malheureux ouvrier. Le poteau avait été brisé à sa base.

Fortin fut transporté à l'hôpital Notre-Dame et l'on croit qu'il quittera cette institution aujourd'hui ou demain.

## IL ETAIT GARDIEN AUX BAINS TURCS

Ce cadavre que l'on avait découvert dimanche, flottant sur le fleuve, près du pont Victoria, a été identifié, ce matin à la morgue, par M. Arthur Ouellette, un ami du défunt. M. Ouellette a reconnu dans le mort, un de ses anciens camarades de travail, employés comme gardiens aux Bains Turcs, nommé Joseph Lapierre. Celui-ci était parti vendredi soir, pour faire une promenade, et on ne l'avait point vu revenir. On ne lui connaît point de parents, à Montréal, sauf une sœur qui serait religieuse dans quelque communauté diocésaine.

## L'ETAT DU CHEF CARPENTER

L'état du chef Carpenter est loin d'être rassurant et pour ses amis et pour son personnel, en ce sens que s'il n'est pas en danger, il en a du moins pour longtemps à souffrir de son bras et de sa jambe blessés. L'on avait espéré que le chef des détectives pourrait quitter l'hôpital, ces jours-ci mais maintenant on ne sait pas quand on pourra lui permettre de retourner chez lui. A l'hôpital, les médecins n'ont pu prononcer, à ce sujet.

## LA PISTE DU PARC LAFONTAINE

Le constable Lemieux et ses assistants ont commencé depuis deux semaines une campagne d'arrestations contre les conducteurs de lourds véhicules qui persistent à passer sur la piste de promenade du parc Lafontaine. Sept des délinquants ont reçu leur sentence ce matin. Le recorder Dupuis a demandé aux journaux de donner toute la publicité nécessaire aux sentences rendues. Pour lui, il est décidé à faire cesser cet état de choses. Ceux qui vont enfreindre le règlement à l'avenir seront sévèrement punis. Il condamnera les sept coupables à \$3.10 d'amendes avec les frais. Il entend imposer une amende plus élevée à l'avenir. Ceux qui prennent cette piste pour un champ de course durant la soirée auront aussi à répondre de leur acte devant le magistrat.

## LE "THOROLD" EST A GASPE

Le "Thorold", le vapeur charbonnier qui entra dimanche après-midi, en collision avec l'"Ottawa", est arrivé ce matin vers les 10 hrs, à Gaspé. Il devra subir des réparations assez importantes avant de reprendre la mer.

L'"Ottawa" remonte le fleuve avec ses machines et arrivera à Québec demain dans la soirée. Aucun renseignement plus précis n'est encore parvenu aux bureaux de la ligne Dominion.

A 10 hrs, ce matin, par dépêche spéciale à la PATRIE, l'"Ottawa" a été signalé au cap Chatte, à 234 milles en aval de Québec.

## TEMOIGNAGE D'ESTIME

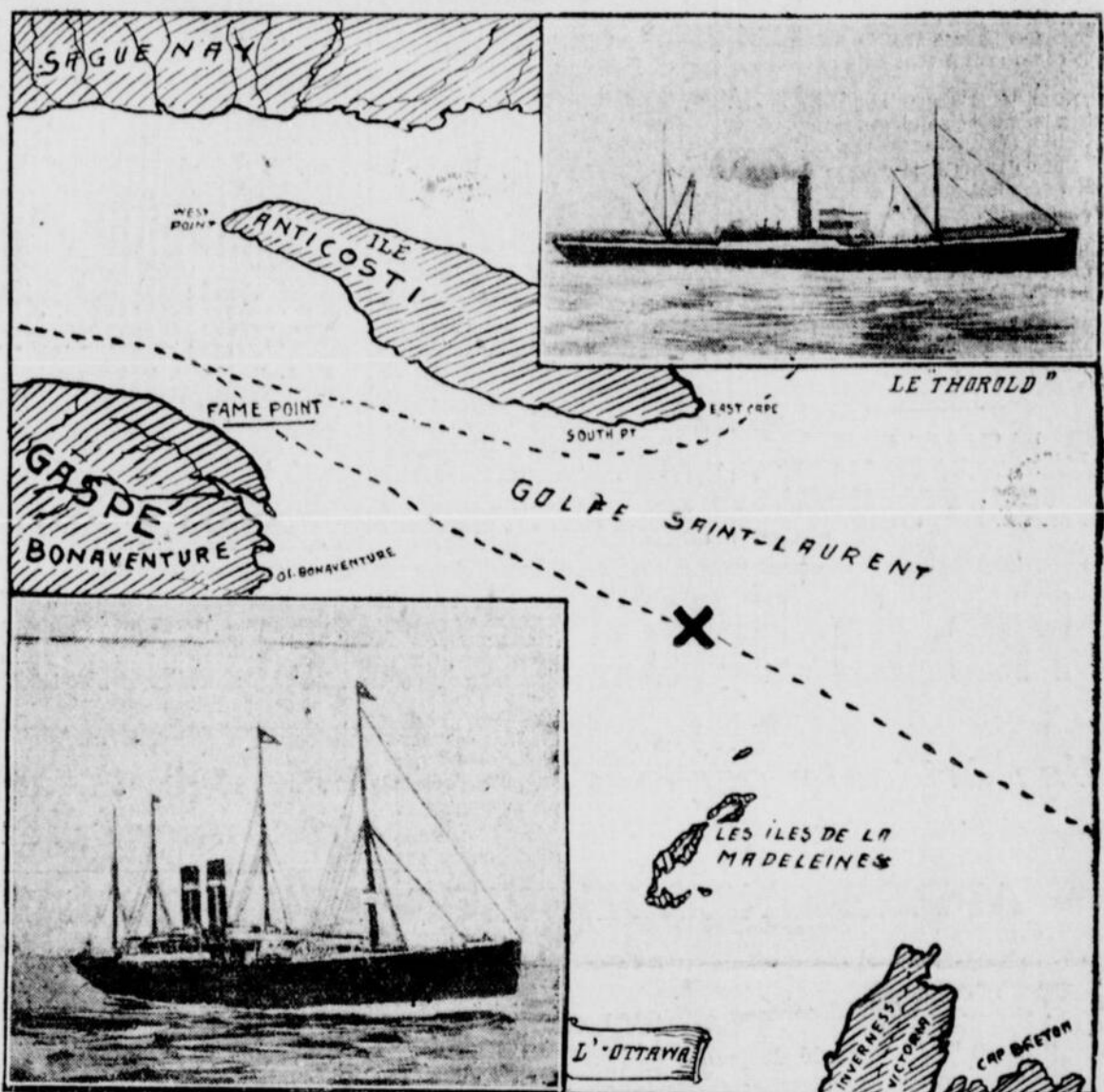
Tous nos annonceurs et tous nos lecteurs ne cessent de nous féliciter pour le progrès remarquable, accompli par notre journal, depuis quelques années, en sont tout émerveillés et nous ont ainsi permis de citer la lettre suivante:

Québec, 8 mai.  
Monsieur Eugène Tarte,  
"La Patrie", Montréal.  
Monsieur,  
Nous accusons réception du numéro de LA PATRIE de samedi dernier, avec son supplément sur papier glacé.  
C'est certainement cet esprit d'entreprise qui force l'annonceur à préférer LA PATRIE à beaucoup d'autres journaux.  
Veuillez accepter nos meilleures félicitations et tous nos meilleurs souhaits de succès.  
Nous demeurons,  
Vos tout dévoués,  
"THE MILLER & LOCKWELL Co., Ltd."  
Par C. J. Lockwell, Président.

## UNE COLLISION ENTRE STEAMERS DANS LE GOLFE SAINT-LAURENT

Le paquebot "Ottawa" vient en collision avec le charbonnier "Thorold," à quelques 150 milles de Fame Point et les dommages sont considérables

## LES NAVIGATEURS NE PEUVENT S'EXPLIQUER CET ACCIDENT



CARTE INDIQUANT L'ENDROIT PROBABLE OU S'EST PRODUITE LA COLLISION DE L'"OTTAWA" ET DU "THOROLD" AINSI QUE LES PHOTOGRAPHIES DES DEUX NAVIRES.

Le steamer "Ottawa", capitaine Evans, de la ligne Dominion, qui quitta Montréal, samedi matin, avec une liste nombreuse de passagers et une cargaison de peu d'importance, est entré en collision durant la nuit de dimanche, avec un vapeur charbonnier norvégien, le "Thorold."

L'"Ottawa" a remis le cap sur Québec.

Le vaisseau est très endommagé, la proue est enfoncée et le gaillard

d'avant est plein d'eau. Toutefois, les marconigrammes rapportent que les passagers et les membres de l'équipage sont tous sains et saufs.

On racontait, hier, que le charbonnier était coulé, mais la nouvelle n'est pas confirmée, et même est peu probable, car les rapports venant de l'"Ottawa" n'en font aucune mention.

On croit que la collision a eu lieu à environ 150 milles en aval de Fame Point, en plein golfe de Saint-

Laurent, où le chenal a plus de 50 milles de large, ce qui est autant dire la haute mer. Aussi, les personnes intéressées à la navigation ne s'expliquent pas comment la collision a pu avoir lieu, à moins qu'il

UN BROUILLARD très épais n'ait existé à ce moment. Pourtant le service de signaux du gouvernement, qui embrasse tout le fleuve, n'en a rap-

(Suite à la 13e page)

## On se déclare la guerre à mort

La Builders' Exchange repousse toute entente avec l'Union qui aurait pour effet de la faire reconnaître par les Employeurs syndiqués.

Hier soir, les représentants du Builders' Exchange, MM. Peter Lyall, John Quinlan, James Myer, M. Boyer et J.-O. Brunet, se sont rencontrés avec les représentants de l'Union des briquetiers, MM. Joseph Fournier, H. Bernier, G. Lavoie et D. Giroux, afin de mettre fin à la grave défensive des briquetiers.

Cette entrevue avait été demandée par les briquetiers qui tenaient, ont-ils dit, à prouver qu'ils voulaient faire tout leur possible pour mettre fin au présent conflit.

Après de courts pourparlers, on s'aperçut que l'entente était impossible. Les représentants des ouvriers se sont déclarés prêts à faire certaines concessions et la Builders' Exchange ou ses membres in-

dividuellement voulaient reconnaître l'Union—qui est incorporé—et signer avec elle un arrangement du genre de celui qui est expiré le premier mai.

La réponse des représentants a été courte et très simple: "Nous voulons en finir avec les unions exclusives à Montréal, et nous n'entendons faire aucun arrangement avec aucune d'elles."

Les délégués des deux syndicats se sont séparés aussitôt après cette réponse en se jurant de se faire une guerre à mort.

Les ouvriers ne paraissent pas avoir été intimidés par la réponse du Builders' Exchange, et ils se disent plus décidés que jamais à la lutte.

## UN ITALIEN QUI JOUE DU REVOLVER

(COUR, SPECIALE A LA PATRIE)  
OTTAWA, 12 — La police d'Ottawa a, depuis hier, l'œil au guet sur un Italien qui, samedi, a tiré un coup de revolver sur la personne de M. J. H. St-Jean, de Hull, le blessant sérieusement.

Samedi dernier, St-Jean est allé chez Mme Raymond, rue Division, où il avait déjà pensionné.

A son arrivée une discussion s'éle-

va, au cours de laquelle fut mentionné le nom de l'Italien qui se trouvait présent.

Entendant son nom prononcé par St-Jean, l'Italien tira son revolver et envoya une balle à St-Jean. Ce dernier s'affaissa sur le plancher.

On téléphona pour l'ambulance, qui transporta St-Jean à l'hôpital de la rue Water.

La balle qui s'est logée dans l'épaule de St-Jean fut extraite par le docteur Dumas.

La police fut avertie de l'affaire, mais l'Italien est encore en fuite.

Pourquoi les chevaux nés en Espagne ne peuvent-ils pas être écossais? Quand ils viennent au monde, ils sont déjà nez (Japonais).

## ELLE PILLAIT LES EPICERIES

ON ARRETE A LA POINTE ST CHARLES, UNE FEMME QUI FAISAIT DE NOMBREUSES VICTIMES PARI LES EPICIERES

Le capitaine Coleman et le sergent O'Connor, du poste de la rue du Grand Tronc, ont arrêté, hier, Mme Saint-Amand, âgée de 27 ans. Elle est accusée d'avoir obtenu des marchandises sous de fausses représentations dans plusieurs épiceries de la Pointe Saint-Charles. D'après les informations obtenues, la femme aurait employé le truc suivant. Elle achetait à l'épicerie des marchandises pour un montant de 15 à 20 dollars. Son habitude aurait été d'emporter avec elle une certaine quantité des marchandises promettant de payer quand on lui apporterait le tout à son domicile. L'adresse donnée était fautive et jamais plus on ne voyait la femme. Le capitaine Coleman averti, fit une tournée, samedi, chez tous les épiceries de la Pointe Saint-Charles pour les mettre en garde. Hier, la femme se serait présentée chez un épicer de la rue Centre, où elle tenta de mettre son projet à exécution. L'épicer téléphona immédiatement au capitaine qui accourut et arrêta la jeune femme. Cette dernière demeure sur la rue Saint-Antoine.

## L'HON. M. PREVOST

Se déclare candidat du gouvernement

(Dépêche spéciale à la PATRIE)  
ST-JEROME, 12 — La convention libérale tenue aujourd'hui ici, M. J. Prevost, a été choisi de nouveau comme candidat. M. Prevost s'est déclaré candidat du gouvernement Gouin.

## L'INEXORABILITE DU TRIBUNAL

IL EST TOUJOURS PENIBLE DE CONDAMNER UNE FEMME DIT LE JUGE, MAIS LE DEVOIR AVANT TOUT

Une scène pénible s'est produite, ce matin, en cour de police. Le juge Piché devait prononcer sentence contre Alice Pélissier, qui, ces jours derniers, droguait un individu du nom de Cook alors qu'ils faisaient une promenade en voiture dans le bas de la ville. L'on se rappelle qu'après l'avoir ainsi mis dans un état d'inconscience, elle lui enleva une somme de \$30.

L'accusée pria le juge de suspendre la sentence, promettant de quitter la ville dans les 24h heures, pour n'y plus revenir, et de retourner aux Etats-Unis, où l'attendait son mari et ses trois enfants.

Le président du tribunal répondit: "Vous avez déjà été condamnée pour des offenses de cette nature, et vous avez mauvaise grâce à implorer la clémence de la Cour. Les femmes de votre espèce constituent le plus grand danger social, et vous demandez pratiquement l'autorisation d'aller continuer ailleurs vos infâmes opérations. Il est toujours pénible de condamner une femme, mais le devoir parle plus haut que la sensibilité et je vous condamne à trois ans de pénitencier."

En entendant la sentence, l'accusée éclata en sanglots et tomba évanouie. Les constables durèrent à transporter dans les cellules et durant plus d'une heure, dans les couloirs du palais de justice, retentirent les échos de ses cris de désespoir.

## L'EAU MONTE

L'eau continue à monter dans le port. L'échelle d'étiage marquait à midi 25 pieds 21 pouces, ce qui fait 4 pieds et 9 pouces dans le chenal. Les traversiers de Boucherville et de Longueuil n'ont pas encore interrompu leur service.

## L S'EVADE DE LA PRISON

LES DETECTIVES SE SONT LANCES VENDREDI A LA POURSUITE D'UN PRISONNIER QUI S'EST ECHAPPE

Les détectives sont lancés depuis vendredi à la poursuite du prisonnier Antonio Girouard, évadé de la prison de Montréal. Les autorités de la gôle ont fait une enquête et elles sont maintenant convaincues que le jeune homme avait des complices pour favoriser son évasion. Une planche adossée au mur a dû lui servir à accomplir son escalade. Sur le remblai il a dû de nouveau attirer la planche à lui pour s'en servir dans sa descente. On n'a pas trouvé de traces de pas sur le sol. Tout porte à croire que le fugitif a profité des quelques heures de répit avant la découverte de son évasion pour quitter la ville. Il doit être loin maintenant.

## LES RELATIONS SONT ROMPUES

(COUR, SPECIALE A LA PATRIE)  
SAINT-JEAN, N. B., 12.—Le câble anglo-américain entre l'île du Prince Edouard et la terre ferme s'est rompu samedi dernier et n'a pas encore été réparé. Le seul moyen de communication qu'on ait présentement est le service des navires.

## ELLE RENAIT DE SES CENDRES

(COUR, SPECIALE A LA PATRIE)  
OTTAWA, 12 — Les travaux de construction de la nouvelle église du Sacré-Coeur ont commencé ce matin. La soumission de M. Joseph Bourque, entrepreneur de Hull, au montant de \$103,000 a été acceptée.

## UNE BALLE LE TUE SUR LE CHEMIN

LE FILS D'UN CULTIVATEUR DE MISCOCHE, ILE DU PRINCE EDOUARD, EST LACHEMENT ASSASSINE SUR UNE ROUTE

Correspondance spéciale à la "Patrie"  
CHARLOTTETOWN, I. P. E., 12.— On a trouvé hier matin, le long de la voie du chemin de fer, le cadavre d'un jeune homme du nom de McMullen, fils de Daniel McMullen, cultivateur de Miscouche.

Samedi soir, McMullen retourna chez lui à pieds, en compagnie d'une jeune femme qui était quelques instants auparavant avec un autre homme, lorsqu'une détonation se fit entendre dans les broussailles qui bordent le chemin et McMullen tomba mort.

La tragédie est arrivée dans un endroit isolé et sombre du chemin. La jeune femme qui accompagnait le défunt a été si énermée depuis qu'elle n'a pu fournir de renseignements sur les détails de cette scène tragique.

## CETTE AFFAIRE DE MAIN NOIRE

M. Rodolphe Forget a eu, ce matin, une entrevue avec le juge Choquet. La ruineur a tout de suite circulé que, vu le départ prochain de Mme Forget pour l'Europe, la poursuite entend demander la remise de la cause d'Edouard, cet Italien qui aurait envoyé des lettres de menaces à Mme Forget.

Cette rumeur n'a pu être confirmée. M. Forget, qui occupe pour la défense en cette cause, a déclaré qu'il s'opposera de toutes ses forces à cette demande. "Mon client qui est en prison depuis plus d'un mois, est, dit-il, anxieux d'en finir avec cette affaire."

La Commission des Chemins de Fer a siégé ce matin, au palais de justice dans des causes intéressantes, le district de Montréal.

La Chronique du Sport

AMUSEMENTS

Le Petit Sermon laïque de chaque jour... Les Meilleurs Moyens à Prendre pour se Conserver En Bonne Santé.

Au Cercle Paroissial Saint-Louis

Chez nos clubs de crosse. Une soirée athlétique et récréative marque la fin du grand tournoi d'amateurs de la lutte.

Le Cercle Paroissial St-Louis, cette fois, mais florissante organisation sportive, était hier soir, aussi solennellement que possible, et les dévoués organisateurs du grand tournoi de lutte qui vient de se terminer à cet endroit et les nombreux athlètes qui y participèrent.



M. le curé LEPAILLEUR, qui présidait au banquet d'hier soir.

Les excellents mets furent servis à souhait et des heures durant on s'entretenait joyeusement tout en dégustant de délicieux vins.



JOS. LEDUC, qui a vaincu Asselin, le champion-lutteur de Québec.



M. A. R. PICARD, le populaire directeur du cercle et organisateur du tournoi.

Vingt-troisième et dernière exercice: Etant sur le dos, élever les jambes en lui simultanément. Ce mouvement ne diffère du précédent qu'en ce que les élévations sont simultanées au lieu d'être alternatives.

CHEZ NOS CLUBS DE CROSSE

LES PRATIQUES SONT SUIVIES ASSIDUMENT PARTOUT

SPORT DE LA BOXE ET DE LA LUTTE

LES TORONTO SE PREPARENT

Le National a pratiqué au grand complet, hier soir. Les nouvelles recrues de Toronto encouragées par Jimmy Murphy se font fort de déclarer dans tous les journaux de la ville.

LES PROCHAINES SEANCES ATHLETIQUES

Jeu de brioche, beaucoup de besogne.

Les Shamrock sont silencieux. Ils ne font pas de bruit, mais ils travaillent sérieusement.

LES PROCHAINES SEANCES ATHLETIQUES

Vendredi prochain, le club Canadien fera lutter Poirier et Tremblay.

En plus de cette lutte importante, il y aura aussi une reproduction parfaite des vues animées représentant la fameuse lutte de Frank Gotch avec Georges Hackenschmidt, à Chicago.

CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS His Majesty's THE MAN OF THE HOUR THE LITTLE TROOPER

BENNETT'S THEATRE SEMAINE DU 11 MAI

THEATRE NATIONAL

VOUS TROUVEREZ LE COMMIS QU'IL VOUS MANQUE DANS LES PETITES ANNONCES DE 'LA PATRIE'.

QUIMETOSCOPE Vues Animées 624 RUE ST-CATHERINE ES.T.

Vues Animées NATIONOSCOPE

DULUTHOSCOPE Ancien Rochonocope 804 Ave Duluth

ATLANTIC CITY, N. J. Hotel Chetwoode

Oxfords Invictus Si vous êtes accoutumés à porter des bottines et si vous venez essayer une paire de nos Oxfords INVICTUS, vous les achetez à cause du confort qu'ils procurent.

Invictus Shoe Store, 249 rue St-Jacques.

Nous avons des assortiments complets de Tentes, Avenues couvertures imperméables et voitures, toiles goudronnées, vêtements en toile cirée, etc.

Thos. Sonne, Sr. MANUFACTURIER

A VENDRE BATEAUX à GAZOLINE COMPLETS

MOTEURS à Gazoline de Force Machine and Foundry Co.

Ferronneries, Peintures, Vitres, Vernis, Huiles, Ciment.

GROS ET DETAIL I. L. LAFLUR, LIMITE

362-366 RUE NOTRE-DAME OUEST, MONTREAL

SAINT-EDOUARD Il est arrivé un pénible accident à un jeune cultivateur de cette paroisse.

CARUSO Chantera à l'Arena le 18 mai

The Berliner Gramophone Co. of Canada, Ltd.

Plus de 5,000 personnes assistent à la première partie

Une brillante partie de baseball marque l'inauguration de la saison de 1908, à Montréal, hier après-midi. APRES ONZE INNINGS, L'UMPIRE DECLARE LA JOUTE NULLE

L'inauguration de la saison du jeu de baseball professionnel à Montréal, s'est faite hier après-midi au Parc Atwater, sous les auspices les plus brillants.

Après onze innings de jeu plus ou moins brillant, l'arbitre Conway déclara la joute nulle, chaque club ayant compté un nombre égal de points.

Les Montréalais méritent pas qu'on leur adresse force louanges, car sans leurs erreurs nombreuses ils auraient assurément gagné cette partie qui débute le sixième inning leur appartenait.

ASPECT QUE PRESENTAIT UNE DES PARTIES DE L'ESTRADA, UNE DEMI-HEURE AVANT LA PARTIE D'HIER, AU PARC ATWATER. LES PHOTOGRAPHES SONT LES 'BLEACHERS', ESTRADES AU PRIX POPULAIRE.

ser leurs adversaires du pour le moins remporter la victoire.

La joute commença l'instant après. Elle fut assez brillante parfois, mais les erreurs furent par trop fréquentes.

Après onze innings de jeu plus ou moins brillant, l'arbitre Conway déclara la joute nulle, chaque club ayant compté un nombre égal de points.

Après onze innings de jeu plus ou moins brillant, l'arbitre Conway déclara la joute nulle, chaque club ayant compté un nombre égal de points.



AVANT LA PARADE. — Les joueurs se mettent en rang, se préparant à faire le tour du terrain, précédés d'un corps de musique.

Table with 2 columns: Club Name and Score. Includes Montreal and Providence.

Table with 2 columns: Club Name and Score. Includes Montreal and Providence.

Table with 2 columns: Club Name and Score. Includes Montreal and Providence.



B. JONES, l'un de nos meilleurs pitchers, s'exerce le bras avant de commencer à jouer.

Table with 2 columns: Club Name and Score. Includes Montreal and Providence.

Table with 2 columns: Club Name and Score. Includes Montreal and Providence.

Table with 2 columns: Club Name and Score. Includes Montreal and Providence.

Table with 2 columns: Club Name and Score. Includes Montreal and Providence.

Table with 2 columns: Club Name and Score. Includes Montreal and Providence.



La Patrie

MONTREAL, 12 MAI 1903.

Un bon mouvement

Tous les citoyens bien pensants applaudiront aux excellentes dispositions manifestées par l'hon. M. Gouin et l'hon. M. Leblanc pour mettre fin aux pratiques de corruption électorale.

L'un et l'autre se sont déclarés prêts à s'engager solennellement à interdire aux membres et aux agents de leur parti respectif, l'emploi de tout procédé déloyal et répréhensible.

Nous avons confiance que la louable attitude prise par les chefs contribuera largement à assainir la campagne provinciale de 1908.

Mais pour prévenir encore plus efficacement l'achat des votes, le truquage des bulletins, et les autres coupables pratiques de corruption ou de fraude, les candidats qui vont briguer le suffrage populaire devraient, dans chaque comté, prendre aussi l'un envers l'autre l'engagement de se faire une lutte loyale et de ne recourir à aucun moyen condamnable.

Ce sera dans l'intérêt des candidats eux-mêmes, qui seront dispensés d'accomplir ou de couvrir de leur responsabilité des actes qui ne peuvent que répugner à leur conscience, et ce sera aussi dans l'intérêt des électeurs dont la dignité sera respectée.

Depuis trop longtemps, les abus qui se sont glissés dans nos mœurs électorales nous déshonorent.

Le moment est propice pour rompre avec des pratiques avilissantes pour le corrupteur autant que pour les malheureux qui se laissent séduire.

Dans toutes les circonstances électorales, que les électeurs exigent de leurs candidats des déclarations catégoriques, et que tous ils se tiennent en éveil pour s'assurer que la parole donnée sera tenue ! Enrayons le fléau de la corruption !

Le discours de M. Pelletier

L'hon. M. Pelletier a signalé hier sa rentrée dans la politique provinciale active par un grand discours où il expose avec beaucoup de vigueur et de netteté les principaux articles de son programme. Nous croyons que cet exemple devrait être suivi partout et que chaque candidat devrait pouvoir dire exactement aux électeurs dont il sollicite les suffrages ce qu'est sa politique.

Le discours de M. Pelletier que nos lecteurs trouveront reproduit dans une autre page de notre journal, abonde en idées intéressantes, parfois même neuves, et nous ne doutons pas qu'on trouve profit à l'étudier, bien qu'on puisse ne pas être toujours d'accord avec l'orateur sur certains points.

Le développement de l'agriculture par l'enseignement, la gratuité des terres publiques aux colons de bonne foi, l'observance rigoureuse des lois de licences, la réforme judiciaire, l'exploitation du domaine forestier et la fabrication domestique de la pulpe, tels sont les principaux sujets qu'a abordés M. Pelletier.

Nous n'avons pas l'intention pour le moment de discuter ce programme et nous nous contentons de le mettre sous les yeux du public, à titre documentaire.

Il est cependant un point du discours de M. Pelletier sur lequel nous croyons devoir attirer immédiatement l'attention, et c'est la liberté de la presse.

L'hon. M. Pelletier est d'avis que toute personne attaquée par un journal devrait avoir le privilège de répondre dans ce même journal, et à l'endroit où il a été attaqué, pourvu qu'il le fasse sous sa signature et en termes convenables. Mais si le particulier jouit ainsi du droit de réponse, le journal en retour doit être protégé. M. Pelletier voudrait une loi d'après laquelle des dommages-intérêts ne pourraient être réclamés en justice d'un journal, que lorsque ce journal refuse ou néglige, après avis, de rétracter un article injurieux ou de corriger un rapport erroné.

Il est certain qu'une réforme s'impose sur ce point et la PATRIE elle-même a souvent réclamé ce que M. Pelletier propose aujourd'hui. Surtout avec l'extension qu'a prise l'information de nos jours, les journaux sont exposés à commettre des erreurs assez fréquentes. Mais on doit tenir compte qu'ils sont généralement de bonne foi et qu'ils accomplissent en somme un service d'utilité publique.

Notre loi criminelle du libelle a grand besoin d'être refaite dans un sens plus large. Mais en attendant que le parlement fédéral nous donne cette réforme nécessaire, notre Législature, qui fait les lois civiles, doit accorder sa part de protection au journaliste honnête, en le mettant à couvert des poursuites abusives et vexatoires.

Le gouvernement qui proposera à la Législature une loi dans ce sens, aura bien mérité de l'opinion.

L'INSPECTION DES PENITENCIERS

Le "True Witness", journal catholique de Montréal, réclame la nomination d'un inspecteur canadien-français des pénitenciers. Il allègue qu'à l'heure actuelle, l'inspection des pénitenciers du Dominion est confiée à deux officiers, dont ni l'un ni l'autre ne comprend notre langue.

Le "True Witness" rappelle que le préfet et presque tous les officiers du pénitencier de Saint-Vincent de Paul sont des Canadiens-français et que la grande majorité des détenus y sont également de nationalité canadienne-française. Aux pénitenciers de Dorchester et du Manitoba, plusieurs des détenus parlent aussi le français.

Les maisons pénitentiaires sont des établissements fermés, où le préfet exerce un pouvoir discrétionnaire. Il se peut qu'il n'existe pas d'abus, mais les inspecteurs sont nommés pour s'enquérir de ce qui se passe, et comment un inspecteur qui ne comprend pas un mot de français peut-il se renseigner et par suite renseigner le département de la justice sur la façon dont sont traités les employés et les détenus canadiens-français?

Il y a évidemment là une lacune que le ministre de la justice ne peut manquer de prendre en considération.

LES RUELLES

Des instructions paraissent avoir été données à l'hôtel de ville pour que les employés de la voirie, de l'incinération et de l'hygiène, ainsi que la police, travaillent de concert pour faire respecter le règlement relatif à l'entretien des ruelles.

On forcera les citoyens à déposer les déchets dans des réceptacles et à ne pas les laisser se répandre sur le sol.

Cela est fort bien, et nous verrons se réaliser une amélioration dont bénéficiera le public, pourvu que le règlement soit intelligemment

dérables pour faire venir des immigrants de l'Europe de l'Angleterre, de la Suède, de la Norvège, de la Hollande, de la Pologne, de la Russie, etc.

Pourquoi ne pas tenter une propagande efficace parmi ce million d'excellents sujets réfugiés chez nos voisins ?

Ses affaires sont actuellement dans le marasme aux Etats-Unis. Avec un peu de travail, nous pourrions ramener bon nombre de nos nôtres et induire une foule d'immigrants étrangers à traverser la frontière.

Cette propagande ne serait peut-être pas du goût des agents d'immigration stationnés en Europe, des compagnies qui touchent la grosse somme.

Mais le pays y gagnerait.

L'AFFAIRE DE STANSTAD

La disparition du bureau du greffier de la couronne en chancellerie des documents relatifs à l'élection de janvier dernier, dans le comté de Stanstead, est une énigme dont l'opinion publique sera justifiée de demander une complète explication. La mention qui en a été faite au parlement, à la suite d'une interpellation de M. Borden, n'a nullement disposé du sujet.

Des adversaires du gouvernement s'emparent déjà de l'affaire pour s'en faire une arme contre le parti.

Les accusations à peine déguisées que l'on voit déjà se faire jour ne reposent sans doute que sur des suppositions, mais le gouvernement n'en exorbitera complètement son parti que s'il prend des mesures pour élucider cet étrange incident. Que la disparition de ces documents ait été calculée pour servir certains intérêts, il y aura toujours des gens pour le croire, tant qu'on n'aura pas démontré qu'elle est due à une erreur excusable.

Et cette démonstration paraît absolument impossible sans une enquête et complète.

CAET LA

Le cardinal Logue sera à Montréal dimanche prochain.

L'activité que l'on déploie dans tous les cercles politiques est de bon augure.

Les candidatures surgissent plus vite que les bourgeons aux arbres, en ce printemps maussade et tardif.

Les brefs pour les élections provinciales d'Ontario ont été émis hier. Tous les candidats et tous ceux qui ont exprimé leur intention de devenir candidats sont aujourd'hui sous l'effet de la loi.

Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse a chargé une commission de s'enquérir s'il est possible d'adopter la journée de huit heures dans le monde industriel. Les commissaires commenceront leur travail au commencement d'août.

Sus à la corruption électorale ! Que les chefs et les députés prennent l'engagement solennel de s'abstenir de toute manœuvre répréhensible, et qu'ils défendent à leurs partisans de distribuer de l'argent et du whisky.

Une dépêche de Londres dit que d'après le rapport du Board of Trade, les statistiques du mois d'avril indiquent une diminution de \$48,410,000 dans le chiffre des importations et de \$18,357,500 dans celui des exportations. La dépression commerciale se fait donc sentir en Angleterre comme ailleurs.

Les Irlandais organisent des sociétés pour la conservation de leur langue, tout comme la jeunesse canadienne-française s'efforce de ne pas laisser s'entamer irrémédiablement l'héritage sacré que les aïeux nous ont légué. Un journal de Dublin nous annonce que le Col. Plunkett, directeur du Musée des Sciences et des Arts de la capitale de l'Irlande, vient d'être réélu président de la plus importante des sociétés qui font depuis plus de trente ans de la propagande en faveur de la langue gaélique.

Sir Charles Fitzpatrick, juge en chef de la Cour Suprême du Canada, sera le représentant conjoint du Canada et de Terre-Neuve, au tribunal de La Haye, pour régler les différends survenus avec les Etats-Unis au sujet des pêcheries de l'Atlantique. Terre-Neuve a acquiescé à la proposition du gouvernement du Dominion que Sir Charles représente les deux pays à La Haye, et le gouvernement britannique vient de sanctionner sa nomination comme membre du tribunal. Le représentant des Etats-Unis n'a pas encore été annoncé. M. R. N. Vening, sous-commissaire des pêcheries, accompagnera probablement Sir Charles à La Haye, pour aider à la présentation de la cause canadienne.

Le "New-York Herald", publie un relevé des votes qui semblent acquis aux candidats républicains, en prévision de la convention nationale de Chicago.

On a choisi 850 délégués à cette convention sur un total général de 980. On terminera cette sélection cette semaine. Et voici, d'après le "Herald", comment les votes se répartissent probablement. Taft, 513 votes; Roosevelt, 128, Hughes, 88; Knox, 68; Cannon, 57; La Follette, 25; Foraker, 9; douteux, 10. Elections contestées, 82.

D'après ces chiffres, il semblerait que la candidature Taft doit l'emporter, à la convention nationale de Chicago, dès le premier tour de scrutin, la majorité absolue des votes étant de 481. Mais ces apparences seraient trompeuses, au dire du "Herald", et il y aurait actuellement tout un plan de campagne, tendant à substituer à la candidature Taft, celle du président Roosevelt. On aurait profité de l'absence du secrétaire de la guerre, qui est actuellement à Panama, pour saper l'édifice de ses aspirations présidentielles.

Le conseil de ville a adopté hier, sans discussion, le rapport de la commission des finances, recommandant le partage d'une somme de \$346,000, entre les divers quartiers de la ville, sauf le quartier St-Jacques, pour la confection de nouveaux trottoirs permanents. La moitié de cette somme sera remboursée par les propriétaires, et le tout est reparti comme suit, au point de vue des matériaux choisis.

"Blue Stone", \$232,000; "Danforth", \$114,000 et ciment \$1,181. Ce rapport était adopté lorsqu'un chapitre des Interpellations.

L'ECHEVIN LAVIOLETTE se plaignait que la voirie ne faisait rien pour remplacer les trottoirs posés l'an dernier sur la rue Malouin et qui étaient tout déteriorés par suite de la mauvaise qualité de la composition de ces trottoirs, qu'on avait promis de remplacer par des meilleurs. L'échevin L. A. Lapointe interrompit l'échevin Lavolette et lui intima d'avoir à s'en tenir à la question et de ne pas faire de discours.

L'échevin Lavolette — "Je n'ai de leçon à recevoir du "leader". Je parlerai comme je l'entendrai et je poserai les questions que je voudrai."

L'échevin L. A. Lapointe se fâcha rouge, protesta, défia l'échevin Lavolette de faire un discours et qu'il viendrait à la faire assiéger, etc.

Pendant ce temps-là l'échevin Lavolette continuait sa harangue, en dirigeant du côté de l'échevin Lapointe.

DES GESTES INCOMMENSURABLES.

"Je veux savoir du président de la voirie disait l'échevin Lavolette, s'il entend prendre des dispositions, à l'effet de faire enlever ce trottoir que l'on a imposé aux citoyens de mon quartier..."

Ce trait fit tomber la tempête et l'échevin Lavolette, piqué, se leva d'un bond.

"M. le maire, je demande pardon à l'échevin Lavolette, dit-il; il se trompe lorsqu'il dit que l'on a imposé à son quartier le trottoir en question. La voirie a recommandé ce trottoir à la demande des échevins de chaque quartier, où il en a été posé."

L'échevin Lavolette. "Je défie l'échevin Larivière de prouver que je lui ai demandé cette composition de trottoirs pour les rues de mon quartier et moi je vais lui prouver tout de suite qu'il se trompe."

NOUVEAUX TROTTOIRS

LE CONSEIL DE VILLE ADOPTE LE RAPPORT DES FINANCES PARTAGEANT LES \$346,000 ENTRE LES DIVERS QUARTIERS DE LA VILLE

Le conseil de ville a adopté hier, sans discussion, le rapport de la commission des finances, recommandant le partage d'une somme de \$346,000, entre les divers quartiers de la ville, sauf le quartier St-Jacques, pour la confection de nouveaux trottoirs permanents. La moitié de cette somme sera remboursée par les propriétaires, et le tout est reparti comme suit, au point de vue des matériaux choisis.

"Blue Stone", \$232,000; "Danforth", \$114,000 et ciment \$1,181. Ce rapport était adopté lorsqu'un chapitre des Interpellations.

L'ECHEVIN LAVIOLETTE se plaignait que la voirie ne faisait rien pour remplacer les trottoirs posés l'an dernier sur la rue Malouin et qui étaient tout déteriorés par suite de la mauvaise qualité de la composition de ces trottoirs, qu'on avait promis de remplacer par des meilleurs. L'échevin L. A. Lapointe interrompit l'échevin Lavolette et lui intima d'avoir à s'en tenir à la question et de ne pas faire de discours.

L'échevin Lavolette — "Je n'ai de leçon à recevoir du "leader". Je parlerai comme je l'entendrai et je poserai les questions que je voudrai."

L'échevin L. A. Lapointe se fâcha rouge, protesta, défia l'échevin Lavolette de faire un discours et qu'il viendrait à la faire assiéger, etc.

Pendant ce temps-là l'échevin Lavolette continuait sa harangue, en dirigeant du côté de l'échevin Lapointe.

DES GESTES INCOMMENSURABLES.

"Je veux savoir du président de la voirie disait l'échevin Lavolette, s'il entend prendre des dispositions, à l'effet de faire enlever ce trottoir que l'on a imposé aux citoyens de mon quartier..."

Ce trait fit tomber la tempête et l'échevin Lavolette, piqué, se leva d'un bond.

"M. le maire, je demande pardon à l'échevin Lavolette, dit-il; il se trompe lorsqu'il dit que l'on a imposé à son quartier le trottoir en question. La voirie a recommandé ce trottoir à la demande des échevins de chaque quartier, où il en a été posé."

L'échevin Lavolette. "Je défie l'échevin Larivière de prouver que je lui ai demandé cette composition de trottoirs pour les rues de mon quartier et moi je vais lui prouver tout de suite qu'il se trompe."

N'est-ce pas le cas M. Larivière que lorsqu'il s'est agi de poser cette pierre je me suis objecté et que je vous ai défendu de la poser. Je suis allé vous trouver en compagnie de M. le curé et je vous ai amené voir le trottoir ? Vous avez dit : la et alors : Nous allons continuer quand même... Est-ce vrai cela, M. Larivière ?

L'échevin Larivière répondit que ces trottoirs seraient remplacés le plus tôt possible et que la compagnie était tenu de le faire.

L'échevin Robinson demanda combien il restait de ces trottoirs et l'échevin Larivière répondit qu'il en restait 3,000, vagues; que la compagnie en avait remplacé une bonne partie et que M. Barlow verrait à ce que le reste soit remplacé. L'échevin Lapointe demanda à l'échevin Larivière de ne pas accorder d'autres contrats à cette compagnie, avant qu'elle ait remplacé

LES TROTTOIRS DEFECTUEUX

Mais l'échevin Dagenais fit remarquer que le conseil venait d'adjudger des contrats à cette compagnie que le conseil était suprême et que la voirie n'a pas le droit d'ignorer les volontés du conseil.

L'échevin Lavallée a alors suggéré que rapport soit fait au conseil de tout ce qui concerne la confection de ces trottoirs mal faits et le débat fut clos.

L'échevin Nault a demandé si l'ingénieur de la ville était sur le point d'aboutir bientôt, avec la confection des plans en vue de l'abolition des traverses à niveau; et le maire suppléant Lapointe répondit que l'on faisait diligence.

Il fut résolu d'autoriser les avocats de la ville d'agir comme commissaires de l'échevin Robinson dans la cause intentée contre lui pour le recouvrement d'une certaine somme d'argent, étant partie de son salaire, à laquelle l'échevin Robinson n'aurait pas le droit, par suite de son absence prolongée du conseil-de-ville.

L'ECHEVIN N. LAPOINTE

Elu maire suppléant pour 18 prochains mois

M. l'échevin N. Lapointe a été élu hier, maire suppléant pour les prochains trois mois, et comme Son Honneur le maire Payette était forcé de s'absenter, hier, le nouveau

M. l'échevin N. LAPOINTE, nommé maire suppléant.

maire suppléant a présidé toute la séance du conseil. L'échevin N. Lapointe a reçu les compliments de tous ses collègues.

SHERBROOKE ET SES ALENTOURS

Les semelles.—Mariage Vaillancourt-Légaré.—Mine d'or.—Joyeux anniversaire.

Correspondance spéciale à la "Patrie". SHERBROOKE, 12. — Les cultivateurs ont commencé à semer le blé dans certains endroits des Cantons de l'Est.

—A l'assemblée du Comptoir d'Industrie Laitière à Cowansville, samedi dernier, le beurre s'est vendu de 25 à 26 1/4 cents.

—A l'église St-Jean-Baptiste à Sherbrooke-Est, avait lieu le mariage de M. F. P. Vaillancourt à Mlle Régina Légaré, fille de M. Pierre Légaré.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé A. O. Gagnon, du séminaire, parent de l'époux. Il y eut chant par les Enfants de Marie. L'orgue était tenu par le professeur Cartier. Un magnifique "Ave Maria" fut chanté par Mme Filion.

Les jeunes mariés sont partis pour un voyage de noces aux Etats-Unis.

C'était le premier mariage célébré dans la nouvelle église St-Jean-Baptiste de Sherbrooke-Est.

—Un syndicat dans lequel sont intéressés un bon nombre de citoyens de Sherbrooke est à exploiter une mine d'or dans les environs du Lac Mégantic. La propriété sur laquelle on fait des recherches comprend environ 200 acres. On dit que les résultats sont des plus satisfaisants. On a déjà trouvé des pépites d'or d'une très grande valeur.

—M. Frank Grundy, vice-président du Québec Central, est revenu d'Angleterre. M. Grundy dit qu'on parle beaucoup des affaires du Canada en Angleterre et qu'on porte beaucoup d'intérêt à notre pays.

—Un bon nombre de parents et d'amis se réunissant à la résidence de M. Léon Carroll, 53 rue Brooks, pour fêter le cinquantième anniversaire de sa naissance.

M. Carroll est un de nos ouvriers les plus intelligents et les plus en vue, ayant occupé des charges d'honneur dans différentes sociétés.

Les visiteurs furent reçus avec une aimable cordialité par Mme Carroll et les autres membres de la famille.

Une adresse de félicitation fut présentée à M. Carroll par M. J. G. Boulanger, au nom des parents et des amis. On lui présentait en même temps un magnifique buffet à argenterie avec pot et corbeille en argent.

Une autre adresse fut présentée à M. Carroll par Mlle M. Louise Costin, avec de jolis cadeaux.

M. Carroll suit répondre en termes très appropriés à ces deux adresses.

Les membres de la succursale des Artisans de Sherbrooke-Est offrirent aussi à M. Carroll une magnifique chaîne en argent.

Un nombre des souscripteurs, on remarquait les noms suivants: MM. J. G. Boulanger, A. Poisson, E. Perrault, G. Déziel, Henri Leblanc, A. Courchène, R. Martel, O. Légaré, Ovide Dion, Thomas Fortier, C. Boulanger, L. Carroll, J. O. Archambault. La soirée fut des plus joyeuses.

M. Léon Carroll est né à Sandy Bay. Il demeura à Sherbrooke depuis 24 ans. Il a su se créer une position enviable dans la classe ouvrière de notre ville.

Parmi les personnes présentes à la fête, on remarquait: M. G. Cloutier et son épouse, M. J. G. Boulanger et son épouse, M. L. Girard et son épouse, M. A. Cloutier et son épouse; M. C. A. Boulanger, M. et Mme P. Édouard, M. et Mme J. Girard, M. Duranleau et son épouse, et plusieurs autres.

MAGNIFIQUE CONCERT

Le concert d'hier soir, à la salle Nazareth, a prouvé que merveilleux résultat l'on pouvait obtenir avec la constance, l'énergie, la méthode, mis au service du bon sens artistique.

Avec des élèves, qui au début de ses cours, n'avaient guère de connaissances musicales, M. Lamoureux l'excellent chanteur aveugle, a fini par faire des musiciens, dont on est en droit d'attendre beaucoup dans l'avenir. Il y a vraiment lieu d'inspirer l'idée de l'idéal et du Beau, dans la musique.

Devant une salle comble d'un public appréciable, les élèves, qui forment un chœur nombreux, ont chanté avec un ensemble ravissant, des mélodies, telles que Bergerette, de Duhois, Chanson de Mal, de Paladibus, Notre-Dame de la Mer.

On a beaucoup remarqué le grand air de la Reine de Saba, de Gounod. "Plus grand, dans son obscurité", chanté par Mme Soucy, avec une belle voix de contralto large, étendue, très souple, très vibrante. Mme Soucy est une chanteuse d'avenir. Mlle Huard a vocalisé d'une façon merveilleuse, dans l'Abelie, de la Reine Topaze; Mlle A. Paquette et M. Lamoureux, dans un duo, ont soulevé l'enthousiasme de l'auditoire.

Miles Thiemens, C. Pelletier, Vignat et Brunet, MM. Mignault, Lassonde, Dumas, Pelletier, Rousseau, McNamie et Martel ont révévés des musiciens, doués d'un grand sens artistique, il ne faut pas non plus oublier Mlle B. Vallée, violoniste, et Miles Desjardins et Lefebvre qui ont une large part dans les louanges, que méritent les élèves de M. Lamoureux. Les pianistes, qui

La S. CARSLEY, Limitée. MANTEAUX DE DAMES. Pour écouler mercredi. Manteaux courts, manteaux longs, manteaux amples, manteaux demi-ajustés pour dames. Parions d'abord d'un très chic et très commode MANTEAU DE TOURISTE POUR DAMES, en drap Covert fauve, avec poches extérieures, et bien taillés. Régulier \$7.75 pour \$5.10. MANTEAUX DE DAMES, longueur 3/4, dans différents styles, les uns demi-ajustés, d'autres très amples, en tweed gris foncé et pâle et en serge bleu-marin. Régulier \$8.00 à \$12.00. Pour \$5.95. MANTEAU EN SOIE GLACEE NOIRE POUR DAMES, 1/2 longueur, très joliment brodé, manches bouffantes, avec "chute" de dentelle et de chiffon, bouts de ruban et boucles. Régulier \$26.00. Pour \$19.75.

"ADIEU" AUX ETOFFES A ROBES. Tissus à Costumes d'Été. TISSUS A COSTUMES D'ETE, à jolis carreaux et rayures, dans un grand choix de patrons, en couleurs de gris et blanc et noir. Régulier 50c. Spécial 35c. TISSUS A COSTUMES D'ETE dans les rayures en ruban de fil gris et blanc si en vogue, en trois largeurs de rayures. Régulier 60c. Spécial 45c. WORSTEDS ANGLAIS A COSTUMES, à rayures, carreaux et carreaux superposés, dans une grande variété de patrons, en gris et blanc et noir. Régulier 85c. Spécial 47c. TAFETAS A COSTUMES, un tissu idéal pour l'été, à effet de carreaux petits, moyens et superposés, dans les couleurs de fauve, champagne, vert et gris. Spécial 69c.

Complets de 1ère Communion pour Garçonnetts. COMPLETS DE 1ère COMMUNION POUR GARÇONNETS, en drap Vénitien anglais de très belle qualité, noir indéfectible, coutures plissées, des derniers styles tels qu'adoptés par les écoles et les collèges. \$5.00, \$5.50, \$6.50 et \$7.50. COMPLETS TUXEDO POUR 1ère COMMUNION POUR GARÇONNETS, \$7.50 et \$8.50. COMPLETS ETON, DE 1ère COMMUNION, POUR GARÇONNETS, \$10.00.

Complets pour Hommes. Pantalons de belle qualité pour le printemps, texture et poids légers et moyens, bien fini et belle forme, pour hommes. Spécial \$4.00 et \$5.00. Complots taillés de première classe pour hommes, couleurs de gris, faon et autres nuances, les meilleurs styles et confection. Spéc. \$12.50, \$15.00 et \$16.50.

La S. CARSLEY, Limitée, S. CARSLEY, Limitée.

BANQUE D'HOCHELAGA. CAPITAL PAYE: \$2,500,000. FONDS DE RESERVE: \$2,000,000. NOS MANDATS DE VOYAGE de \$10, et \$20, payables en tous pays sur endorsement du bénéficiaire en présence de celui qui les paie, indiquent le montant d'argent à toucher en monnaie étrangère sans autre frais que le timbre-quittance là où il est légal; servent à identifier le voyageur, le protègent contre le vol et se négocient en dehors des heures de banque.

EN QUELQUES JOURS Reliure. Si vous avez des livres, des revues, de la musique, etc., à faire relier, demandez notre tarif imprimé. La Cie de Publication de "La Patrie" Ltée, Edifice "La Patrie", Bell Tel. E. 5800 Montréal.

RECUEILLIS A TEMPS. TROIS MARINS DE L'EQUIPAGE DE LA GOELETTE "ALLIE A ALGER", DE VICTORIA, SONT RECUEILLIS, AU BOUT DE TROIS JOURS DE LUTTE CONTRE LA MER EN FURIE, PAR UN BATEAU DE SEATTLE. VANCOUVER, 12 — Battus par la tempête qui menaçait à tout instant de submerger leur frêle esquif, trois marins, J. Townie, Tom Horn et R. Roberts ont lutté pendant trois jours contre les éléments dans le détroit de la Reine Charlotte; ils furent enfin recueillis par

Tribune Politique! UN HUSTING PERMANENT!! C'est aujourd'hui que le journal "LE SAMEDI", inaugure sa "Tribune Politique", ou la "Version Rouge" et la "Version Bleu" sont confiées à des écrivains expérimentés. 5c LE NUMERO — Dans tous les dépôts — 5c LE NUMERO

Les Theatres

ACADEMIE DE MUSIQUE

The Little Troupers "tenait" l'après-midi hier soir à l'Académie de musique...

THEATRE HIS MAJESTY'S Nous souhaitons que tout le monde, hommes et femmes, aie entendu le drame qui se joue, cette semaine, au théâtre de Sa Majesté...

AU THEATRE FRANCAIS "The boy detective", la pièce à l'actualité cette semaine au théâtre Français, continue le succès des semaines précédentes...

THEATRE ROYAL Le théâtre de la rue Cité, comme toujours, a fait l'après-midi, aux représentations de l'après-midi et de la soirée...

AU THEATRE BENNETT Il y avait salle comble hier soir, au théâtre Bennett. Le fait n'est pas nouveau et il se répète si souvent qu'il devient banal de toujours dire la même chose...

Pen-Angle UNDERWEAR EST FORT et que les coupures que la tures sont si fermes appropriées mes que le Pen-pour résis Angle ne peut ker à l'usage se déchirer.

Le conseil de St-Paul dans une impasse

Le maire refuse de faire voter une demande de certificat de licence d'hôtel.—Il quitte son siège après une vive discussion.— Une proposition nommant un président ne trouve pas de second.

La séance régulière du conseil municipal de la ville Saint-Paul s'est terminée, hier soir, d'une manière insolite, après un vif débat sur une proposition de l'échevin Major...

LA DECISION DU CONSEIL. Il ne craint pas de céder sa place. Mais quand il tient à ce qu'une mesure passe, il ne laisse pas son siège assis facilement.

LA LOI DES LICENCES concernant la demande de certificats de licences. Il est dit que la liste des noms apparaissant sur la requête doit contenir ceux d'électeurs et qu'elle doit être assermentée...

LE PACIFIQUE CANADIEN A HULL Un projet gigantesque qui est en voie de réalisation.—Les facilités terminales du Flat et de Carleton place seraient transférées à Hull avec 1,200 hommes et toute une population.

Le tracé projeté se développerait par Hull et le comté de Pontiac, jusqu'à Pembroke au moyen d'un grand pont en acier aux Allumettes. Quand la gare Centrale sera construite à Ottawa, le Pacifique fera de cette amélioration du Grand-Tronc, par une amplification beaucoup plus importante à Hull il fera de cette ville, son principal point de transit dans la division à l'ouest de la capitale.

NOUVEL ECHEVIN M. A. E. Prud'homme, le nouveau représentant du quartier Mont-Royal à l'hôtel-de-ville, assistait, hier, à la séance du conseil-de-ville, et à la demande du maire suppléant, le nouveau échevin fut prié de prendre un siège au milieu des membres du conseil.

JARRETIERE C.M.C. LES CYCLONES WOODWARD, Oklahoma, 12 — Une série de cyclones a balayé tous les districts à vingt-cinq milles au sud de Woodward. Plusieurs petites villes, qui sont isolées du chemin de fer et des communications téléphoniques ont été détruites, nombre de personnes ont été blessées et plusieurs tués.

Revue Mondaine

Leman-Béique.

Le mariage de Mademoiselle Caroline Béique, fille unique de l'honorable sénateur et Mme F. L. Béique, a été célébré ce matin à sept heures et demie à la chapelle de la cathédrale.

Mariage de mal. C'est jeudi matin, le 14 courant, en la chapelle du Sacré-Coeur, église St-Jacques, à 7 1/2 heures, qu'aura lieu le mariage de l'artiste-peintre, M. Georges Delfosse et de Mlle Alice Contant, fille de M. Alexis Contant, pianiste-compositeur de cette ville.

Reception. Mme Walter Dorion, recevra demain, à sa résidence, 130 rue Mansfield.

Départ. L'hon. M. L. J. Forget et famille, partent dans quelques jours pour leur résidence d'été à Seneville.

En Europe. M. et Madame J. A. Trudeau, de cette ville qui voyagent en ce moment en Europe, étaient à Dublin, il y a quelques jours, retour d'Italie, ils sont entrés à Paris, dimanche, où ils passeront quelque temps avant de revenir au pays.

De retour. M. Alex. Lacoste est de retour d'un voyage à New-York et Atlantic City.

Personnel. Madame Armand Larocque est revenue chez elle par une assez grave indisposition.

En ville. M. G. C. Oulmet, d'Ottawa, passe quelques jours à Montréal.

En voyage. M. T. C. Casgrain, C. R., est à Fraserville pour affaires professionnelles.

COTTAGE A LOUER A la Pointe de la Rivière du Loup. La magnifique cotelette "Château Royal", situé à côté de l'hôtel Bellevue, contenant 23 appartements, meublés, service d'aqueduc, bain à l'intérieur, avec terrasses pour tennis, cabane de bain, sur une belle plage, etc., à louer à la Pointe de la Rivière du Loup.

LES ARTICLES DE GILLET SONT LES MEILLEURS! POUDRE A PATE MAGIQUE. LESSIVE PARFUMÉE de GILLET. CREME DE TARTRE de GILLET.

ARRETEZ-LE! E. W. GILLET COMPANY LIMITED WINNIPEG. TORONTO, ONT. MONTREAL. Protégez-vous vous-même en refusant les substitutions.

Robes en Lingerie garnies de Dentelle de Dentelle. Nous offrirons mercredi, à moins que ce qu'il en coûte au manufacturier pour les confectionner, 100 magnifiques Robes "Princess" garnies de dentelle, en belle mulle ou lingerie et qui nous arrivent directement du manufacturier. Elles représentent son surplus de stock. Nous croyons que vous serez d'avis, comme nous, que ce sont des modèles charmants pour l'été.

La Bijouterie Etrusque. La nouvelle teinte verdâtre de l'or de notre bijouterie Etrusque la fait ressortir avec un contraste marqué sur nos autres lignes. On apporte une attention particulière sur les bracelets Etrusques avec leurs dessins de dentelle et serts d'Améthystes, Peridots, Olivines, Rubis et Perles, en combinaisons d'un cachet des plus à effet et des plus exclusifs. Choix envoyé sur approbation aux acheteurs connus de la campagne.

HENRY BIRKS & SONS, Limited SQUARE PHILIPS. Avis de motion. Un avis de motion a été présenté hier, à la séance du conseil, par l'échevin Lévesque, qui proposait dans un mois, l'adoption d'un règlement, afin de permettre à la compagnie Robert, de fournir de l'électricité aux citoyens de la cité de Montréal à certaines conditions.

ASSELIN GAGNE EN REVISION. Le jugement de la cour Supérieure dans la cause l'Asselin contre Fréchette, M. Asselin réclamait des dommages à M. Fréchette pour un article libelleux que ce dernier a publié dans un journal à son adresse. La cour Supérieure avait maintenu sa prétention et avait condamné M. Fréchette à payer \$50 de dommages et les frais de l'action. M. Fréchette en appela de ce jugement. La décision de la cour de Révision a été unanime et a déclaré que le défendeur en demandant une ré-évaluation de la cause deux ans après le jugement jugeait lui-même sa prétention comme très faible. Il n'y a pas eu de dommages réels, c'est pourquoi le montant alloué en première instance était amplement suffisant. M. Fréchette a été condamné à payer les frais dans les deux causes.



L'USINE PARLEMENTAIRE

(Tribune des Journalistes) Ottawa, 12 mai 1908. La Commission des Comptes a terminé son enquête sur les concessions de droits de pêche faites dans l'Ouest et dans la baie d'Hudson depuis quelques années.

à son ami James Sutherland, alors ministre des Pêcheries, et celui-ci lui concéda pour sept ans, moyennant \$10 par année, le littoral de la baie de James, sur une largeur de cent milles et une longueur de cent milles. Il essaya de former une compagnie, il échoua, les capitalistes trouvant la conversion trop éphémère.

L'IMPORTATION DE CHEVAUX BELGES

L'heure est aux concours hippiques et ce que l'on est convenu de considérer comme "la plus belle conquête de l'homme", le cheval-pur-sang, les cinq chevaux, qui ne servent qu'à la reproduction, ont été nourris dans les riches pâturages des vallées du pays flamand.

C'était de magnifiques chevaux Brabantons, arrivés d'Europe, par le steamer "Milwaukee", destinés au haras de M. Bruno Beaulieu, à Saint-Jérôme, les cinq chevaux, qui ne servent qu'à la reproduction, ont été nourris dans les riches pâturages des vallées du pays flamand.

Il convient de dire que les chevaux, qui viennent d'importer M. Bruno Beaulieu, ont été enregistrés sous le contrôle absolu du gouvernement de Belgique.



Photographie prise, hier après-midi, devant les bureaux de "La Patrie" des cinq magnifiques chevaux Brabantons, appartenant à M. Bruno Beaulieu, et destinés à son haras de Saint-Jérôme.

W.H. Scroggie Limited

Anglo-Sainte-Catherine, Université et Victoria

ROBES D'ETE POUR FILLETES

Notre assortiment est pratiquement complet à l'heure actuelle, et comprend plusieurs séries de robes en linon blanc sont bien représentées. Plusieurs d'entre elles sont garnies de superbes dentelles et broderies.

ROBES EN LINON BLANC POUR ENFANTS, style Mother Hubbard, empesement à remplis et insertion de broderie, jupe ample et grand ourlet. Pour les âges de 1 à 4 ans. Prix \$1.10

PARLEMENT FEDERAL

Le Montcalm.-- Fermes Expérimentales.-- Statuts Révisés Français.-- L'Imprimerie Nationale.-- La Loi Electorale, etc., etc.

(Du correspondant de la "Patrie.") OTTAWA, 12 -- Au commencement de la séance, l'honorable M. Brodeur a annoncé à M. Foster que le commandant Spain, aidé de deux évaluateurs, a commencé l'enquête sur la collision entre le "Montcalm" et le "Milwaukee".

de l'Intercolonial à Ottawa, ont coûté \$71,414. LE PONT DE QUEBEC. A une interpellation de M. Robitaille, le ministre des chemins de fer dit qu'avant l'effondrement du pont de Québec, le bureau de direction était responsable de la compagnie du pont.

LES FERMES EXPERIMENTALES DE QUEBEC L'honorable M. Fisher dit à M. Robitaille qu'il a reçu du Bureau de Commerce de Québec, une lettre demandant l'établissement d'une ferme expérimentale dans le district de Québec.

LE TARIF POSTAL DE LA CONFEDERATION L'honorable M. Lemieux annonce à Blain qu'il l'origine de la Confédération, le taux du port des lettres était de 5 cents par demi-once.

IMPRESSION ET PAPERIE L'honorable M. Scott, secrétaire d'Etat, a déposé le rapport annuel des impressions et paperie. Au nombre des remarques accompagnant le rapport, M. S. B. Dawson, imprimeur du Roi se plaint du peu d'espace qui existe à l'Imprimerie Nationale.

LA MALLE A RIMOUSKI M. Armstrong apprend que le dernier contrat a été conclu le 2 juillet 1904, avec le gouvernement pour le transport des malles entre les steamers transatlantiques et le Joseph H. Dorian, qui reçoit \$80 par voyage.

STATUTS REVISES FRANCAIS L'édition de trois volumes a été distribuée le 20 novembre 1907, mais le quatrième volume et l'index n'ont été complétés que le 24 février 1908.

LES DECES Cent trente-quatre décès ont été enregistrés à l'hôtel de ville, la semaine dernière, et 181 naissances, dont 97 du sexe masculin et 84 du sexe féminin.

LA "GAZETTE DU CANADA" La "Gazette du Canada" a été une source de revenus pour le gouvernement, l'année dernière. Les recettes ont été de \$7,345,47, soit \$6,821.20 pour annonces; \$524,27 pour abonnements.

Maintenez-vous en Bonne Santé ce Printemps Et évitez la langueur et la faiblesse en faisant usage de la Nourriture du Dr A. W. Chase pour les Nerfs.

LES ANNONCES Le gouvernement, pendant l'année, a dépensé \$89,329.77 en annonces, au nombre de 5,319. Il faut aussi ajouter 4,706 circulaires. L'année précédente, les annonces ont coûté \$107,812.

LES TRAVAIL A L'IMPRIMERIE Pendant l'année, l'Imprimerie Nationale a acheté des marchandises au montant de \$390,043, en a expédié pour une valeur de \$369,892; a reçu 22,355 demandes de renseignements; a reçu 6,979 lettres; a envoyé 15,363 lettres; a expédié 27,403 paquets par la maille et 661 paquets par chers.

Leçons d'Anglais Un professeur d'anglais, ayant plusieurs années d'expérience, donne des leçons privées à toute heure du jour et de la soirée, au No 124, rue Saint-Denis, en face de l'Université Laval.

CONSEIL DE WESTMOUNT

Les échevins de la cité de Westmount entendent mettre leur bureau municipal sur un pied digne de la nouvelle dignité dont la législature a revêtu la municipalité.

Enquête dans le ministère de la Marine et des Pêcheries

Le colonel Anderson, ingénieur en chef, parle de dépenses extravagantes. -- Le sous-ministre a détruit des documents personnels, il y a quelques semaines. -- Histoire fautive, au sujet d'employés occupés la nuit à enlever des documents. Il n'existe pas non plus de lettre anonyme.

Le conseil a aussi adopté un règlement de construction décrétant que dans la partie au-dessus de la rue Montrose on ne pourra à l'avenir construire que des maisons détachées.

(Du correspondant spécial de "La Patrie") OTTAWA, 12--L'enquête sur les accusations de certains officiers du ministère de la Marine et des Pêcheries devient très intéressante et la séance d'hier après-midi prouve que la plus parfaite harmonie n'existe pas entre les officiers supérieurs de l'administration.

M. HENRI BOURASSA Démissionne comme secrétaire-trésorier de la Sauvegarde M. Henri Bourassa a envoyé sa démission comme secrétaire-trésorier de la Sauvegarde, et elle a été acceptée.

Le colonel Anderson reprend son témoignage. Il dit qu'il n'a parlé à qui que ce soit de la disparition de documents. Questionné sur la conduite et le caractère des employés M. Anderson refuse de répondre en disant qu'il serait obligé de citer seulement des rumeurs.

LES ANNONCES Le gouvernement, pendant l'année, a dépensé \$89,329.77 en annonces, au nombre de 5,319. Il faut aussi ajouter 4,706 circulaires. L'année précédente, les annonces ont coûté \$107,812.

Le conseil de ville de Lévis se montre particulièrement favorable au pétitionnement. A la suite de député, au local M. Cléophas Blouin, le maire de la ville, M. Alphonse Bernier et tous les échevins: Jos. Gosselin, Jos. Édouard Mercier (pro-maire), Comte Langlois, J. Fortin, Georges Roy, Achille Carrière, Louis Lachance, Almonzor Lamontagne, J.-É. Labadie, Narcisse Belleau et J.-E. Laroche, ont apposé leur signature à la requête.

LES ANNONCES Le gouvernement, pendant l'année, a dépensé \$89,329.77 en annonces, au nombre de 5,319. Il faut aussi ajouter 4,706 circulaires. L'année précédente, les annonces ont coûté \$107,812.

Le conseil de ville de Lévis se montre particulièrement favorable au pétitionnement. A la suite de député, au local M. Cléophas Blouin, le maire de la ville, M. Alphonse Bernier et tous les échevins: Jos. Gosselin, Jos. Édouard Mercier (pro-maire), Comte Langlois, J. Fortin, Georges Roy, Achille Carrière, Louis Lachance, Almonzor Lamontagne, J.-É. Labadie, Narcisse Belleau et J.-E. Laroche, ont apposé leur signature à la requête.

LES ANNONCES Le gouvernement, pendant l'année, a dépensé \$89,329.77 en annonces, au nombre de 5,319. Il faut aussi ajouter 4,706 circulaires. L'année précédente, les annonces ont coûté \$107,812.

Le conseil de ville de Lévis se montre particulièrement favorable au pétitionnement. A la suite de député, au local M. Cléophas Blouin, le maire de la ville, M. Alphonse Bernier et tous les échevins: Jos. Gosselin, Jos. Édouard Mercier (pro-maire), Comte Langlois, J. Fortin, Georges Roy, Achille Carrière, Louis Lachance, Almonzor Lamontagne, J.-É. Labadie, Narcisse Belleau et J.-E. Laroche, ont apposé leur signature à la requête.

LES ANNONCES Le gouvernement, pendant l'année, a dépensé \$89,329.77 en annonces, au nombre de 5,319. Il faut aussi ajouter 4,706 circulaires. L'année précédente, les annonces ont coûté \$107,812.

Le conseil de ville de Lévis se montre particulièrement favorable au pétitionnement. A la suite de député, au local M. Cléophas Blouin, le maire de la ville, M. Alphonse Bernier et tous les échevins: Jos. Gosselin, Jos. Édouard Mercier (pro-maire), Comte Langlois, J. Fortin, Georges Roy, Achille Carrière, Louis Lachance, Almonzor Lamontagne, J.-É. Labadie, Narcisse Belleau et J.-E. Laroche, ont apposé leur signature à la requête.

LES ANNONCES Le gouvernement, pendant l'année, a dépensé \$89,329.77 en annonces, au nombre de 5,319. Il faut aussi ajouter 4,706 circulaires. L'année précédente, les annonces ont coûté \$107,812.

Le conseil de ville de Lévis se montre particulièrement favorable au pétitionnement. A la suite de député, au local M. Cléophas Blouin, le maire de la ville, M. Alphonse Bernier et tous les échevins: Jos. Gosselin, Jos. Édouard Mercier (pro-maire), Comte Langlois, J. Fortin, Georges Roy, Achille Carrière, Louis Lachance, Almonzor Lamontagne, J.-É. Labadie, Narcisse Belleau et J.-E. Laroche, ont apposé leur signature à la requête.

LES ANNONCES Le gouvernement, pendant l'année, a dépensé \$89,329.77 en annonces, au nombre de 5,319. Il faut aussi ajouter 4,706 circulaires. L'année précédente, les annonces ont coûté \$107,812.

Le conseil de ville de Lévis se montre particulièrement favorable au pétitionnement. A la suite de député, au local M. Cléophas Blouin, le maire de la ville, M. Alphonse Bernier et tous les échevins: Jos. Gosselin, Jos. Édouard Mercier (pro-maire), Comte Langlois, J. Fortin, Georges Roy, Achille Carrière, Louis Lachance, Almonzor Lamontagne, J.-É. Labadie, Narcisse Belleau et J.-E. Laroche, ont apposé leur signature à la requête.

commission qui améliorerait l'éclairage des phares. -- Soupçonnez-vous le ministre d'entente avec les compagnies intéressées?

LES MINEURS DE SYDNEY

M. Anderson -- Non. Il ajoute que la commission n'aurait pas dû être créée, elle ne pouvait faire que des dépenses extravagantes. La première expérience de la commission fut de mettre les bouées au carbone et deux explosions fatales se sont produites en peu de temps.

ON VA CREER UN BUREAU DE CONCILIATION POUR REGLER LES DIFFERENDS ENTRE LA "NOVA SCOTIA STEEL AND COAL CO" ET SES OUVRIERS MINEURS DE SYDNEY (N. E.)

M. Anderson déclare qu'il était en bons termes avec M. Préfontaine, mais n'a toutefois jamais oublié la manière qu'il a été traité lorsque la commission des phares a été nommée. Le col. Gourdeau fut choisi président de cette commission.

HALIFAX, N. E., 12. -- On parle de créer un bureau de conciliation, conformément à la Loi Lemieux, pour trancher les différends entre patrons et ouvriers aux mines de Sydney, de la "Nova Scotia Steel and Coal Co." Les ouvriers mineurs demandaient une augmentation de salaire de 15 p. c.

M. Anderson dit que M. Wilson et sa compagnie ont été les seuls à bénéficier des changements dans le système d'éclairage des phares. Il ne sait si M. Fraser a été indemnisé par M. Wilson ou s'il est personnellement intéressé dans l'entreprise, mais il le croit un peu, à voir l'impatience de M. Fraser.

La direction dit que si une partie de ses ouvriers reçoit une augmentation de salaire, il faut que tous la reçoivent et qu'il faut tout reviser. Les ouvriers ont déjà nommé leur délégué au bureau de conciliation. Jusqu'ici la Compagnie n'a pas donné signe de vie, sur cette question. Elle emploie 3,000 ouvriers.

M. Anderson condamne encore le système de bouées au carbone, parce qu'il est dispendieux et dangereux. Les pertes de vies qu'il a causé en sont la preuve.

EMIGRATION INOPORTUNE

M. Anderson admet que la liste de patronage existe dans le département de la Marine, et quand une commande est donnée, on demande des soumissions aux personnes formant la liste de patronage. Cette liste est préparée par le ministre et il ne l'a jamais vue. Il ne peut dire si les marchands sur cette liste de mandent des prix plus élevés que leurs concurrents.

PORT-ARTHUR, ONT., 12. -- Les autorités de la ville sont perplexes au sujet de l'arrivée en masse de journaliers qui viennent de Duluth, Minnesota: elles ne savent comment les employer. Plus de cinq cents sont arrivés hier, depuis quelques jours et on en attend encore autant aujourd'hui et demain. Presque tous sont sans argent et on craint qu'ils ne deviennent un fardeau pour la ville.

M. Perron et le juge Cassels, au cours de la séance, ont déclaré qu'ils n'avaient pas reçu de lettre anonyme concernant la disparition des prétendus documents.

LES TAUX DE PEAGE Une importante délégation auprès du gouvernement provincial Plusieurs fois depuis quelques années, des citoyens ont demandé au gouvernement que les taux de péage sur les trois ports de Saint-Hyacinthe soient abolis; MM. Jos. Morin, député de Saint-Hyacinthe; Girard, député de Rouville et Daignault, député de Bagot, sont les intermédiaires du mieux les patrons des requérants.

EN FAVEUR DU FRANCAIS Résolution du conseil municipal de Deschambault A une réunion du conseil municipal de Deschambault, tenue le 4 mai 1908, sous la présidence du maire Cléophas Mayrand, la résolution suivante a été adoptée à l'unanimité: Attendu que de droit, les langues françaises et anglaises sont sur un pied d'égalité particulièrement dans la province de Québec.

C'est pourquoi une délégation venant de Saint-Hyacinthe, s'est présentée, hier, au bureau du gouvernement et y fut reçue par l'hon. M. Gouin. Le premier ministre a manifesté beaucoup d'intérêt pour cette importante question de l'abolition des droits de péage. Dans sa réponse M. Gouin a laissé entendre, qu'il saurait faire droit à ces représentations.

ATTENDU que, de fait, dans les services d'utilité publique, les compagnies et les employés négligent l'usage du français, souvent au grand ennui et au détriment de la majorité des citoyens, il a été proposé par M. Goffe Montambault, secondé par M. Noé Paquet et résolu que le Conseil municipal de Deschambault demande à la Chambre des Communes, une loi qui oblige et sanctionne l'égalité "pratique" des langues françaises et anglaises dans les services publics.

Lors du ministère de feu M. Mercier, on avait offert une somme de \$60,000 aux intéressés afin de régler cette question des taux de péage. Voilà ce qu'il s'agit maintenant de faire revivre.

Pour être présentée avec leur vœu pétition aux hon. ministres et députés de la Chambre des Communes. (Vraie copie) FORTUNAT NAUD, Secrétaire.

La délégation reçue par le ministre se composait de l'hon. M. G. C. Desaulles, de MM. Jos. Morin, député; A. M. Beauparlant, député Saint-Jacques, maire de Saint-Hyacinthe; S. Casavari, président du comité des finances; G. A. Charpentier, président du comité de l'aqueduc; Joseph Huette, président du comité de la voirie; de MM. Michel Archambault, L. P. Morin, J. A. Dubuc, François Fecteau, Joseph Mathieu, A. Trudeau, Jacques Côté, Euclide Richer, J. I. Godbout, V. Gervais, Louis Provost, J. B. St-Pierre, F. X. A. Boisseau, notaire; Joseph Berthiaume, J. A. Godard, S. Ducloux, etc.

Le conseil de ville de Lévis se montre particulièrement favorable au pétitionnement. A la suite de député, au local M. Cléophas Blouin, le maire de la ville, M. Alphonse Bernier et tous les échevins: Jos. Gosselin, Jos. Édouard Mercier (pro-maire), Comte Langlois, J. Fortin, Georges Roy, Achille Carrière, Louis Lachance, Almonzor Lamontagne, J.-É. Labadie, Narcisse Belleau et J.-E. Laroche, ont apposé leur signature à la requête.

DE SALABERRY ET LARTIGUE L'échevin Laviolette a fait ratifier, hier, par le conseil-de-ville, le changement de noms des rues St-Alphonse et St-Pierre, sises dans le quartier Papineau, qui s'appellent désormais "de Salaberry" et "Lartigue".

Le conseil de ville de Lévis se montre particulièrement favorable au pétitionnement. A la suite de député, au local M. Cléophas Blouin, le maire de la ville, M. Alphonse Bernier et tous les échevins: Jos. Gosselin, Jos. Édouard Mercier (pro-maire), Comte Langlois, J. Fortin, Georges Roy, Achille Carrière, Louis Lachance, Almonzor Lamontagne, J.-É. Labadie, Narcisse Belleau et J.-E. Laroche, ont apposé leur signature à la requête.

Le conseil de ville de Lévis se montre particulièrement favorable au pétitionnement. A la suite de député, au local M. Cléophas Blouin, le maire de la ville, M. Alphonse Bernier et tous les échevins: Jos. Gosselin, Jos. Édouard Mercier (pro-maire), Comte Langlois, J. Fortin, Georges Roy, Achille Carrière, Louis Lachance, Almonzor Lamontagne, J.-É. Labadie, Narcisse Belleau et J.-E. Laroche, ont apposé leur signature à la requête.

Le Linoléum de Liège Canadien EST UNE COUVERTURE DE PLANCHER IDEALE ESSAYEZ-LE A vendre dans tous les magasins de meubles. Dominion Oil Cloth Co., Ltd., - - - Montréal.

# LA VENTE DU PAIN

## LE PROJET DE L'ECHEVIN MERCIER MARTIN SEMBLE AVOIR ETE "ENTERRE" PAR LE CONSEIL

Le projet de règlement proposé par l'échevin M. Martin, concernant la fabrication et la vente du pain, était inscrit à l'ordre du jour du conseil de ville, pour hier après-midi, mais la majorité du conseil lui fit un enterrement de première classe, en refusant de le prendre en considération et en chargeant les soins de la ville d'en prendre soin. Il n'est pas probable qu'on en entende jamais parler. Les clauses essentielles du règlement se lisent comme suit :

**Sec. 1.**—Tout pain blanc ou bis fabriqué et destiné à être vendu dans la Cité de Montréal devra être fait avec de la bonne et saine farine et six livres ou un demi-pain de trois livres, avoir du poids chacun, et le poids de chaque pain ne devra pas, après la cuisson, excéder de plus d'une once par livre le poids fixé par le présent règlement.

Les dispositions du présent règlement ne s'appliqueront pas aux petits pains pesant une demi-livre ou moins.

**Sec. 2.**—Toute personne ou compagnie de personnes qui boulangera, exposera ou offrira en vente ou vendra dans la Cité, du pain d'un poids moindre ou plus élevé que celui désigné dans la première section du présent règlement ou qui aura été fait avec des matières falsifiées ou avec de la mauvaise farine sera passible de la pénalité ci-après édictée.

**Sec. 3.**—Il sera du devoir de l'inspecteur ou des inspecteurs nommés en vertu du présent règlement, de visiter au moins une fois par mois, ou toutes les fois qu'ils en seront requis par la Commission de police, toute boutique de boulanger, magasin ou bâtiment où du pain est ou sera cuit pour le public, emmagasiné ou exposé, ou offert en vente, ou vendu, et de faire rapport à ladite Commission. Le ou lesdits inspecteurs devront arrêter, détenir et examiner dans toute partie de la Cité, toute personne ou tout wagon ou voiture transportant du pain pour le vendre, peser ledit pain et décider s'il n'est pas fait contrairement aux prescriptions du présent règlement, et si ledit pain n'a pas le poids ou a plus que le poids requis ou n'est pas conforme aux prescriptions de ce règlement, ils devront traduire le délinquant devant la cour de recorder.

Le greffier de la ville donna lecture de nombreuses requêtes de la part des maîtres boulangers, s'objectant à l'adoption de ce règlement. Au nombre de ces boulangers, on compte MM. Stuart et Herbert, Walsh, Roy, McKenna, F. Sanche, Me. Paquette, Courso, Afrd. Strachan, McKewen, Langlois, etc. A ces requêtes individuelles, l'association des boulangers a joint une résolution énergique adoptée par la majorité de ses membres et protestant contre l'adoption d'un pareil règlement.

Les boulangers sont unanimes à considérer que ce règlement était contraire aux intérêts du public; qu'il portait atteinte à la liberté publique, qu'il causerait un bouleversement général chez les boulangers qui ont fait de grandes dépenses d'installation moderne et que la ville pourrait être tenue responsable de ces dommages.

Quand vint le moment de prendre en considération le projet de règlement de l'échevin Martin, hier, l'échevin Lavallée fit remarquer que le document n'était pas revêtu du certificat des avocats, attestant que le règlement était légal.

L'échevin Martin rétorqua que les avocats lui avaient dit, à lui, que le règlement était légal. L'échevin Lavallée souleva le point d'ordre et il s'en suivit un pêle-mêle général, tout le monde parlant à la fois, afin de faire en sorte que personne ne parlât. Le maire suppléant décida que le point d'ordre était bien fondé, et qu'il fallait réviser le projet aux avocats, ajoutant que le conseil ne pouvait prendre en considération le règlement sous sa forme actuelle.

L'échevin Martin voulut protester, l'échevin L. A. Lapointe s'interposa, l'échevin Martin s'en prit au leader et la discussion dégénéra bientôt en tempête, au milieu de laquelle l'échevin Lavallée criait à tue-tête, pour demander l'ajournement.

Le calme étant revenu, on prit le vote sur la motion d'ajournement qui fut perdue par 20 contre 14, comme suit :

Pour : les échevins Larivière, Yates, Duganais, Turner, Gallery, Lavallée, Stearns, Couture, Ward, Nault, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux, 14.

Centre : les échevins Lapointe (L. A.), Martin (M.), Lespérance, Bumbury, Lapointe (N.), Leclair, Giroux, Mercier, Robinson, Martin (J. B. A.), Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, 20.

L'échevin Lévesque proposa alors qu'on en appellât au conseil de la décision du maire et le vote fut le suivant :

En faveur du maire : les échevins Lapointe (L. A.), Larivière, Yates, Duganais, Turner, Bumbury, Gallery, Lavallée, Stearns, Leclair, Giroux, Couture, Laviolette, Robinson, Ward, Martin (J. B. A.), Nault, Duquette, Major, Davy, Roy, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux, 25.

Centre : les échevins Martin (M.), Lespérance, Mercier, Gadbois, Séguin, Marin, Lévesque, 7.

On ajourna alors au milieu d'un brouhaha général.

# LA PESTE AU VENEZUELA

## ELLE FAIT DE NOMBREUX VICTIMES ET CEUX QUI N'EN SONT PAS ATTEINTS SONT MENACÉS DE LA FAMINE

WILLEMSTADT, 12 — M. W. W. Russell, ministre des Etats-Unis au Venezuela est parti d'ici à bord du steamer "Caracas" à destination des Etats-Unis, où il va passer ses deux mois de vacances.

Le fait qu'il y a une tension dans les relations diplomatiques entre les Etats-Unis et le Venezuela est pleinement indiqué par l'absence des officiers du gouvernement vénézuélien à Cabello au moment où ils devaient suivre l'habitude, souhaiter bon voyage à M. Russell.

M. Thomas P. Moffat, consul américain à Lagaira est toujours dans cette ville sans pouvoir communiquer avec le reste du monde, à cause de la peste bubonique, et on craint même qu'il ne puisse pas se procurer des vivres. On croit que les Etats-Unis vont envoyer une canonnière pour transférer le consul, car les intérêts américains ne sont pas en jeu ici en ce moment. La quarantaine décrétée par le président Castro se prolongera sans doute jusqu'à ce qu'une semaine entière s'écoule sans qu'un nouveau cas de peste se produise. Les santravails sont légion et meurent de faim, la liste des morts s'accroît de jour en jour et la ville semble être infectée par le terrible fléau.

## FAMILLE MENACEE PAR LA DEBACLE

La rivière Matane déborde, la maison de M. Chrétien est inondée, ses étables submergées, ses animaux noyés.

Correspondance spéciale à la "Patrie".

MATANE, 12. — La débacle s'opère lentement sur la rivière Matane.

Dans la partie supérieure, il y a en quelques dégâts, dont l'un surtout a failli avoir une funeste issue.

La famille Chrétien, du haut de la rivière, a été assailli par une sorte de raz-de-marée, occasionné par l'amoncèlement des glaces bloquant la rivière; les étables ont été inondées ainsi que la maison, tous les animaux ont été noyés.

Les occupants de la maison M. Chrétien et son épouse avec leurs enfants se sont sauvés avec beaucoup de difficulté; si le gonflement eût eu lieu la nuit, très probablement nous aurions eu à enregistrer quelques pertes de vie.

Plusieurs familles dans cette partie de la rivière ont été obligées d'abandonner leurs maisons et d'éloigner leurs troupeaux pour éviter quelques malheurs.

La glace reste forte comme en janvier à cause des froids extraordinaires de la saison.

Dans l'estuaire de la rivière, la glace est encore ferme en grande partie, mais nous ne redoutons pas d'accidents.

La saison printanière est plus tardive que jamais.

On est à se demander : ces changements de froids, de neige dans les pays où cela était même inconnu jusqu'à l'an dernier, et cet été glacial que l'on observe dans nos régions septentrionales n'indiquent-ils pas que la terre s'éloigne du soleil?

Si non, qu'on explique tous ces changements.

## EXAMENS DE STENOGRAPHIE OFFICIELLE

On nous demande si les élèves qui, l'année dernière, ont suivi les cours gratuits du Monument National seront admis gratuitement aux exercices d'entraînement préparatoires aux examens de la sténographie officielle.

Les élèves, anciens et nouveaux, du Monument National, pourront suivre ces exercices d'entraînement. Il n'y a que les étrangers qui devront payer un honoraire d'entrée. Ces exercices commenceront mercredi soir, 13 courant, à huit heures, et se continueront jusqu'au 13 juin, date des examens.

Il convient de dire, ici, que seuls les élèves qui écrivent 100 mots et plus seront admis à suivre ces exercices. Ainsi, mercredi soir, les aspirants subiront une épreuve éliminatoire.

Pour de plus amples informations, s'adresser au Prof. Denis R. Perrault, 26, rue Ida, ci-devant Emille, près de l'Hôtel-Dieu, Montréal.

## UN PIANO POUR LA MAISON D'ETE

La maison d'été est incomplète sans un piano, et il est bien maladroît de n'en avoir pas un quand vous pouvez acheter un bon piano d'occasion à très bas prix, ou en louer un de Willis & Co., Limited, 600 rue Sainte-Catherine Ouest.

## FETE PATRONALE A ST-CESAIRE

Correspondance spéciale à la "Patrie".

SAINT-CESAIRE, 12. — A l'occasion de la fête patronale de l'Union Saint-Joseph, nous avons eu ici une belle solennité dimanche.

Accompagnés de la fanfare et de la milice du collège Sainte-Croix, les membres de l'Union se sont rendus en corps à l'église.

M. l'abbé R. T. Boivin, curé, chanta le service. Le sermon de circonstance fut prêché par M. l'abbé J. A. Roy.

M. Alfred Gingras, le président de l'Union, reçut un magnifique collier présidentiel.

Dans l'assistance on remarquait M. Charles Meunier, officier de douane de Marieville; L. Z. Dupont, restaurateur de Farnham, etc.

Après la cérémonie, M. le président remercia cordialement l'assistance, en termes choisis.

## L'INCENDIE DE CAMPBELLTON

CAMPBELLTON, 12.—L'incendie qui a menacé notre ville d'une conflagration, samedi dernier, a détruit les usines Harquail, évaluées à \$80,000; elles étaient assurées pour \$30,000.

Les autres personnes éprouvées par l'incendie sont MM. Robert Smith, \$4,000; D. H. Seal, \$2,000; Numa Bernatchez, Simon Polriet, John Reid et A. T. Leblanc.

Au cours de l'incendie, M. Monte, Cantwell et William Hunt furent blessés, le premier à la tête, le second au poignet.

# TERRITOIRE INCENDIE

## LES FEUX DE PRAIRIES CONSUMENT DES CENTAINES DE MILLES CARRES DE BOIS DE CONSTRUCTION A L'OUEST D'EDMONTON

EDMONTON, 12. — Charles Tompkins, contracteur du Grand Tronc, qui dirige des travaux à soixante-dix milles à l'ouest d'ici, a envoyé hier la nouvelle que des feux de prairies ravagent tout le district depuis la semaine dernière. Des centaines de milles carrés de bois sont détruits, un camp a failli être consumé entièrement par les flammes; sans les efforts des hommes qui travaillaient sans relâche, toute la soirée de jeudi, et une déviation du vent, tout aurait été dévasté par l'incendie.

## CHRONIQUE DE SOREL

Correspondance spéciale à la "Patrie".

SOREL, 12. — Monsieur le chanoine J. H. Bernard, curé de Sorel, a assisté dimanche, à la consécration épiscopale de Mgr. Roy, à Québec.

—On a commencé à faire la toilette de notre Parc Royal, qui promet d'être plus attrayant que jamais, cet été.

—Dans le cours de semaine dernière, l'on a transporté et inhumé, au cimetière des SS. Anges, les corps qui avaient été déposés dans le charnier, dans le cours de l'hiver.

—La plupart des fabricques de beurre et de fromage du comté de Richelieu, sont depuis quelques jours en pleine activité. Les cultivateurs et les fabricants comptent sur un superbe rendement pour la saison qui commence.

—La récolte du sucre d'érable, dans le voisinage a été bien plus considérable qu'on ne l'espérait.

—La semaine dernière, nombre d'enfants fréquentant les maisons d'éducation de la ville ont fait leur première communion. Le collège du Sacré-Coeur a fourni pour sa part soixante-dix-cinq jeunes garçons; le couvent, quatre-vingt-huit jeunes filles; le Jardin de l'Infance et l'hôpital du Sacré-Coeur, dix-neuf garçons et neuf filles, soit un total de cent quatre-vingt-quinze communicants.

—La messe de première communion a été célébrée par M. le chanoine J. C. Bernard, et le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Pelouquin, chapelain du Mont St-Bernard. La première communion au Mont St-Bernard aura lieu le 23 mai.

—M. l'abbé N. Paradis, agent général de l'Action Sociale, de Québec, était à Sorel, à la fin de la semaine dernière. M. A. P. Vanasse, avocat, a été nommé représentant de ce journal pour la ville de Sorel et le comté de Richelieu.

—La soirée donnée à l'Académie de Musique, par un groupe d'anciens élèves du Sacré-Coeur, a été couronnée d'un réel succès. Le chant, la musique, les comédies jouées ont été très bien et ont mérité les applaudissements enthousiastes de la nombreuse assistance. On a tout particulièrement aimé le magnifique chœur rendu avec un rare talent, par quelques-uns de nos meilleurs voix. MM. Damase Matte, Joseph St-Michel, A. Parent, M. M. Lamoureux, etc.

Dans les pièces jouées, MM. A. Sylvester, Lamoureux, A. Labelle, et Léon Matte, se sont surpassés; aussi ont-ils été chaleureusement applaudis.

—On pense activement les travaux de réparation du vapeur "Québec", de la compagnie Richelieu, entré dans le port ces jours derniers. On croit que ce vapeur sera prêt à reprendre son service vers la fin du mois.

—On vient de fonder, à Sorel, grâce à l'initiative de M. le Dr Ed. H. Provost, un régiment de zouaves qui sera commandé par M. Alfred Francoeur, ancien Zouave pontificien. Nous souhaitons aux officiers et aux membres de cette nouvelle organisation autant de succès qu'ils en peuvent désirer.

—Notre marché, samedi, a manqué.

## NOUVELLES DE HAWKESBURY

HAWKESBURY, Ont., 12. — M. Xavier Cadieux est parti mardi soir pour Manistich, Michigan, où il compte passer un an, ayant obtenu un bon emploi à cet endroit.

—Mlle Léopoldine Fauvel, qui était retenue à sa chambre depuis quelque temps par un empoisonnement de sang, prend maintenant beaucoup de mieux.

—L'Hôtel du Lion d'Or, tenu par Mme Salomon Bertrand, a été vendu la semaine dernière à M. Brisbois, de Saint-Jérôme. Le prix payé est de \$7,000.

—M. Alexandre Joli a vendu son magasin de Humeurs jeudi. Les acheteurs sont M. Delphis Perrier et Jules Ménard. Le prix est de \$2,500.

—La première communion dans notre paroisse aura lieu le 21 mai. Nos églises ont préparé les enfants à cet effet.

—L'hiver a été rigoureux. Il y a eu de la misère dans plusieurs maisons de la ville ici, et voilà l'été qui ne s'annonce pas trop bien. La manufacture de pulpe de MM. Riordan est fermée depuis samedi soir par deux semaines. Cette manufacture domine de l'ouvrage à 300 hommes.

—M. A. Bélanger, inspecteur des écoles bilingues, remplaçant M. Rochon qui est encore malade, était en visite officielle lundi et mardi. Il a tenu une assemblée spéciale avec les commissaires des écoles séparées. L'agrandissement de l'école, la pose d'une échelle de sauvetage et plusieurs autres questions importantes ont été débattues.

—Notre maître de poste M. Higginson, a eu le malheur de se fracturer deux côtes mercredi dernier, en travaillant dans sa cour. Il glissa et tomba sur une planche. Il fut transporté chez lui où le docteur constata la fracture.

## MORT D'UN JEUNE HOMME

M. Isaac Algar Bowles, employé durant plusieurs années à la compagnie du Pacifique Canadien, est mort samedi à la résidence de sa mère, 1027, Ste-Catherine-Ouest. Il quittait son ouvrage samedi soir au bureau de fret de la compagnie, rue Dalhousie. Sur la rue Saint-Louis, un malaise subit le força à monter dans un fiacre. Un ami qui l'accompagnait le conduisit chez sa mère où il expira quelques heures plus tard. Le défunt âgé d'environ 30 ans était le fils de feu M. Henry Bowles. Ses camarades l'estimaient beaucoup. Sa mère et deux frères lui survivent.

## DISPARU DEPUIS SAMEDI

Henry Paxton est disparu depuis samedi dernier de son domicile, rue Argyle, No. 27. Il a environ cinq pieds et six pouces. Le disparu âgé de 175 livres, a les cheveux noirs et ne porte pas de barbe. Au moment de sa disparition, il portait des pantalons rayés, un gilet de laine de couleur bleue et une casquette en étoffe laineuse. Il avait l'habitude de travailler sur les quais au déchargement des navires.

## L'AFFAIRE GUINNESS

CHICAGO, 12.—M. John Larson, de Chicago, un neveu de Madame Guinness s'en va à Laporde demain, pour établir si celle-ci est morte lors de l'incendie. Il prétend la reconnaître au moyen d'une cleatrice qu'elle portait sur la poitrine.

Plus de 15,000 personnes ont visité la ferme hier. On a remis à une huitaine les procédures contre Lamphere.

On ignore la tactique que va choisir la défense, car le prisonnier a refusé de se confier à son avocat, qui lui prescrit de ne pas discuter les accusations portées contre lui. On croit toujours que Madame Guinness est vivante.

# LA PESTE AU VENEZUELA

## ELLE FAIT DE NOMBREUX VICTIMES ET CEUX QUI N'EN SONT PAS ATTEINTS SONT MENACÉS DE LA FAMINE

WILLEMSTADT, 12 — M. W. W. Russell, ministre des Etats-Unis au Venezuela est parti d'ici à bord du steamer "Caracas" à destination des Etats-Unis, où il va passer ses deux mois de vacances.

Le fait qu'il y a une tension dans les relations diplomatiques entre les Etats-Unis et le Venezuela est pleinement indiqué par l'absence des officiers du gouvernement vénézuélien à Cabello au moment où ils devaient suivre l'habitude, souhaiter bon voyage à M. Russell.

M. Thomas P. Moffat, consul américain à Lagaira est toujours dans cette ville sans pouvoir communiquer avec le reste du monde, à cause de la peste bubonique, et on craint même qu'il ne puisse pas se procurer des vivres. On croit que les Etats-Unis vont envoyer une canonnière pour transférer le consul, car les intérêts américains ne sont pas en jeu ici en ce moment. La quarantaine décrétée par le président Castro se prolongera sans doute jusqu'à ce qu'une semaine entière s'écoule sans qu'un nouveau cas de peste se produise. Les santravails sont légion et meurent de faim, la liste des morts s'accroît de jour en jour et la ville semble être infectée par le terrible fléau.

## FAMILLE MENACEE PAR LA DEBACLE

La rivière Matane déborde, la maison de M. Chrétien est inondée, ses étables submergées, ses animaux noyés.

Correspondance spéciale à la "Patrie".

MATANE, 12. — La débacle s'opère lentement sur la rivière Matane.

Dans la partie supérieure, il y a en quelques dégâts, dont l'un surtout a failli avoir une funeste issue.

La famille Chrétien, du haut de la rivière, a été assailli par une sorte de raz-de-marée, occasionné par l'amoncèlement des glaces bloquant la rivière; les étables ont été inondées ainsi que la maison, tous les animaux ont été noyés.

Les occupants de la maison M. Chrétien et son épouse avec leurs enfants se sont sauvés avec beaucoup de difficulté; si le gonflement eût eu lieu la nuit, très probablement nous aurions eu à enregistrer quelques pertes de vie.

Plusieurs familles dans cette partie de la rivière ont été obligées d'abandonner leurs maisons et d'éloigner leurs troupeaux pour éviter quelques malheurs.

La glace reste forte comme en janvier à cause des froids extraordinaires de la saison.

Dans l'estuaire de la rivière, la glace est encore ferme en grande partie, mais nous ne redoutons pas d'accidents.

La saison printanière est plus tardive que jamais.

On est à se demander : ces changements de froids, de neige dans les pays où cela était même inconnu jusqu'à l'an dernier, et cet été glacial que l'on observe dans nos régions septentrionales n'indiquent-ils pas que la terre s'éloigne du soleil?

Si non, qu'on explique tous ces changements.

## EXAMENS DE STENOGRAPHIE OFFICIELLE

On nous demande si les élèves qui, l'année dernière, ont suivi les cours gratuits du Monument National seront admis gratuitement aux exercices d'entraînement préparatoires aux examens de la sténographie officielle.

Les élèves, anciens et nouveaux, du Monument National, pourront suivre ces exercices d'entraînement. Il n'y a que les étrangers qui devront payer un honoraire d'entrée. Ces exercices commenceront mercredi soir, 13 courant, à huit heures, et se continueront jusqu'au 13 juin, date des examens.

Il convient de dire, ici, que seuls les élèves qui écrivent 100 mots et plus seront admis à suivre ces exercices. Ainsi, mercredi soir, les aspirants subiront une épreuve éliminatoire.

Pour de plus amples informations, s'adresser au Prof. Denis R. Perrault, 26, rue Ida, ci-devant Emille, près de l'Hôtel-Dieu, Montréal.

## UN PIANO POUR LA MAISON D'ETE

La maison d'été est incomplète sans un piano, et il est bien maladroît de n'en avoir pas un quand vous pouvez acheter un bon piano d'occasion à très bas prix, ou en louer un de Willis & Co., Limited, 600 rue Sainte-Catherine Ouest.

## FETE PATRONALE A ST-CESAIRE

Correspondance spéciale à la "Patrie".

SAINT-CESAIRE, 12. — A l'occasion de la fête patronale de l'Union Saint-Joseph, nous avons eu ici une belle solennité dimanche.

Accompagnés de la fanfare et de la milice du collège Sainte-Croix, les membres de l'Union se sont rendus en corps à l'église.

M. l'abbé R. T. Boivin, curé, chanta le service. Le sermon de circonstance fut prêché par M. l'abbé J. A. Roy.

M. Alfred Gingras, le président de l'Union, reçut un magnifique collier présidentiel.

Dans l'assistance on remarquait M. Charles Meunier, officier de douane de Marieville; L. Z. Dupont, restaurateur de Farnham, etc.

Après la cérémonie, M. le président remercia cordialement l'assistance, en termes choisis.

## L'INCENDIE DE CAMPBELLTON

CAMPBELLTON, 12.—L'incendie qui a menacé notre ville d'une conflagration, samedi dernier, a détruit les usines Harquail, évaluées à \$80,000; elles étaient assurées pour \$30,000.

Les autres personnes éprouvées par l'incendie sont MM. Robert Smith, \$4,000; D. H. Seal, \$2,000; Numa Bernatchez, Simon Polriet, John Reid et A. T. Leblanc.

Au cours de l'incendie, M. Monte, Cantwell et William Hunt furent blessés, le premier à la tête, le second au poignet.

# TERRITOIRE INCENDIE

## LES FEUX DE PRAIRIES CONSUMENT DES CENTAINES DE MILLES CARRES DE BOIS DE CONSTRUCTION A L'OUEST D'EDMONTON

EDMONTON, 12. — Charles Tompkins, contracteur du Grand Tronc, qui dirige des travaux à soixante-dix milles à l'ouest d'ici, a envoyé hier la nouvelle que des feux de prairies ravagent tout le district depuis la semaine dernière. Des centaines de milles carrés de bois sont détruits, un camp a failli être consumé entièrement par les flammes; sans les efforts des hommes qui travaillaient sans relâche, toute la soirée de jeudi, et une déviation du vent, tout aurait été dévasté par l'incendie.

## CHRONIQUE DE SOREL

Correspondance spéciale à la "Patrie".

SOREL, 12. — Monsieur le chanoine J. H. Bernard, curé de Sorel, a assisté dimanche, à la consécration épiscopale de Mgr. Roy, à Québec.

—On a commencé à faire la toilette de notre Parc Royal, qui promet d'être plus attrayant que jamais, cet été.

—Dans le cours de semaine dernière, l'on a transporté et inhumé, au cimetière des SS. Anges, les corps qui avaient été déposés dans le charnier, dans le cours de l'hiver.

—La plupart des fabricques de beurre et de fromage du comté de Richelieu, sont depuis quelques jours en pleine activité. Les cultivateurs et les fabricants comptent sur un superbe rendement pour la saison qui commence.

—La récolte du sucre d'érable, dans le voisinage a été bien plus considérable qu'on ne l'espérait.

—La semaine dernière, nombre d'enfants fréquentant les maisons d'éducation de la ville ont fait leur première communion. Le collège du Sacré-Coeur a fourni pour sa part soixante-dix-cinq jeunes garçons; le couvent, quatre-vingt-huit jeunes filles; le Jardin de l'Infance et l'hôpital du Sacré-Coeur, dix-neuf garçons et neuf filles, soit un total de cent quatre-vingt-quinze communicants.

—La messe de première communion a été célébrée par M. le chanoine J. C. Bernard, et le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé Pelouquin, chapelain du Mont St-Bernard. La première communion au Mont St-Bernard aura lieu le 23 mai.

—M. l'abbé N. Paradis, agent général de l'Action Sociale, de Québec, était à Sorel, à la fin de la semaine dernière. M. A. P. Vanasse, avocat, a été nommé représentant de ce journal pour la ville de Sorel et le comté de Richelieu.

—La soirée donnée à l'Académie de Musique, par un groupe d'anciens élèves du Sacré-Coeur, a été couronnée d'un réel succès. Le chant, la musique, les comédies jouées ont été très bien et ont mérité les applaudissements enthousiastes de la nombreuse assistance. On a tout particulièrement aimé le magnifique chœur rendu avec un rare talent, par quelques-uns de nos meilleurs voix. MM. Damase Matte, Joseph St-Michel, A. Parent, M. M. Lamoureux, etc.

Dans les pièces jouées, MM. A. Sylvester, Lamoureux, A. Labelle, et Léon Matte, se sont surpassés; aussi ont-ils été chaleureusement applaudis.

—On pense activement les travaux de réparation du vapeur "Québec", de la compagnie Richelieu, entré dans le port ces jours derniers. On croit que ce vapeur sera prêt à reprendre son service vers la fin du mois.

—On vient de fonder, à Sorel, grâce à l'initiative de M. le Dr Ed. H. Provost, un régiment de zouaves qui sera commandé par M. Alfred Francoeur, ancien Zouave pontificien. Nous souhaitons aux officiers et aux membres de cette nouvelle organisation autant de succès qu'ils en peuvent désirer.

—Notre marché, samedi, a manqué.

## NOUVELLES DE HAWKESBURY

HAWKESBURY, Ont., 12. — M. Xavier Cadieux est parti mardi soir pour Manistich, Michigan, où il compte passer un an, ayant obtenu un bon emploi à cet endroit.

—Mlle Léopoldine Fauvel, qui était retenue à sa chambre depuis quelque temps par un empoisonnement de sang, prend maintenant beaucoup de mieux.

—L'Hôtel du Lion d'Or, tenu par Mme Salomon Bertrand, a été vendu la semaine dernière à M. Brisbois, de Saint-Jérôme. Le prix payé est de \$7,000.

—M. Alexandre Joli a vendu son magasin de Humeurs jeudi. Les acheteurs sont M. Delphis Perrier et Jules Ménard. Le prix est de \$2,500.

—La première communion dans notre paroisse aura lieu le 21 mai. Nos églises ont préparé les enfants à cet effet.

—L'hiver a été rigoureux. Il y a eu de la misère dans plusieurs maisons de la ville ici, et voilà l'été qui ne s'annonce pas trop bien. La manufacture de pulpe de MM. Riordan est fermée depuis samedi soir par deux semaines. Cette manufacture domine de l'ouvrage à 300 hommes.

—M. A. Bélanger, inspecteur des écoles bilingues, remplaçant M. Rochon qui est encore malade, était en visite officielle lundi et mardi. Il a tenu une assemblée spéciale avec les commissaires des écoles séparées. L'agrandissement de l'école, la pose d'une échelle de sauvetage et plusieurs autres questions importantes ont été débattues.

—Notre maître de poste M. Higginson, a eu le malheur de se fracturer deux côtes mercredi dernier, en travaillant dans sa cour. Il glissa et tomba sur une planche. Il fut transporté chez lui où le docteur constata la fracture.

## MORT D'UN JEUNE HOMME

M. Isaac Algar Bowles, employé durant plusieurs années à la compagnie du Pacifique Canadien, est mort samedi à la résidence de sa mère, 1027, Ste-Catherine-Ouest. Il quittait son ouvrage samedi soir au bureau de fret de la compagnie, rue Dalhousie. Sur la rue Saint-Louis, un malaise subit le força à monter dans un fiacre. Un ami qui l'accompagnait le conduisit chez sa mère où il expira quelques heures plus tard. Le défunt âgé d'environ 30 ans était le fils de feu M. Henry Bowles. Ses camarades l'estimaient beaucoup. Sa mère et deux frères lui survivent.

## DISPARU DEPUIS SAMEDI

Henry Paxton est disparu depuis samedi dernier de son domicile, rue Argyle, No. 27. Il a environ cinq pieds et six pouces. Le disparu âgé de 175 livres, a les cheveux noirs et ne porte pas de barbe. Au moment de sa disparition, il portait des pantalons rayés, un gilet de laine de couleur bleue et une casquette en étoffe laineuse. Il avait l'habitude de travailler sur les quais au déchargement des navires.

## L'AFFAIRE GUINNESS

CHICAGO, 12.—M. John Larson, de Chicago, un neveu de Madame Guinness s'en va à Laporde demain, pour établir si celle-ci est morte lors de l'incendie. Il prétend la reconnaître au moyen d'une cleatrice qu'elle portait sur la poitrine.

Plus de 15,000 personnes ont visité la ferme hier. On a remis à une huitaine les procédures contre Lamphere.

On ignore la tactique que va choisir la défense, car le prisonnier a refusé de se confier à son avocat, qui lui prescrit de ne pas discuter les accusations portées contre lui. On croit toujours que Madame Guinness est vivante.

### EAU MINERALE LAXATIVE

# Hunyadi Janos

CONTRE LA CONSTIPATION

En Vente chez tous les Pharmaciens

Guérit d'une façon douce, naturelle et certaine la constipation, la bile, l'engorgement du foie, l'indigestion, et tous les maux de l'estomac. Efficace et peu dispendieuse. Prendre une petite bouteille et prenez un demi verre à votre lever.

Plusieurs années dans une bouteille

### Pour avoir une meilleure Croûte de Paté

employez la Poudre à Pâte "Cook's Friend." Elle vous donnera une pâtisserie légère, floconneuse dont vous serez fier et qui n'occasionnera pas d'indigestion.

## La Foudre à Pâte "Cook's Friend"

est une Poudre de pure Crème de tartre, qui a subi l'épreuve d'un demi siècle de constant usage, et qui est plus populaire aujourd'hui que jamais. Le prix est d'environ la moitié de celui de quelques autres poudres qui l'égalent en qualité. Procurez-vous-en en une boîte et voyez par vous-même comme elle est bonne et économique.

W. D. McLAREN, Ltd., MONTREAL Agents: FRANK L. BENEDICT & Co. MONTREAL

Agents de la dure

Argenterie pour enfants

Les cuillères pour faire manger les enfants, cuillères pour bébé, services pour enfants, etc., portant la marque

## "1847 ROGERS BROS."

ont dessein d'une manière adéquate et faite pour résister à un dur usage. Tous les articles vendus par les principaux marchands.

La "Lettre" "Royal Robt", constitue un cadeau attrayant, en argent, elle est faite exclusivement par nos ateliers.

Meriden Brits Co.

## Sirope de Eucalyptine du Dr Laviollette

Pour Rhumes, Toux, Bronchites, etc., 30 ANS DE SUCCES

25 et 50c la bouteille.

Tél. Est. 772

## G. H. KENT, DENTISTE

483 rue Saint-Denis, Montréal

CONSULTATIONS A M. A. S. P. M. mar. -je. -no. -heb.

Le véritable et seul Authentique. Méfiez-vous des imitations vendues d'après les mérites du LINIMENT MINARD

Minard's Liniment Co. Ltd. m-74

gré l'inclémence de la température, se satisfaisant. Certaines douleurs se sont vendues moins cher que la semaine précédente. On a eu le beurre pour trente cents; les œufs pour dix-huit et dix-neuf cents; les pommes de terre pour sixante cents, etc.

—Le terme régulier de la cour de Circuit, pour le mois de mai, s'ouvrira le treize, sous la présidence de M. le juge A. A. Brunet.

—Louis Quintal, qui avait été condamné à passer plusieurs mois dans la prison de Sorel, pour voies de fait sur la personne de sa femme, a été, par l'entremise de son avocat, Mire A. P. Vanasse, et du député fédéral de Verchères, remis en liberté provisoire.

## UN VILLAGE EN FEU

MERLIN, Ontario, 11. — Le feu le plus désastreux que l'on ait jamais vu dans ce village s'est déclaré ce matin dans le bureau d'imprimerie du "Miroir de Merlin". La maison était en bois et les flammes eurent vite fait de la consumer et en dépit des efforts héroïques faits par les citoyens pour empêcher l'incendie de se propager, le feu s'étendit jusqu'aux maisons voisines. On craignit un moment que tout le village ne devint la proie des flammes mais fort heureusement le vent était très faible et on put faire la part du feu.

Les pertes : La maison et le bureau du "Miroir de Merlin" détruits entièrement, mais couverts par une assurance; la boutique de bijoutier et de coiffeur de M. A. W. Smith, en ruines, mais on put sauver la plus grande partie de son contenu, elle était assurée; le magasin de M. I. Abram, dans la maison dont le docteur Bell est le propriétaire. On a sauvé une partie des marchandises mais le stock n'était pas assuré. La maison était assurée, un immeuble appartenant à M. Hall et non habité, assuré; la bâtisse de M. Fraser, qui servait de magasin de chaussures, on ignore si elle est assurée.

Le total des pertes est d'environ \$25,000.

Pourquoi un bossu peut-il se perdre par ce qu'un bienfait n'est jamais perdu

## Mal de Tete

Si vous faites usage d'autre remède contre le mal de tête, pourquoi ne prenez-vous pas Zutoo à la place ?

Il guérira tout aussi rapidement vos maux de tête et vos rhumes et vous n'aurez à craindre aucun des mauvais effets qui peuvent se produire par suite de l'emploi de remèdes ordinaires.

Prenez tablettes d'essai gratuitement.

B. N. Robinson & Co., Coaticook, Que.

## Prenez Zutoo

LA COMPAGNIE DE VITRINES DE MONTREAL

A. T. EARL, Propriétaire

Manufacturier de vitrines en nickel argenté, noyer noir, corail, ébène, marbre, etc. Fournitures pour bijoutiers, pharmaciens, hôtels,

RIXE QUI FINIT BIEN

LES DEBARDEURS D'OWEN SOUND, APRES AVOIR ATTAQUE LES CONTRE-REVISTES, ET MENACE LES AUTORITES DU "PACIFIQUE CANADIEN" ARRIVENT A S'ENTENDRE AVEC LA COMPAGNIE

OWEN SOUND, 12. — Une rixe s'est produite entre les débardeurs en grève du "Pacifique Canadien" et les agents de la Sûreté qui avaient mission de protéger les fonctionnaires de cette compagnie qui se trouvaient à bord du vapeur "Dundee". Voici la liste des blessés :

L'agent de police Wright, du Pacifique Canadien, à Toronto, contusions sur le crâne produites par un bâton ; un autre détective de la même compagnie, blessures légères ; M. Edward O'Brien, un pharmacien de Toronto qui était parmi les spectateurs, coups de revolver dans la cuisse ; James Lumbie, gréviste, coups de revolver dans la cheville du pied ; James McIntosh, d'Owen Sound, gréviste également, contusions graves à la tête.

La compagnie désirait faire décharger le vapeur "Dundee" du Pacifique Canadien, avec l'aide des contre-grévistes qu'elle avait recrutés à Toronto, mais les grévistes, au nombre de plusieurs centaines s'interposèrent et menacèrent d'employer la violence pour s'opposer à l'exécution de ce travail.

Trois hauts fonctionnaires du Pacifique Canadien M. le surintendant général Osborne, M. le capitaine Murrich et M. le surintendant divisionnaire Nelson, se trouvaient alors sur le navire et ordonnèrent de repousser l'attaque des grévistes. C'est alors que se produisit la fusillade.

On lut la "loi sur les émeutes" aux grévistes avant que les agents de la sûreté fissent feu, ce qui était devenu nécessaire si l'on voulait sauver la vie aux fonctionnaires. Quand la rixe prit fin, tout travail cessa et les grévistes ainsi que les fonctionnaires remontèrent vers la ville. Il y eut une conférence ; la compagnie fit les propositions les plus avantageuses qu'elle eût jamais faites aux grévistes, mais celle-ci les repoussèrent tout d'abord. De peur de désordres plus graves, le maire et les fonctionnaires du "Pacifique Canadien" demandèrent du secours à Toronto.

Néanmoins, un peu plus tard, à midi 45, les grévistes firent savoir aux fonctionnaires de la compagnie qu'ils voulaient accepter une nouvelle échelle de salaires, qui ne renferme plus le système du "bonus", contre lequel ils ont eu si souvent à se plaindre. Les ouvriers recevront par jour de travail dans les hangars de la compagnie 15 cents de l'heure, les heures de travail supplémentaires seront payées à raison de 16 cents chaque. Pour le déchargement et le chargement des grains et du charbon ils recevront 20 cts par heure. La compagnie s'engage à renvoyer les grévistes et transporter gratis les contre-grévistes à Toronto.

L'année dernière les ouvriers étaient payés à raison de 14c de l'heure et recevaient un "bonus" de deux cents de l'heure pour tout le travail de la saison. On réduisit leur salaire à 12c ce qui amena la grève. On considère que l'arrangement nouveau fait avec la compagnie par les ouvriers est une victoire pour ceux-ci.

Toronto, 12.—Le maire d'Owen Sound avait fait une réquisition de troupes auprès des autorités militaires. Cette réquisition fut reçue par le brigadier général Cotton vers les 11 heures 30 du matin, et celui-ci donna ses ordres pour rassembler une centaine de soldats. A 2 heures toute la troupe paradait dans les rues de la ville puis se dirigeait rapidement vers la gare mais, au dernier moment, on apprit que l'on espérait pouvoir régler la question d'une manière pacifique et les soldats rentrèrent au quartier.

CAMBRIOLAGE Vers dix heures et trente, dimanche des cambrioleurs ont pénétré dans l'atelier de barrière de M. Vallières, 12, rue Prince-Arthur. Ils ont volé deux rasoirs. Le constable Dulpé a fait rapport au bureau de la sûreté.

GRAVES ACCUSATIONS

L'ANCIENNE ACTRICE, Mme ST-ANDRE, AURA A REPRENDRE A TROIS ACCUSATIONS D'UNE TRES GRANDE GRAVITE

L'enquête préliminaire dans les différentes causes criminelles, concernant l'ancienne actrice, Hélène Jarraud, s'est terminée, hier après-midi. L'accusée aura à répondre à trois accusations d'une très grande gravité : celle d'avoir tenté de tuer Léon Ducharme, celle d'avoir conspiré avec le belge Gaveart, pour assassiner et voler le même M. Ducharme, et enfin celle d'avoir tenté d'empoisonner le cheval de ce dernier. L'accusation de menaces de mort a été abandonnée par la poursuite.

Après l'audition des témoignages, le juge Choquet a décidé qu'il y avait matière à procès dans chacun des trois cas, et l'accusée devra faire son examen volontaire, demain matin.

Mme Wilson a déclaré qu'il ne ferait pas entendre de témoins à l'enquête préliminaire, mais qu'il réserverait sa preuve pour le jour du procès. Il a ajouté qu'il était anxieux de voir le procès fixé pour le jour le plus rapproché possible. Selon toute apparence, il aura lieu, dès mardi prochain, en cour des sessions spéciales.

La première cause entendue a été celle de CONSPIRATION.

Le témoin Albert Poirier, a répété le témoignage qu'il a déjà rendu, et il n'a révélé aucun fait nouveau. M. Jos. Mignolet, qui est maintenant témoin de la poursuite, raconte comment, un soir, il se rendit, en compagnie de l'accusée, au domicile de Gaveart, et comment il avait accidentellement rapporté les paroles de la femme Saint-André.

Mme Germain, qui représente la poursuite, lui demanda pourquoi il est arrêté chez Gaveart, à une heure aussi avancée de la soirée. Le témoin répond que la température était belle, qu'il vit de la lumière aux fenêtres et qu'il décida d'entrer afin de converser.

Le détective Samson produisit un complet d'homme trouvé par le détective Cowan, dans un hangar situé en arrière de la maison habitée par l'accusée. L'on sait que deux masques ont été aussi trouvés et qu'ils ont déjà été produits par la poursuite.

En ce qui concerne la cause d'EMPOISONNEMENT DU CHEVAL,

trois témoins ont été entendus. Le plaignant estime la valeur du cheval à \$250. Le Dr Gagné déclare qu'il fut appelé à donner des soins au cheval de M. Ducharme, le 14 de février dernier. Après examen il a constaté que l'animal avait été empoisonné avec de la strychnine. Il a administré de puissants antidotes, et l'animal a pu être sauvé.

Un jeune homme, du nom de Georges Power, dit qu'il a vu l'accusée entrer dans l'écurie où se trouvait le cheval. Elle porta de l'avoine au cheval, et quelque temps plus tard, le médecin vétérinaire dut être appelé.

Après l'audition de ces témoignages, le juge Choquet rendit la décision rapportée plus haut. Quant à Gaveart, il aura, lui, à répondre à l'accusation de conspiration.

SIROP DU DR FRED DEMERS pour les enfants est reconnu le meilleur pour le sommeil, dentition, contre les coliques et diarrhées. Demandez-le toujours.

PERMIS DE CONSTRUCTION Un permis a été accordé à la Montreal Baseball Amusement Co. pour la réparation de la grande estrade sur le terrain du jeu, rue Ste-Catherine.

Un permis a aussi été accordé pour l'érection d'une église luthérienne au No. 278, de la rue Manoe. L'église coûtera \$15,000 et le presbytère \$6,000.

AVIS SPECIAL L'Ecole Normale Jacques-Cartier a acheté le bel orgue Karn, à deux claviers, qui a été si admiré dans la vitrine des entrepôts de Layton Bros, 144 rue Peel.

L'ACCIDENT DU MONTCALM

L'ENQUETE SE CONTINUE ET PLUSIEURS IMPORTANTS TEMAIGNAGES SONT ENTENDUS

L'enquête sur la collision survenue dans la soirée du 7 mai dernier entre le "Montcalm" et le "Milwaukee" dans le port de Québec, s'est continuée à 2.30 heures, hier après-midi. Le capitaine Griffiths du "Milwaukee" et le capitaine Bélanger, du "Montcalm", avaient été entendus dans la matinée, et il semble d'après leurs témoignages, que le "Montcalm" passa devant le "Milwaukee", le croyant arrêté pour changer de pilote.

A 2.30 heures, le capitaine Bélanger fut transquestionné par M. Meredith. Il déclare qu'avant d'arriver il vit une chaloupe se diriger vers le "Milwaukee", et présuma que le steamer s'était arrêté pour prendre à son bord le pilote de Québec à Montréal. Il dit admettre, toutefois, qu'à ce moment il ne remarqua pas si les hélices étaient en mouvement. A propos des trois coups de sifflet du "Milwaukee", le capitaine Bélanger ne peut assurer s'il les a entendus avant ou après qu'il eut lui-même siffilé, mais il croit être certain que ce fut immédiatement après. Après la collision il découvrit que son vaisseau avait une large voie d'eau, et il se dirigea à toute vapeur vers le bassin de la Douane.

Après l'audition du capitaine Bélanger on procéda à l'examen des livres du bord du "Milwaukee", puis

LE PILOTE LOUIS Z. BOUILLE vient faire sa déposition. M. Bouillé est pilote depuis janvier 1878. Trois ou quatre minutes avant l'accident il aperçut le "Montcalm" sur la gauche du "Milwaukee" et en arrière. Le "Montcalm" avançait beaucoup plus vite, et lorsque M. Bouillé fut parvenu sur la passerelle, il était encore en arrière du steamer du C. P. R. Toutefois, ils furent dépassés presque immédiatement, et il perdit de vue la lumière verte du "Montcalm" au bout de quelques secondes. Il y fit encore attention, après sa disparition, et tout à coup, la lumière verte du "Montcalm" parut à nouveau à leur avant. Le capitaine Griffiths ayant lancé une exclamation, donna un seul coup de sifflet, que M. Bouillé comprit comme devant attirer l'attention du "Montcalm", et le signe fut mis à :

ARRRET. Puis presque immédiatement, deux ou trois secondes après, le capitaine Griffiths, d'une main, mit le signal à

TOUTE VITESSE arrière, et de l'autre main, donna trois coups de sifflets très courts. La sirène du "Montcalm" trois coups très courts, fut entendue pour ainsi dire, dans le même temps. La collision se produisit quand même. A une question qui lui fut posée par le commandant Spain, M. Bouillé déclare formellement que la lumière verte du "Montcalm" n'avait pas encore disparu et se trouvait encore à la gauche du "Montcalm" lorsque le steamer fut mis à toute vitesse avant. Le vaisseau du Pacifique Canadien, pour changer de pilote, s'était arrêté à la place habituelle, à environ 1,500 pieds du pont des traversiers de Lévis.

Il était exactement au moment où fut mis à toute vitesse avant, 9 heures et 33 minutes. Après l'accident, il était 9 heures et 36 minutes. C'est l'officier de pont qui donna ces renseignements à M. Bouillé. Le pilote sur le "Montcalm" entendit parfaitement le capitaine Griffiths dire au "Montcalm" Est-ce que tout est en ordre ? A quoi le capitaine Bélanger répondit : Je ne sais pas encore. Il n'aperçut, ni n'entendit

AUCUN SIGNAL demandant de l'aide et le "Montcalm" continua sa route, droit en remontant la rivière après qu'on eut constaté que étaient les dommages et qu'on fut sûr de l'absence de tout danger. M. Bouillé jure alors que le "Montcalm" s'éloignait et ne paraissait pas être en danger, lorsque le "Milwaukee" continua sa route.

Le pilote L. Z. Bouillé déclare aussi qu'il a conduit le "Montcalm" plusieurs fois de Québec à Montréal et que le vaisseau répond parfaitement à la direction donnée au gouvernail.

Le premier officier du "Montcalm", Edgar Pelletier, est alors entendu. Il dit être monté sur le pont à 9 hrs. Il se trouvait en arrière du capitaine Bélanger sur la passerelle. Le "Milwaukee" semblait arrêter lorsque le "Montcalm" commença à tourner sur la droite pour aller accoster au quai Allan. Quand ils furent à environ 300 ou 400 verges du "Milwaukee", il dit au capitaine Bélanger : "Voilà un vapeur !" A deux cents verges environ, le "Montcalm" fut mis à toute vitesse, arrière et la sirène fut sonnée trois fois. Le signal du "Milwaukee" fut entendu immédiatement après et la collision se produisit. Edgar Pelletier, descendit immédiatement dans la cale pour juger des dommages et lorsqu'il remonta, quelques minutes après, le "Milwaukee" s'éloignait. Pendant qu'il était à fond de cale, il entendit causer entre les deux vaisseaux, mais ne comprit pas ce qui fut dit.

Le troisième officier du "Milwaukee", A. Holland, déclare que c'est la lumière verte du "Montcalm" qui lui fit voir que le "Montcalm" avait l'intention de les couper. Il corrobore les témoignages déjà entendus. A 10.30 heures, ce matin, commençait l'audition des membres de l'équipage du "Montcalm".

L'UNIVERS ENTIER est unanime à proclamer le VIN St MICHEL LE ROI DES TONIQUES

Toutes les nations s'accordent sur un seul point, c'est que le VIN "ST MICHEL" est incomparable comme stimulant. AMI du pauvre comme du riche, du vieillard comme de l'enfant, de la femme comme de l'homme.

Il guérit promptement, radicalement et infailliblement toutes les maladies causées par l'appauvrissement du sang. Avec lui, plus de faiblesse, plus d'anémie, plus de débilité, c'est... La Force—La Vigueur—La Santé—La Vie

Grâce à son goût agréable, les personnes qui d'habitude ont horreur des remèdes, prennent le VIN "ST MICHEL" avec plaisir. Voici quelques attestations qui prouvent l'efficacité du

VIN St MICHEL

Table with 4 columns of testimonials for Vin St Michel, including names like Flore Bergeron, Bertha Bourdon, and Dr P. Carles.

UN DRAME AU CHATEAU Grand Roman Inédit par JULES MARY. Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres.

—Moi, ils m'ont donné l'ordre de quitter Royoumont... —Chassée? —Chassée! —Votre intention étant de ne rien cacher, voulez-vous m'expliquer comment il se fait que vous soyez revenue au château hier au soir? Et comment, avant pris votre billet pour Paris, vous avez renoncé tout à coup à ce voyage? Comment enfin, dans toute cette après-midi de la journée d'hier, vous avez eu une attitude si étrange qu'elle a frappé de surprise tous ceux qui vous ont rencontrée? —L'ingratitude de mes fils m'affolait. A partir de l'heure où j'ai quitté Royoumont, je n'ai vraiment pas su ce que je faisais... Ce que j'ai fait reste pour moi enveloppé de ténèbres... Comme une sorte de rêve dont on ne se souvient pas au réveil... De quelle façon suis-je allée à la gare? Ai-je pris mon billet? L'ai-je payé?... Ai-je attendu? Ai-je laissé partir le train sans l'entendre et sans le voir?... Suis-je revenue à Royoumont?... Qu'ai-je fait, en cette soirée? Ne me le demandez pas, monsieur, il me serait impossible de préciser et de vous répondre clairement...

Qu'êtes-vous allée faire dans la forêt? —Suis-je entrée dans la forêt? Je l'ignore. —Vous étiez à ce point hors de vous? —Oui... C'est une journée affreuse que celle d'hier, à cause de l'infamie de mes fils et pourtant c'est un jour à retrancher de mon existence, puisque je ne l'ai pas vécu... —En forêt, ne vous êtes-vous point trouvée en présence de Germaine? —Je ne sais pas. Il vous serait prouvé que je l'ai vue, cette fille, et que je lui ai parlé, et que je l'ai menacée... Il vous serait prouvé, même, que c'est moi qui l'ai tuée... Je ne dirais : "C'est possible..." moi, je ne sais rien... C'est que ma douleur était profonde... Je ne voyais ni n'entendais qu'elle! —Vous fils avaient reçu, dans la journée, un mot d'ordre de Germaine Marberoux... Elle leur disait, simplement : "Aujourd'hui ! Sapez-vous ce que cela signifiait? Ou, si, en réalité, vous ne le savez pas, pouvez-vous me guider, et le deviner peut-être? La veuve resta longtemps pensive. Elle faisait de visibles efforts pour comprendre ce nouveau mystère. —Je vais vous donner une signification de ce mot, dit-elle enfin, mais je ne vous garantis pas que ce soit la bonne... Cette fille avait dit, la veille, exigeant de mes enfants, leur séparation absolue d'avec moi... La pensée de me chasser à moi, venir d'elle... après la scène violente qu'elle a été racontée... Ils ont dit de lui promettre... Mais elle a pu crain-

dre qu'ils ne changeaient de résolution, une fois hors de sa présence... Et le lendemain elle a voulu sans doute leur rappeler ce qu'ils avaient dit lui jurer la veille... Et c'est pourquoi elle leur a envoyé ce mot : "Aujourd'hui !" Cela signifiait : "C'est aujourd'hui qu'il faut que vous chassiez votre mère..." Je l'exécute... Non pas demain ! Est-ce cela, je l'ignore... Elle secoua la tête. —Aussitôt cette injonction reçue, s'écrièrent-ils, nous sommes prêts à obéir, nous partons... séparément encore... se sont dirigés vers la forêt... où ils ont pénétré séparément tous... L'ordre de Germaine Marberoux ne vous concernait donc pas... Votre explication n'est pas la bonne. Il faut chercher autre chose... Elle secoua la tête. —Je ne sais pas, dit-elle... C'est à mes fils que vous devriez demander... —Chacun d'eux m'a conté une histoire différente... Ils m'ont menti !... Nathalie eut un frémissement. Elle pensait : —Ce sont eux qui l'ont tué! Mais pourquoi? —Pendant que, de son côté, le magistrat se disait : —Dans quelle mesure est-elle complice du crime commis par ses fils? Car lentement sa conviction se formait et il croyait à la culpabilité des deux frères. —Pendant il laissait Nathalie en liberté. —Vous vous tiendrez à ma disposition, dit-il, j'aurai à vous enten-

dre de nouveau. Elle hésitait à lui adresser une question. Elle s'y décida : —Vous avez emmené mes enfants... c'est donc que... vous croyez... —De graves présomptions pèsent sur eux. Ils se sont trouvés embarqués pour ce que son fils avait peut-être deviné quel était l'auteur de ce crime. Il redoutait, dans leur vie, l'apparition des juges, et puisque Chiboulot n'avait voulu rien dire, à lui, le père, il sentait confusément que le gargon, pour des raisons graves, sans doute, ne se confierait pas davantage aux magistrats. —Que se passera-t-il alors? Il se demandait l'esprit à la torture pour deviner le secret d'Henriot ; comment eût-il pu y parvenir? Mais Chiboulot? —Il se demandait si la tempête s'abattrait sur lui, ou si elle passerait sans l'atteindre. —Depuis deux jours, entre Lison et lui aucune allusion n'avait été faite au lugubre orage de la forêt. Ils se regardaient craintivement, et c'était tout. Dornak et lui étaient retournés le matin du lundi, à leur travail de la coupe. Les gendarmes avaient disparu. Quelques curieux virent encore, en la questionna. Ils évitèrent de répondre. Après quoi, ce fut la solitude. —Mais Rose-Lison? —C'était, chez elle, la mère détressée que chez son ami, et les mêmes terreurs. (A suivre)

MME GUINNESS L'A-T-ELLE TUE ? CHRISTIANIA 12.—Les parents de M. Olaf Jansen, un Norvégien, se sont adressés à la légation américaine ici pour demander s'il serait possible de les rassurer ou de les renseigner au sujet de la disparition de M. Jansen ; ils craignent qu'il ne soit parmi les victimes de Madame Guinness de Laporte, Indiana. En effet, Jansen leur avait écrit il y a deux ans qu'il quittait Carroll, Indiana pour se marier avec une riche veuve de Laporte, dont il avait fait connaissance par voie d'annonce. On n'a plus entendu parler de lui depuis ce temps. LA MORT DE CIOCIO M. le coroner MacMahon a tenu une enquête, sur les causes de la mort de Dominico Cicio, arrivée vendredi soir, à la fabrique "Portland Cement Co.", à la Pointe-aux-Trembles. Cicio était tombé dans une boîte de poudre de ciment, et avait été asphyxié. Le jury a exoneré la compagnie de tout blâme, étant donné que Cicio a été victime d'un pur accident.

# Dans le District de Québec

L'hon. L. P. Pelletier, ancien Procureur-Général, demande un nouveau mandat aux électeurs de Dorchester. — Il prononce un discours programme. — L'hon. M. Chapais, le sénateur Landry, M. D'Auteuil, M. P. P., etc., adressent la parole, etc., etc.

(De l'envoyé spécial de la PATRIE)

QUÉBEC, 12. — L'honorable L. P. Pelletier a ouvert hier après-midi, à Sainte-Hélène, sa campagne électorale dans le comté de Dorchester.

Retiré de la politique active depuis 1904, l'ancien procureur-général va redemander au comté qu'il a représenté durant seize ans à la Législature un mandat de député.

L'Assemblée de Sainte-Hélène était annoncée depuis plusieurs jours comme devant être le premier coup de canon tiré par les conservateurs dans la lutte électorale qui commence, et son importance s'accroît du fait que l'hon. L. P. Pelletier a été choisi pour être l'organisateur des forces conservatrices dans le district de Québec.

Un train spécial partit de Lévis, à onze heures et quinze, avec l'hon. M. Pelletier et plusieurs de ses amis. De ce nombre, nous avons relevé les noms suivants :

L'honorable Thomas Chapais, le sénateur Landry, MM. Omer Beaulieu, W. Amyot, Auguste Lemoine, J. Lagueny, J. A. Doyon, Emile Demers, A. A. Cantin, Uric Drouin, Ed. Julien, Eug. Boucher, Dr J. Gilbert, J. A. Cantin, E. Smith, E. Baillargeon, Elz. Fiset, Noël Belleau, Alex. Darveau, F. A. Wilson, J. de L. Taché, J. A. Gagné, Alb. Gagné, C. J. Baillargeon, A. Roy, J. N. Lévesque, Félix Leclerc, J. A. K. Laflamme, Honoré Perrault, Dr Michel Fiset, Eug. Robitaille, S. Turcotte, Théop. Pageot, Uric Pageot, Jos. Robitaille, A. E. Sauvati, H. Pouliot, J. E. Fortin, A. V. Roy, Dr N. Verge, Dr Elz. Laberge, A. Baillargeon, Boniface Lefebvre, X. Pouliot, A. Bréard, Nap. Thivierge, L. P. Robitaille, P. D'Auteuil, notaire Paré, Ed. Clion, E. P. Bérubé, Ad. Demers, C. V. Darveau.

Plusieurs personnes montèrent dans le train, aux diverses stations, et il en arriva aussi un certain nombre par le train de Sherbrooke.

En descendant du train, à Sainte-Hélène, l'hon. M. Pelletier fut reçu à la gare par M. J. B. Morin, député de Dorchester au fédéral, M. Geo. Dussault, préfet du comté, et autres.

L'Assemblée eut lieu en plein air et commença vers une heure et trente. Environ cinq à six cents personnes assistaient à cette assemblée qui fut très paisible.

Une jolie fillette du nom de Chabot présenta un bouquet à l'hon. M. Pelletier qui l'embrassa chaleureusement sur les deux joues.

M. Georges Dussault, maire de Sainte-Marguerite et préfet du comté de Dorchester, fut appelé à présider l'Assemblée, ce qu'il fit avec beaucoup de dignité. Il rappela qu'en 1904, M. Pelletier demanda à ses électeurs de lui permettre de se retirer de l'arène parlementaire.

Les élections n'y consentirent qu'à la condition qu'il reviendrait dans deux jours meilleurs. C'est ce que M. Pelletier fait aujourd'hui.

L'HON. THOMAS CHAPAIS

L'hon. M. Thomas Chapais adressa ensuite la parole. Il rappela aux électeurs de Dorchester, l'Assemblée tenue au même endroit, dans l'automne 1904. C'était par une journée triste et sombre, au lendemain de la défaite du parti conservateur aux élections fédérales, au moment où ce parti était encore tout saignant des blessures qu'il avait reçues dans la mêlée. Le gouvernement provincial d'alors, qui était loin d'être brave, profitant de la faiblesse des conservateurs, ordonna des élections générales sans leur donner le temps de rallier leurs phalanges éparses. C'est alors que les chefs du parti décidèrent de s'abstenir de la lutte et de laisser le champ libre aux libéraux. M. Pelletier vint demander à ses électeurs

LA PERMISSION

de se retirer de la lutte, permission que ses électeurs ne lui accordèrent qu'à contre-cœur. Il y eut même des vieillards qui versèrent des larmes, tant ils déploiaient voir partir celui en qui ils avaient reposé leur confiance depuis si longtemps.

L'hon. M. Chapais se souvint de l'engagement qu'il avait pris en cette circonstance. Il avait promis aux électeurs de Dorchester de leur ramener leur député dès que l'occasion se présenterait pour les conservateurs de faire une lutte convenable.

Il tint sa promesse, et il ramène aujourd'hui M. Pelletier dans le beau comté qui ne lui a jamais refusé sa confiance; il

ble. Il tient sa promesse, et il ramène aujourd'hui M. Pelletier dans le beau comté qui ne lui a jamais refusé sa confiance; il

LE RAMENE

plein d'ardeur et de courage, prêt à prendre le commandement en chef de l'armée conservatrice dans le comté de Dorchester, et prêt à la conduire à la victoire.

"Voulez-vous de nouveau M. Pelletier pour votre député?" demanda M. Chapais. "Oui! Oui!" répondit un grand nombre de voix.

"Et bien! reprend M. Chapais, nous vous le ramenons, convaincus que vous lui continuerez votre confiance, et que M. Pelletier sera votre député le soir du huit juin prochain!"

L'hon. M. Chapais fut longuement applaudi.

L'hon. L.P. PELLETIER

Quand l'hon. M. Pelletier se leva pour parler à ses anciens électeurs, il reçut une longue ovation.

Après avoir remercié les électeurs de l'accueil qui lui était fait, l'orateur s'est exprimé à peu près comme suit, indiquant les grandes lignes de son programme :

LA TERRE LIBRE ET GRATUITE AUX DÉFRICHEURS

PLUS DE CONFLIT ENTRE LE MARCHAND DE BOIS ET LES COLONS

Parmi toutes les questions importantes qui doivent solliciter en ce moment l'attention de tous les vrais patriotes, il n'en est pas de plus grave que celle de la colonisation. A ce sujet je désire faire observer d'abord qu'on ne saurait regarder sans inquiétude ce qui se passe relativement à l'immigration. Au lieu d'attirer parmi nous des étrangers qui constituent trop souvent un élément peu désirable, pour lequel on ne peut pas essayer de garder les gens tout en faisant appel à une immigration entourée de toutes les garanties que l'on est en droit d'exiger quand il s'agit de fortifier la population d'un pays.

Nous vendons à nos colons des terres qui leur faut péniblement défricher. Il me semble que le temps est venu d'adopter une politique nouvelle.

Au colon de bonne foi (qu'il ne faut pas confondre avec l'exploiteur déguisé en colon) la province devrait donner gratuitement la terre qu'il va défricher en l'arrosant de ses sueurs et où il va fonder une famille.

Nous percevons chaque année, de plus en plus, comme prix de vente, des terres aux colons, une somme variant de cinquante à quatre-vingt mille piastres. Mais il nous en coûte pour percevoir cet argent, en dépenses, salaires et commission, au moins le tiers et souvent la moitié.

Nous perdons donc peu de chose en donnant les terres gratuitement et nous imprimons une impulsion puissante à la colonisation.

Le premier devoir du gouvernement qui succédera au régime endormi sous lequel nous vivons actuellement devrait être de passer un ordre en conseil faisant remise de ce qui est dû par les colons, acheteurs des terres publiques, qui ont rempli toutes les autres conditions d'établissement.

Les Etats-Unis passent par une crise qui contribue à nous ramener quelques-uns de nos Canadiens. Profitons de cette circonstance, pour en attirer d'autres qui reviendront s'établir dans leur pays. Ça sera une bien meilleure action que de laisser pénétrer chez nous une immigration dont nous avons souvent honte.

D'un autre côté, le conflit perpétuel entre le marchand de bois et le colon devrait être réglé par une juste loi trop loi trop longtemps attendue qui saurait respecter les droits acquis et laisser en même temps le colon marcher sans entrave vers l'avenir que son patriotisme et son courage devraient lui assurer.

Si l'on désintéressait le marchand de bois de l'endroit où le colon veut et cultiver le sol, le colon de laisser pénétrer chez nous une

n'aurait affaire qu'aux pouvoirs publics; de son côté, le marchand de bois ne serait pas injustement dépossédé et le défricheur ne serait pas obligé d'attendre pendant des mois et des mois pour être certain que son lot est sa propriété et qu'il ne lui sera pas enlevé.

La colonisation devrait être pratique, méthodique et raisonnée.

Le chemin de colonisation devrait précéder le colon au lieu de le suivre. Ouvrons à celui-ci une voie au lieu de le laisser languir et souffrir au milieu des souches et des rochers.

Groupons les colons et ne les laissons pas planter leur tente au hasard dans la forêt. Ils auront ainsi plus vite un clocher, une organisation

administrative relevant du département de l'Instruction Publique plutôt que du pouvoir judiciaire.

Les appels des décisions des commissaires aux tribunaux sont une source de dépenses inutiles.

Un délégué du département de l'Instruction Publique (quand le surintendant ne peut pas lui-même se rendre sur les lieux) devrait aller sur place, afin d'éviter des dépenses de déplacement aux intéressés et à leurs parties, il devrait entendre les parties, sans frais, faire rapport et le surintendant déciderait.

Une autre erreur a aussi été commise en 1899.

La nomination et la destination des inspecteurs d'écoles ne devraient dépendre de l'exercice d'un patronage politique souvent aveugle et arbitraire.

Le gouvernement qui se mettrait résolument à l'œuvre pour modifier le sort des instituteurs et institutrices aurait bien mérité de la province. On a fait quelque chose dans le passé; mais le temps est venu d'adopter une mesure d'ensemble qui aurait une efficacité à la fois prompt et universelle.

Il faudrait résolument se mettre à l'œuvre et coopérer avec le peuple, pour répandre l'éducation populaire et lui faire donner toute sa mesure. Le père de famille qui a la charge et la mission de faire instruire ses enfants, et le pouvoir public, qui a le devoir de l'aider et de le secourir dans l'accomplissement de cette œuvre, devraient combiner leurs efforts pour qu'il n'ait pas un seul enfant dans cette province, qui n'ait reçu sa bonne part de ce qu'on a appelé avec raison "le pain béni de l'éducation".

Pourquoi en outre sommes-nous si souvent obligés d'aller chercher ailleurs des jeunes gens possédant des plus nécessaires?

Pourquoi ne pas diriger une partie notable de notre jeunesse, aussi pleine de talents que celle des autres pays, vers cette carrière devenue plus fructueuse. Il y aura toujours assez d'avocats, de médecins, de notaires. Faisons donc un peu autre chose et ne continuons pas à aller si souvent chercher ailleurs des hommes compétents sur les questions techniques. Pour cela tournons-nous vers nos Universités. Aidons-les, encourageons-les et faisons-leur appel pour qu'elles puissent nous donner l'enseignement technique supérieur, dans toute sa plénitude.

N'est-ce pas que le gouvernement qui aurait fait cela — non pas par des demi-mesures, mais avec un coup d'aile hardi — laisserait une belle œuvre derrière lui?

VENDEURS DU BOIS DE PULPE ET MANUFACTURERS-LE AU PAYS.

M. le sénateur Legris — un des chefs libéraux de cette province — s'est écrié dans un moment de patriotisme éclairé : "J'affirme sans crainte d'être contredit que nous 'enverrons' d'un million de dollars 'de droits de coupe'."

On dit : les droits de coupe se paient : Comment peuvent-ils se payer pour les quantités énormes de bois que des grosses compagnies enlèvent au sujet desquelles aucun rapport n'est fait au département? Cet état de choses doit immédiatement cesser.

Il faut encourager la fabrication et le commerce du bois de pulpe; nos cultivateurs et nos colons y trouvent une source de revenus considérable et nécessaire.

Ne tolérons plus cependant une politique qui est un véritable suicide. Les Etats-Unis ne peuvent plus se passer de notre bois. Ils nous l'achètent à un prix trop bas et ils le manufacturent chez eux en riant de nous.

Les Etats-Unis près de 600 manufactures de pulpe à papier et de papier qui s'alimentent avec notre bois. Les ouvriers Américains et des Canadiens expatriés gagnent dans ces moulins des gages dépassant cinq millions par année. Pourquoi ne pas faire gagner ces cinq millions de gages à nos Canadiens restés ici et à ceux qui nous reviennent au lieu de chercher de l'ouvrage là-bas?

L'Angleterre seule achète des Etats-Unis pour trente millions de piastres de papier par année. Pour vendre ce papier en Angleterre les manufacturiers américains viennent chercher notre bois, ils achètent ce bois moins cher pour se rembourser du fret qu'ils paient pour le transporter chez eux, ils le manufacturent là-bas et ils l'expédient des ports américains. Pourquoi ce papier dont notre bois est la matière première ne se manufacturerait-il pas ici?

C'est ne peut pas se faire tout à coup; mais, petit à petit, nous vendrions encore plus de bois de pulpe et une autre partie de ces trente millions serait gagnée par ceux qui charieraient ici, et dans les ports canadiens, ce produit manufacturé qui s'expédie maintenant des ports américains. Pourquoi ne pas garder ici tout cet argent que les étrangers font avec notre bois?

Il est à ma connaissance personnelle que les capitalistes anglais attendent l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement éclairé pour établir ici sur les bords de nos rivières, de grandes usines, afin de cesser de payer tribut aux manufactures américaines qui les surchargent. Ce n'est pas par des centaines de mille piastres, mais par millions et par millions que ce capital nous arrive. Et bientôt les manufacturiers américains eux-mêmes seraient obligés de faire la même chose.

L'expérience n'est pas nouvelle. La province d'Ontario l'a essayée pour le bois de sciage et les moullins américains ont traversé les frontières avec leurs capitaux et leurs machines.

Dans cinq ans notre belle province serait couverte de manufactures. Cela ne vaut-il pas mieux que de donner comme aujourd'hui, notre "droit d'aubaine" pour un plac de lentilles?

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE NATIONAL

Nous avons des lois sages qui défendent de couper du bois de dimension trop minime sur nos terres publiques. Ces lois veulent que nos forêts soient exploitées mais qu'elles ne soient pas ruinées; il faut garder le petit bois pour qu'il grandisse et que la forêt redevienne ce qu'elle était dans un temps normal et raisonnable. Il n'y a qu'à regarder descendre le bois dans nos

rivières pour constater le crime national, qui, sous ce rapport, se commet, grâce à l'apathie des pouvoirs publics.

Nos commerçants de bois canadiens, en règle générale, (il y a cependant de malheureuses exceptions), comprennent la situation, mais des gens qui n'ont aucun autre intérêt en cette province que de venir y chercher, pour l'exploitation étrangère, notre plus grande richesse, ont érigé en système ce malheur public. Il n'y a pas de gouvernement digne de ce nom qui devrait tolérer cela une seule minute. Songez à l'avenir : pensons un peu à ceux qui viendront après nous. Gardons le petit bois pour eux : il leur rendra alors le même service qu'à nous.

Arrêtons aussi sans plus tarder la vente aux enchères, à vil prix, du patrimoine national, pour solder nos dépenses annuelles en manquant notre capital, c'est-à-dire arrêtons la vente des limites à bois jusqu'à ce que les besoins du commerce et l'intérêt public rendent la chose nécessaire. Depuis plusieurs années une spéculation scandaleuse se pratique sous ce rapport.

Nos forêts augmentent de valeur tous les jours. Gardons-les tant que nous pourrions pour ce soit la Province qui bénéficie de cette augmentation de valeur.

REFORME DU CONSEIL LEGISLATIF

Ouvrons en la porte au clergé, aux Universités, au commerce, à l'agriculture, aux unions ouvrières, etc.

Pendant des années le Conseil Législatif a été menacé dans son existence, mais les adversaires les plus acharnés de cette branche importante de notre législation, ceux-là même qui faisaient de son abolition un des principaux articles de leur programme, sont devenus aujourd'hui ses défenseurs.

Inutile de dire qu'il faut rester fidèle au principe du maintien d'une chambre hantée; mais n'y a-t-il pas lieu ici à une grande amélioration?

Que le gouvernement conserve le droit de nommer un certain nombre de Conseillers Législatifs, mais qu'une partie notable du Conseil, dont l'effectif pourrait être un peu augmenté, représente autre chose qu'un simple ordre en conseil du gouvernement du jour, voilà un desideratum légitime.

Sans toucher aux droits acquis et au fur à mesure que les circonstances le permettent, pourquoi ne pas demander au clergé, aux universités, aux bureaux et chambres de commerce (qui remplissent déjà un rôle si important, mais dont le nombre pourrait être augmenté et le rôle agrandi) aux professions libérales aux intérêts agricoles, unions ouvrières, aux voyageurs de commerce, aux unions des commis-marchands, etc., de nous faire pour un terme de cinq ans, à une époque intermédiaire entre deux élections générales, des représentants pour former partie du Conseil Législatif.

La porte du Conseil Législatif devrait par là être ouverte à des hommes éminents pour qui les calculs parfois mesquins et dangereux des partis politiques seraient probablement secondaires et qui, dans tous les cas, seraient investis d'un superbe mandat.

Ce serait, je crois, un beau tribunal législatif, véritable foyer de sécurité publique dans des moments possibles d'effervescence et de trouble; un corps public revêtu d'une grande autorité morale et pouvant exercer une influence bienfaisante dans les affaires de l'Etat.

Nous aurions ainsi une des deux chambres élues par le suffrage populaire direct, l'autre serait partielle, l'élection de la population parlant cette fois par ses corps constitués.

Cette dernière élection pourrait se faire dans des conditions très simples en n'entraînant pratiquement aucune dépense sérieuse.

UNE LEGISLATURE DONT ON SE RA FIER.

Notre assemblée législative c'est une nécessité de la dire, est, pour partie, composée de gens inférieurs, et c'est une chose inouïe que la législature de notre belle province puisse tolérer qu'on lui dise publiquement, à satiété, qu'elle contient des députés qui vendent leurs votes.

C'est un fait public et connu qu'un cabale en règle se fait auprès de certains députés dans la coulisse parlementaire, le comité des bills privés ressemble souvent au chaos; trop souvent il ignore des droits certains comme celui de la propriété et ce à tel point qu'on a pu dire : "La Législature de Québec est en session, vous tous qui possédez quelque chose, ayez l'œil ouvert."

N'est-il pas temps de relever le niveau de notre législature, de lui rendre la position qu'elle occupait autrefois?

Le comité des bills privés, par sa mission, doit être un tribunal. Pourquoi est-il permis à des "conclisseurs" de faire auprès des membres de ce tribunal, un travail de cabale qu'on ne se permettrait pas à l'égard des membres de n'importe quel autre tribunal?

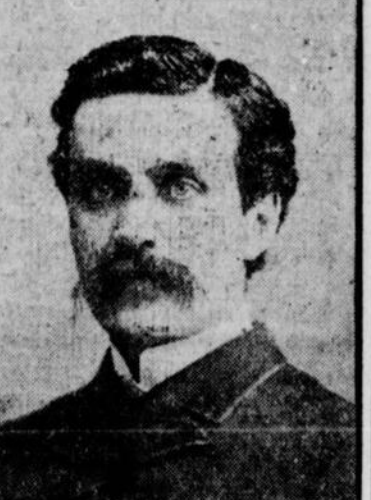
Le comité des bills privés devrait être moins nombreux et choisi avec soin, il devrait siéger sous la présidence du procureur-général ou d'un autre membre du gouvernement, et, chaque fois que, dans un bill privé, il est question de droits acquis, le gouvernement devrait prendre position et diriger la chambre sous sa responsabilité.

Les projets de lois changeant la nature des tenements ne devraient être pris en considération qu'après avoir été étudiés par une commission judiciaire, disons, par exemple, un Conseil d'Etat.

Ceux qui ont des intérêts dans la législation privée ne devraient pas être retenus à Québec pendant des semaines et des semaines; ils devraient être appelés quand on est prêt à les entendre, toute autre affaire devant alors être suspendue jusqu'à ce que ces citoyens puissent retourner chez eux.

Enfin, disons-le à l'élection, s'il veut qu'une grande partie du public ne se désintéresse pas trop de nos affaires provinciales, n'est-il pas nécessaire que tous les citoyens indépendants, quelque soient leurs opinions sur la politique fédérale (qui n'est pas en cause dans la présente élection) se donnent la main pour que notre Législature soit à la hauteur de sa mission et que la province en soit fière à juste titre?

Feuilletez les pages de nos statuts depuis 12 ans, comparez les avec les statuts des autres provinces et vous constaterez que rien, en presque rien n'a été fait et que nous sommes en arrière des autres.



HON. L. P. PELLETIER, ancien procureur-général, organisateur des forces conservatrices dans le district de Québec, candidat dans Dorchester.

# "Sunshine" Furnace



Dont le brassage n'est pas incommodant

Un dôme de fournaise avec tirant ordinaire, sans aucune autre aide, est impuissant à évacuer la suie due à la poussière quand on brasse la fournaise. Il n'y a que le surplus de poussière qui s'échappe de lui-même au-dessus du feu. Beaucoup de poussière tombe dans le cendrier, et à moins qu'il y ait une issue appropriée, la poussière s'échappera par les ouvertures de la porte du cendrier et volera à la figure de l'opérateur.

Dans la Fournaise "Sunshine" il y a une issue appropriée pour la poussière. C'est un grand et gros tuyau pour la poussière qui va droit du cendrier au dôme, et de là à la cheminée. Quand la porte du gros tuyau est ouverte, toute la poussière du cendrier monte dans le dôme; puis, quand les courants directs sont ouverts, toute la poussière passe dans la cheminée.

Toujours la voie propre et rapide pour la poussière, dans la Fournaise "Sunshine" est la suivante: — du grill à la fournaise, au tuyau à poussière, au dôme, à la cheminée, au grand air.

Ecrivez-nous pour avoir sur la "Sunshine" des témoignages reçus de vos propres concitoyens.

LONDON TORONTO MONTREAL WINNIPEG

## McClary's

VANCOUVER ST. JOHN, N.B. HAMILTON 1 CALGARY

## Gravez-vous ceci dans l'Esprit

Il n'y a que deux sortes de Corn Flakes. L'une est l'originale, la véritable — l'autre n'est qu'une simple substitution ou imitation.

L'intention de l'imitateur est de vous tromper en copiant le nom de l'originale.



Cela fait son affaire de profiter de l'étonnante demande de "Corn Flakes" qu'a suscité la délicieuse saveur de la véritable.



Kellogg's Toasted Corn Flakes, Fabriqués à Londo, Canada.

COURROIEEN CUIR VÉRITABLE TANNE AU CHÈNE, TAYNE ANGLAIS

## COURROIE BALATA

La meilleure pour buanderie, brasseries et tous les endroits exposés à l'eau et à la va, car.

Chaque Courroie Garantie.

D. K. McLAREN LTD. 30-31 Rue Craig Oast, MONTRÉAL

126 m-j-no

En haut lieu on a perdu beaucoup de temps à se poignarder; ici et là, dans les rangs, la médiocrité a enfanté la médiocrité.

Quel autre résultat pouvait-on attendre d'élections générales ou, par deux fois l'opinion publique a toléré quelles fussent de véritables coups de jarnac plutôt que des consultations électorales?

Avant le régime Parent-Gouin-Turcotte aurait-on jamais cru possible: 1o. Que pendant toute une session une législature se laisse coller au front sans s'émeouvoir, la terrible accusation que l'Hotel Législatif est une foire où des consciences de députés s'achètent; 2o. Que des projets de loi pussent décréter que le bien qui, hier, appartenait à Pierre, sera demain la propriété de Paul en vertu d'une loi de cette Province fidèle par les législateurs gardiens du droit civil et de la propriété; 3o. Qu'un citoyen britannique usant de ses droits s'adressera à la justice de son pays et qu'une loi viendra terminer ce procès par un décret législatif qui le met hors de cour.

4o. Qu'on put tolérer pendant cinq minutes au conseil des ministres, la présence d'un homme accusé d'avoir soufflé à l'oreille du représentant d'un syndicat, alors en instances auprès du gouvernement, de cette province, pour l'achat de 250,000 acres du domaine national, que le prix de mandat par le gouvernement était trop élevé et les conditions trop onéreuses, compromettant ainsi les intérêts de la province que son serment d'office lui commandait de défendre.

5o. Qu'un ministre de la couronne soit sorti d'une enquête judiciaire où incidemment on lui a montré la copie d'une lettre foudroyante

sans qu'il ait confondu l'accusateur en produisant l'original; qu'en l'absence de cet original ses collègues aient jugé nécessaire et indispensable de constituer un tribunal d'enquête; que ce tribunal n'ait pas entendu tous les témoins reconnus par lui-même comme étant importants et nécessaires; que toute l'affaire ait été référée sans rapport et sans expression d'opinion à la Législature; que le gouvernement — malgré un engagement solennel du premier ministre au contraire — n'ait pas terminé cette enquête annoncée et obtenu le jugement promis, mais qu'il ait consigné tout cela au silence sans aucun souci pour sa propre dignité ni pour celle du ministre incriminé.

N'est-il pas temps, messieurs, de relever le niveau de notre Législature?

COMMERCÉ ET INDUSTRIE EN COURAGEONS-LES AU LIEU DE LES 3 PRESSURER.

Le commerce et l'industrie ne devraient pas être constamment harcelés et pressurés pour remplir dans le trésor public, les vides causés par une mauvaise administration des affaires.

Que les sociétés de commerce — si importantes au point de vue du progrès et de la prospérité — et les compagnies d'assurance, doivent contribuer dans une mesure raisonnable au revenu public, tout le monde le comprend, mais n'est-il pas déraisonnable de leur imposer des fardeaux comme ceux dont on les accable depuis 1900 et surtout depuis 1906.

Du commerce et de l'industrie on a fait les victimes d'un principe faux particulièrement cher aux politiciens à vues étroites: taxer directement et lourdement ce qui procure

(Suite à la 11e page)

## MAL DE BARBE

SA FIGURE ET SON COU N'ÉTAIENT QU'UNE PLAIE

IL EST GUÉRI PAR ZAM-BUK

M. George Hobden, 108 rue Manitoba, St-Thomas, Ont., dit: "Il y a trois ans après m'être fait faire le mal de barbe, j'eus une grave attaque de démangeaison de barbe. Ma toue gauche se couvrit d'une masse de boutons rouges et aqueux, et plus je me lavais et me frictionnais la figure (car la démangeaison était intense) plus les boutons apparaissaient. Cette éruption se répandit graduellement dans toute la figure et le cou et elle s'accroissait constamment au point que ce n'était plus qu'une masse de plaies suppurantes de guées. Entre temps, j'avais essayé remède sur remède, mais au lieu de guérir j'étais pire. Je souffrais terriblement, quand un jour je m'adressai à une annonce de Zam-Buk. Je m'en procurai immédiatement une boîte chez le pharmacien et le commençai à m'en servir. La première application après la démangeaison et le commencement à se continuer l'usage. En peu de temps et faisant disparaître les gales hideuses, je continuai l'application de ma figure fut douce et exempte de toute trace de boutons et d'éruption. Je suis maintenant guéri, grâce à Zam-Buk."

**EFFICACITÉ MERVEILLEUSE DE ZAM-BUK!**

Zam-Buk a révolutionné les méthodes extérieures de guérir les coupures, entorses, brûlures, échaudures, fagon nouvelle, scientifique et efficace les piqûres cas d'eczéma, d'hémorroïdes, d'ulcères, de maux de jambes, d'empoisonnement du sang, de suppuration, poires, tumeurs, frottes, maudites du zoz, cheveu chez les enfants piqûres au dos et toutes ces maladies de dont souffrent des millions de personnes. Vendez chez tous les pharmaciens et

Zam-Buk Co., Toronto, et vous recevrez gratis une boîte de Zam-Buk. Dépôt à Montréal, 144, rue Craig Ouest.

## La Nourriture des Nouritures, c'est TRISCUIT

La gaufre de blé concassé, qui peut être servie de mille manières excellentes. Il est délicieux comme rôtie et apporte aux muscles plus de nutrition que la viande ou les œufs, avec moins de pression sur les organes digestifs.

Essayez-le avec du beurre, du fromage ou de la marmelade

Chez tous les épiceries, 13c la boîte, 2 pour 25c.

# Dans le District de Québec

(Suite de la 10e page)

fait n'être que le petit nombre afin d'arriver à flatter les préjugés du grand nombre—mais atteindre indirectement les biens des 7-8 de la population au moyen d'un impôt qui, pour être dissimulé, n'en est pas moins réel et est d'autant plus odieux qu'il est plus hypocrite.

Que faut-il penser des gens qui ont formellement promis d'enlever les taxes existantes, qui, plus formellement encore, ont juré de ne pas les augmenter et qui sont obligés de promettre à la veille d'une élection qu'ils songeront sérieusement "à la prochaine session", c'est-à-dire après un nouvel appel au peuple, à remplir des promesses vieilles de douze ans et constamment violées depuis ?

Ce n'est pas ainsi qu'agissent des hommes dignes de gouverner un pays.

## REFORMES JUDICIAIRES. UN CONSEIL D'ÉTAT. LA JUSTICE. A BON MARCHÉ. D'ACCÈS FACILE ET A L'ABRI DE TOUTE INFLUENCE POLITIQUE.

L'accès aux tribunaux pour la classe pauvre, pour les petits plaideurs, devrait être simplifié, c'est-à-dire, mis à portée de toutes les bourses, afin que les plus humbles puissent s'adresser à la justice sans crainte de se ruiner.

La prostitution du rôle de la Couronne près les tribunaux criminels, pour des fins politiques ou personnelles, est une disgrâce publique.

La recherche et la poursuite des crimes, nota ment du parjure qui devient malheureusement si fréquent) devraient être confiées à des mains sûres et dévouées de la politique.

Un conseil d'Etat dont le personnel ne pourrait être changé que sur un vote conjoint des deux chambres et pour de graves raisons devrait être créé et composé de personnes qui n'auraient pas fait partie de la Législature depuis cinq ans et qui n'en pourraient devenir membres que cinq années après la cessation de leurs fonctions par démission.

D'une façon générale, cette institution pourrait être assimilée à la chambre des mises en accusation et à ce qu'on appelle en France la Magistrature debout—collaboratrice de la Magistrature assise.

Sa mission consisterait entre autres choses, à représenter la Couronne près les tribunaux criminels, à empêcher qu'on se serve de la cour de police pour des fins de corruption, à pourchasser les voleurs d'élections, à prévenir la distribution du poison alcoolique pour des fins électorales, à délivrer cette province de la nûte de misérables qui fassent le verdict populaire, surtout dans les grandes villes.

La cour d'appel a plus d'ouvrage, qu'on peut raisonnablement lui en demander et son accès est trop difficile en même temps que trop coûteux au point de vue des déboursés.

Sa juridiction devrait être limitée aux causes les plus importantes.

Sauf dans les causes susceptibles d'un appel à la Cour Suprême ou au Conseil Privé, les déboursés considérables qu'un appel entraîne pourraient être assésimblés réduits.

La Cour de Révision, avec sa juridiction actuelle augmentée de la partie enlevée à la Cour d'Appel, devrait être présidée par des juges appartenant exclusivement à ce tribunal existant par lui-même au lieu d'être présidé par des juges de la Cour Supérieure.

Le procès par jury en matière civile n'est pas une institution intangible.

On y a souvent recourus quand on compte sur des préjugés.

Il coûte un prix exorbitant bien que les jurés eux-mêmes soient insuffisamment payés.

Sans songer à l'abolir, il y a à la matière à réforme sérieuse et utile.

La sténographie est devenue un terrible fardeau ; dans bien des causes elle coûte beaucoup plus cher que les honoraires des avocats.

C'est pourtant un problème facile à résoudre.

De bons sténographes agissant comme officiers publics cotraient peu de chose à la province. Les plaideurs pourraient contribuer à leur rémunération pour une partie seulement au lieu d'avoir à faire sous ce rapport des déboursés ruineux.

De la justice prompte, et d'abord facile !

Qu'un cultivateur puisse rester sur sa propriété même s'il a perdu sa cause.

Que le Palais ne soit pas un endroit où on vient chercher la justice et d'où l'on sort avec une impression d'injustice.

## PAS DE SURPRISE ELECTORALE. PAS DE COMTES SANS DEPUTES.

Les gouvernements ne devraient pas abuser de leur pouvoir pour faire des élections générales ou partielles suivant leur caprice et au mépris des droits du peuple comme de ceux de l'opposition.

Lorsqu'un siège devient vacant, l'élection devrait avoir lieu dans un délai fixé par la loi et non pas suivant le bon vouloir d'un gouvernement qui peut laisser un comté sans député tant que cela fait son affaire.

Les députés élus dans deux comtés devraient opter pour l'un de ces comtés dans les 60 jours de l'élection.

Excepté dans les cas reconnus par les autorités constitutionnelles et où la prérogative royale peut s'exercer, une assemblée législative élue pour cinq ans, devrait compléter son terme d'office.

Prendre l'électorat par surprise afin d'essayer d'étouffer une opposition effective (qui est un rouage nécessaire dans notre constitution) peut être habile pour des fins de parti, mais c'est contraire à l'intérêt public.

Une élection générale dans tous les cas ne devrait jamais avoir lieu, sans accorder pour cela un délai raisonnable afin que le public donne intelligemment, et après réflexion la consultation électorale qu'on lui demande.

## LES ELECTIONS HONNETES DES CONTESTATIONS D'ELECTIONS POSSIBLES

Des élections honnêtes. Des lois nous les garantissent. Des contestations d'élections—non pas étouffées comme aujourd'hui—mais possibles et promptement décidées.

Pas d'intervention législative pour régler des contestations soulevées aux tribunaux.

La suppression de personnes, ("les télégraphes") punie d'une forte amende et d'une longue détention en prison—occupant leurs "loisirs" à entretenir nos chemins macadamisés.

Les voleurs d'élection punis par des lois provinciales dont l'exécution ne pourra pas être nuiquée par le droit de grâce du gouvernement fédéral, ni aucune intervention politique.

Pas de distribution, vente ni dons de liqueurs enivrantes pendant une élection par d'autres que par des débiteurs licenciés.

Prohibition à ces licenciés, sous peine de perte de leur licence, d'excéder d'une manière anormale pendant la période électorale le chiffre ordinaire de cette partie de leurs affaires et obligation de payer au trésor provincial le double de la valeur de l'excédant de boisson distribuée par eux pendant ce temps-là.

Prohibition légale, aux ministres, députés et candidats de faire des promesses de travaux publics pendant une élection dans le but de fausser le verdict électoral par des appels à la cupidité et à l'esprit de lucre.

Un chiffre à être fixé pour dépenses légales.

Déclaration par tout candidat—sans qu'il puisse garder son mandat en prétextant son ignorance sous ce rapport—de la provenance de sommes importantes, dépenses pour son élection.

Le Conseil d'Etat chargé de l'exécution de ces lois.

Bref, des élections connétes, des urnes électorales propres, les corrupteurs et les voleurs d'élection

## NOS MINES ET POUVOIRS D'EAU EXPLOITES AU BENEFICE DE LA PROVINCE.

Les mines et les pouvoirs d'eau

forment une partie notable de notre richesse nationale.

Il faudrait cesser de les sacrifier et commencer à leur faire produire, au bénéfice de la Province, les profits fabuleux que vont donner aux particuliers ceux qu'une administration imprévoyante a sacrifiés depuis douze ans.

A part de celui déjà si considérable qu'ils jouent, nos pouvoirs d'eau ont encore un autre rôle à remplir dans un avenir prochain.

Le prix du charbon augmente et le charbon lui-même diminue, nous en importons beaucoup de l'étranger et—les grèves périodiques de la Pennsylvanie aidant—cet article de première nécessité va devenir rare et très dispendieux.

Or, la Providence, qui a doté ce pays de tant de richesses naturelles, nous ménage ainsi un nouveau champ d'action dont il faut savoir profiter.

L'électricité emmagasinée, approvisionnant les tenders des locomotives et les soutes à charbon des bateaux à vapeur, voilà un des grands pouvoirs moteurs de l'avenir.

On l'entrevoit déjà dans les travaux des hommes de génie qui, dans leur cabinet de travail, arrivent à cette grande évolution.

Où seront ces mines d'un nouveau genre ?

Près des grandes eaux qui coulent toujours dans le mouvement infini que le Créateur des choses leur a donné. Celles-là seront inépuisables et dureront autant que le monde lui-même.

Qui tiendra alors dans ses mains la lumière et la force motrice en Amérique ? C'est en vain que l'on demandera ce miracle aux eaux majestueuses mais tranquilles des fleuves comme les Amazones et les Mississipi.

Cet avenir appartient au pays dont les eaux chantent dans des cascades et des rapides multipliés presque à l'infini.

Le Canada et la Providence se sont ici au premier rang pour allier tout un continent. Il faut que ce soit le peuple de ce pays et non les spéculateurs qui récoltent cette riche moisson.

Louons nos pouvoirs d'eau, mais ne les vendons pas. Ne nous dépourrions pas de nos richesses.

## LA QUESTION SOCIALE LE CAPITAL ET LE TRAVAIL

Il y a une autre question qui s'impose à l'attention des législateurs. C'est la question des relations du capital et du travail, la question sociale. Elle est devenue d'une importance majeure, et les hommes politiques dignes de ce nom doivent avoir le courage de l'envisager en face. Le développement extraordinaire de l'industrie depuis cinquante ans a complètement transformé les conditions des relations existantes entre les chefs des grandes exploitations et leurs employés. Forcément des problèmes nouveaux ont surgi, des questions nouvelles se sont posées, des difficultés pratiques se sont présentées. En Europe les parlements s'efforcent depuis un quart de siècle de trouver des solutions équitables et efficaces. Ici, malgré quelques tentatives louables, presque tout est à faire. Notre code civil, promulgué y a plus de quarante ans, est à peu près muet sur cette question vitale.

Législation sur le contrat collectif de travail, législation sur les salaires, législation sur les syndicats professionnels, législation sur les accidents du travail, etc., etc., nous n'avons rien de cela dans nos statuts. Il est temps de se mettre à l'œuvre, de reconnaître ce qu'il y a de légitime dans les revendications des travailleurs, tout en combattant les utopies, et de prévenir les envahissements et le prosélytisme des socialistes en remédiant aux abus qui peuvent exister, par une législation bien conçue et bien inspirée.

Il n'y aurait pas tant de socialisme dans les vieux pays si on avait toujours donné sa juste place à l'étude de ce problème.

Jusqu'à présent on s'est plus appliqué à faire des lois pour régler les grèves que pour les prévenir. N'est-il pas mieux de chercher à les empêcher en donnant justice à tout le monde ?

Ce sujet devrait être mis immédiatement à l'étude par un gouvernement éclairé et soucieux de l'intérêt public.

Le ministre qui aurait négocié entre le capital et le travail un traité de paix et d'harmonie, laisserait son nom à l'histoire.

## PRINCIPES GENERAUX D'ADMINISTRATION

Les affaires de la province devraient être administrées sur le même principe que celles des particuliers.

L'honnêteté en politique est aussi nécessaire que dans les affaires ordinaires du commerce et de la vie civile.

Les employés publics doivent être bien payés, mais ils doivent rendre fidèlement leurs devoirs.

Le domaine public est un dépôt sacré entre les mains de ses administrateurs.

Frauder la province est aussi criminel et non moins défendu que frauder son prochain.

L'hon. M. Pelletier fut applaudi à plusieurs reprises au cours de son discours, et quand il reprit son siège, il fut longuement acclamé.

## M. D'AUTEUIL, M.P.

M. P. D'Auteuil, député de Charlevoix, fut ensuite appelé à parler. Il dit que l'hon. M. Pelletier n'appartient pas qu'au comté de Dorchester, mais à toute la province. Il est heureux de l'avoir entendu porter aux électeurs la parole de salut. Après avoir rappelé les reproches que les libéraux adressaient à l'administration conservatrice sous le rapport de la colonisation, de l'agriculture, et surtout à propos des taxes, M. D'Auteuil souligna que les libéraux ont continué à faire ce qu'ils avaient reproché aux conservateurs. Ils ont même augmenté les taxes et les dépenses dans des proportions scandaleuses, et de ces dépenses, aucune n'a bénéficié aux cultivateurs et aux colons.

## M. LE SENATEUR LANDRY

Le sénateur Landry plaisote ensuite quelque peu sur l'historique de son coffre. Il admet qu'il aime à collectionner des petits papiers et toutes sortes de documents. Quand il voit les discours de ses adversaires politiques dans les journaux, il les décroque et les met dans son coffre. Mais il n'a aucun discours du Dr Morisset, député sortant de charge de Dorchester, et pour la raison bien simple que ce dernier n'en a pas prononcé.

M. Landry traite de la question du pont de Québec, attaquant l'hon. M. Parent, et de la question de l'Albittini, attaquant violemment l'hon. M. Turgeon. Il fait l'historique de la lettre de Charmeuse et soutient que le baron de L'Épave ne s'est pas parjuré. Lorsque le baron a produit la copie de cette lettre, contenant des passages relatifs à la crise électorale, il s'exposait à être arrêté pour parjure au cas où M. Turgeon aurait produit l'original de la lettre. M. Landry en con-

## AUTRE DISCOURS

M. Félix Leclerc, avocat, de Québec, et originaire de Sainte-Hélène, dit ensuite quelques mots en faveur de la candidature de M. Pelletier, puis l'hon. M. Chapais, reprend la parole et fait l'éloge de M. Pelletier qui, comme on a pu le constater, n'a rien oublié ni rien perdu de son éloquence. Il le félicite du magnifique programme qui, s'il était réalisé, restaurerait la chose publique et ferait rentrer notre province dans le courant de progrès où voguent les autres provinces de la Confédération, tandis que la nôtre est restée dans la léthargie. Notre gouvernement est un dos dormeurs qui restent à dormir durant toute l'année, ne se réveillant qu'au printemps pour vendre notre domaine national. Il y a onze ans aujourd'hui que cela dure. C'est trop.

L'hon. M. Chapais termine en prédisant la victoire de M. Pelletier.

À la demande du président, trois heures furent poussées par l'hon. M. Pelletier, puis l'assemblée se dispersa.

## INCENDIE TERRIBLE

MADRID, 12. — Un incendie a détruit hier, les marchés aux vieux habits et plusieurs habitations; on manquait d'eau, ce qui permit au feu de se propager. Quatre cents personnes sont sans foyer. Il y a eu un certain nombre de blessés.

## QUI DIRA OU EST ARTHUR BERUBE ?

Correspondance spéciale à la "Patrie"

BELOEIL, 12 — La famille de M. G. Berubé serait très anxieuse d'avoir des nouvelles d'un fils parti depuis cinq années, Arthur Berubé. L'absent était plombier de son métier et n'a jamais donné de ses nouvelles depuis son départ.

La famille serait très reconnaissante à toute personne pouvant lui donner quelques informations sur son compte.

## NOUVELLE SUCCURSALE DE BANQUE A STE-CUNEGONDE

La BANQUE D'ÉPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL a ouvert une succursale, 1505 rue St-Jacques, coin Vinet, 67-1

## FEU MME W. COTE

Correspondance spéciale à la "Patrie"

VALLEYFIELD, 12 — Nous avons appris avec regret le décès de Mme Euchariste Avon, épouse de M. Wilfrid Côté, de Montréal, après une longue et pénible maladie.

Née le 3 janvier 1883, à Valleyfield, elle eut la douleur de perdre son père voilà deux mois, dans la personne de M. Etienne Avon, rentier, de Valleyfield.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, son fils Roméo, âgé de 8 ans, sa mère, trois sœurs et quatre frères.

Les funérailles eurent lieu à Valleyfield, en la cathédrale.

Les Dames de Ste-Anne et les Dames de Charité, en grand nombre, avec bannières en tête, précédaient le cortège.

Conduisant le deuil : M. W. Côté, son époux ; Roméo Côté, son fils ; MM. William Avon, Wilbrod Avon, Etienne Avon et Oscar Avon, ses frères ; le capt. Alf. LeFebvre, H. Benoit, J. Cardinal et A. Côté, ses beaux-frères ; MM. Wilfrid Avon, A. Sauvé, J. Boyer et A. Avon, ses oncles ; MM. H. Piché, M. Bourgie, F. Aubin, O. Monette, M. Latraverse, et L. Carrière, de Montréal ; Chs. Doucet, James Monette, Jos. Goyette, J. Bte Côté, Z. Brault, G. Leduc, Jos. Beauchamp, M. Prigent, C. Chagnon, M. Cuellier, G. Paré, J. Boyer, Odilon Laurin, Jos. Durocher, A. Leduc, L. Leduc, D. Lefebvre, M. Gendron, Jos. Lefebvre, etc.

Ont offert des fleurs : M. W. Côté, son époux, un cousin ; la famille Piché, de Montréal, un croix ; M. Eug. Mondion, de Montréal, un croix ; M. et Mme O. Monette, un lys ; M. et Mme Jos. Cardinal, de Montréal, une ancre.

Nous offrons aux deux familles éprouvées l'expression de nos plus sincères condoléances.

## EN VOYAGE

M. J. A. Adam, gérant et J. McCrudden, contremaître de la maison Laniel & Co., manufacturiers de chaussures, 543 avenue Desjardins, Maisonneuve, P. Q., sont partis samedi soir, le 9 mai courant, pour New-York, New-Ark, Boston, Rochester, Lynn, Haverhill et divers autres centres manufacturiers américains dans l'intérêt de la maison. Nous leur souhaitons bon voyage et succès.

## Quelle différence y a-t-il entre un luteur et "Caboul" ?

Quelle différence y a-t-il entre un luteur et "Caboul" ? L'un est l'autre la poitrine de l'autre.

## IL L'EMPLOIE CHAQUE PRINTEMPS

M. H. Langley, Hamilton, Ont., écrit : — J'ai fait usage de Burdock Blood Bitters comme tonique du printemps et je trouve que c'est la meilleure chose que je puisse prendre. Il me restaure et je l'emploie à chaque printemps. Il est excellent pour le sang.

## FAITES COMME VOUS POUVEZ, IL EST PRESQUE IMPOSSIBLE D'ÉCHAPPER À CE QU'ON APPELLE "LA FIÈVRE DU PRINTEMPS."

Vous éprouvez cette sensation d'épuisement, de fatigue, d'abattement, d'insouciance du travail. Ce qu'il faut c'est de nettoyer le système et de purifier le sang. L'action dépurative du sang de

## LA MEILLEURE MEDECINE DE PRINTEMPS

M. F. H. Leard, Saskatoon, Sask., écrit : — J'ai employé Burdock Blood Bitters comme restaurateur du sang et je crois que c'est un excellent remède. Tous devraient en prendre au printemps pour éviter cette sensation de fatigue dont sont atteints tant de personnes à ce temps de l'année.

## LA MEILLEURE MEDECINE DE PRINTEMPS

M. F. H. Leard, Saskatoon, Sask., écrit : — J'ai employé Burdock Blood Bitters comme restaurateur du sang et je crois que c'est un excellent remède. Tous devraient en prendre au printemps pour éviter cette sensation de fatigue dont sont atteints tant de personnes à ce temps de l'année.

## LA MEILLEURE MEDECINE DE PRINTEMPS

M. F. H. Leard, Saskatoon, Sask., écrit : — J'ai employé Burdock Blood Bitters comme restaurateur du sang et je crois que c'est un excellent remède. Tous devraient en prendre au printemps pour éviter cette sensation de fatigue dont sont atteints tant de personnes à ce temps de l'année.

## LA MEILLEURE MEDECINE DE PRINTEMPS

M. F. H. Leard, Saskatoon, Sask., écrit : — J'ai employé Burdock Blood Bitters comme restaurateur du sang et je crois que c'est un excellent remède. Tous devraient en prendre au printemps pour éviter cette sensation de fatigue dont sont atteints tant de personnes à ce temps de l'année.

## LA MEILLEURE MEDECINE DE PRINTEMPS

M. F. H. Leard, Saskatoon, Sask., écrit : — J'ai employé Burdock Blood Bitters comme restaurateur du sang et je crois que c'est un excellent remède. Tous devraient en prendre au printemps pour éviter cette sensation de fatigue dont sont atteints tant de personnes à ce temps de l'année.

## LA MEILLEURE MEDECINE DE PRINTEMPS

M. F. H. Leard, Saskatoon, Sask., écrit : — J'ai employé Burdock Blood Bitters comme restaurateur du sang et je crois que c'est un excellent remède. Tous devraient en prendre au printemps pour éviter cette sensation de fatigue dont sont atteints tant de personnes à ce temps de l'année.

## LA MEILLEURE MEDECINE DE PRINTEMPS

M. F. H. Leard, Saskatoon, Sask., écrit : — J'ai employé Burdock Blood Bitters comme restaurateur du sang et je crois que c'est un excellent remède. Tous devraient en prendre au printemps pour éviter cette sensation de fatigue dont sont atteints tant de personnes à ce temps de l'année.

# MEDECINE DE PRINTEMPS

FAITES COMME VOUS POUVEZ, IL EST PRESQUE IMPOSSIBLE D'ÉCHAPPER À CE QU'ON APPELLE "LA FIÈVRE DU PRINTEMPS."

# BURDOCK BLOOD BITTERS

en même temps qu'elle élimine tous les poisons du système, commence à activer le foie, elle agit sur les reins et les intestins, et elle fait de ce remède

# LA MEILLEURE MEDECINE DE PRINTEMPS

M. F. H. Leard, Saskatoon, Sask., écrit : — J'ai employé Burdock Blood Bitters comme restaurateur du sang et je crois que c'est un excellent remède. Tous devraient en prendre au printemps pour éviter cette sensation de fatigue dont sont atteints tant de personnes à ce temps de l'année.

# LA MEILLEURE MEDECINE DE PRINTEMPS

M. F. H. Leard, Saskatoon, Sask., écrit : — J'ai employé Burdock Blood Bitters comme restaurateur du sang et je crois que c'est un excellent remède. Tous devraient en prendre au printemps pour éviter cette sensation de fatigue dont sont atteints tant de personnes à ce temps de l'année.

# LA MEILLEURE MEDECINE DE PRINTEMPS

M. F. H. Leard, Saskatoon, Sask., écrit : — J'ai employé Burdock Blood Bitters comme restaurateur du sang et je crois que c'est un excellent remède. Tous devraient en prendre au printemps pour éviter cette sensation de fatigue dont sont atteints tant de personnes à ce temps de l'année.

# LA MEILLEURE MEDECINE DE PRINTEMPS

M. F. H. Leard, Saskatoon, Sask., écrit : — J'ai employé Burdock Blood Bitters comme restaurateur du sang et je crois que c'est un excellent remède. Tous devraient en prendre au printemps pour éviter cette sensation de fatigue dont sont atteints tant de personnes à ce temps de l'année.

# LA MEILLEURE MEDECINE DE PRINTEMPS

M. F. H. Leard, Saskatoon, Sask., écrit : — J'ai employé Burdock Blood Bitters comme restaurateur du sang et je crois que c'est un excellent remède. Tous devraient en prendre au printemps pour éviter cette sensation de fatigue dont sont atteints tant de personnes à ce temps de l'année.

# LA MEILLEURE MEDECINE DE PRINTEMPS

M. F. H. Leard, Saskatoon, Sask., écrit : — J'ai employé Burdock Blood Bitters comme restaurateur du sang et je crois que c'est un excellent remède. Tous devraient en prendre au printemps pour éviter cette sensation de fatigue dont sont atteints tant de personnes à ce temps de l'année.

# LA MEILLEURE MEDECINE DE PRINTEMPS

M. F. H. Leard, Saskatoon, Sask., écrit : — J'ai employé Burdock Blood Bitters comme restaurateur du sang et je crois que c'est un excellent remède. Tous devraient en prendre au printemps pour éviter cette sensation de fatigue dont sont atteints tant de personnes à ce temps de l'année.

Le Sirop d'Anis Gauvin est en vente partout : 25 cents la bouteille. J. A. F. GAUVIN, Pharmacien Chimiste, 830 rue Ste-Catherine Est, Montréal, Canada.

## La Compagnie de Téléphone Bell du Canada.

# Avis Spécial

La prochaine édition de l'Indicateur des Téléphones de Montréal sera terminée le 1er Juin 1908.

Il ne sera pas reçu de nouvelles entrées ou de corrections après cette date. Envoyez immédiatement vos instructions à cet effet à

R. F. JONES, Gérant Local.

## Sanatorium du Dr J. M. Mackay pour les Ivrognes

Le Dr Mackay recevra maintenant des patients privément. Accommodation de première classe et surveillance personnelle.

LE TRAITEMENT SPÉCIAL DE MACKAY POUR L'ALCOOLISME est approuvé et employé par le gouvernement de Québec en vertu d'un système de mise à l'épreuve, dans les cités de Québec et de Montréal. Le seul remède efficace contre l'ivrognerie qui soit approuvé par le clergé. Les patients peuvent aussi être traités à domicile sans perte de temps. S'adresser au

DR JOHN M. MACKAY, 893 Rue Ste-Catherine Ouest, Montréal. Téléphone Up 2111

## Un Bain Moderne fait la Joie de toute Famille

# NOS SALLES D'EXPOSITION SANITAIRE, 66, Côte du Beaver Hall

sont ouvertes à tous et seront d'un bon secours pour le choix d'appareils sanitaires.

The James Robertson Co., Limited

## LA PLAINTÉ EST JUGE MAL FONDEE

Correspondance spéciale à la "Patrie"

L'ASSOMPTION, 12 — L'enquête préliminaire dans la cause Joseph Turgeon, boulanger, vs J. B. Beauchamp, père, et J. B. Beauchamp, fils, cultivateurs, de l'Assomption, accusés de fraude, s'est terminée par le renvoi de la plainte.

M. G. Brouillet, juge de paix, qui présidait cette enquête, a jugé l'accusation mal fondée, et il est juste, que crédit en soit donné publiquement à MM. Beauchamp.

M. J. E. Faribault était l'avocat du plaignant, et les accusés étaient représentés par MM. J. A. Piché et J. A. Renaud.

## LA TERREUR DE LA DENTITION

Autrefois, les mères de famille voyaient avec terreur approcher l'époque toujours redoutable de la dentition pour leurs enfants. Aujourd'hui, grâce au merveilleux Sirop d'Anis Gauvin, on n'a plus ces craintes à avoir : le calme, le favorisé, il facilite la dentition et évite aux enfants de terribles souffrances.

M. JOSEPH GAGNE, 308 Bartlett St., Manchester, N. H., écrit : M. J. A. E. Gauvin, Pharmacien Chimiste, Montréal.

Cher Monsieur, — Nous avons employé le Sirop d'Anis Gauvin pour nos bébés à l'époque de la dentition et nous en avons toujours obtenu de bons résultats. Notre bébé Ernest est âgé de 6 mois ; il est bien portant, comme vous en jugerez par son portrait.

Votre tout dévoué,

J. G. GAGNE.

Le Sirop d'Anis Gauvin est en vente partout : 25 cents la bouteille.

J. A. F. GAUVIN, Pharmacien Chimiste, 830 rue Ste-Catherine Est, Montréal, Canada.

## Migraine

Voulez-vous ne plus souffrir de cette affreuse migraine qui vous empêche de vaquer à vos affaires, à vos devoirs, à vos plaisirs ? Prenez des

# Cachets Gauvin

contre le mal de tête. 25cts la boîte chez tous les marchands ou par la poste. 67 P H 16

## 60 ANS

Les soixante années d'expérience du Pectoral Cerise d'Ayer nous inspirent une grande confiance en lui, pour traiter de gorge et des poumons. Demandez à votre médecin de vous dire l'expérience qu'il en a fait. Sur réponse satisfaisante, certainement vous aurez confiance en ce remède. Nous croyons à l'efficacité de nos remèdes. Nous voulons que vous y croyiez aussi. Que votre médecin en soit juge. J. C. AYER CO., Lowell, Mass.



BEBE ERNEST GAGNE

# La Campagne Electorale

Plusieurs conventions ont lieu, dans le but de choisir des candidats pour la prochaine lutte

## Les honorables MM. Prévost et Nantel en présence dans Terrebonne

### L'HON. M. NANTEL DANS L'ARENE

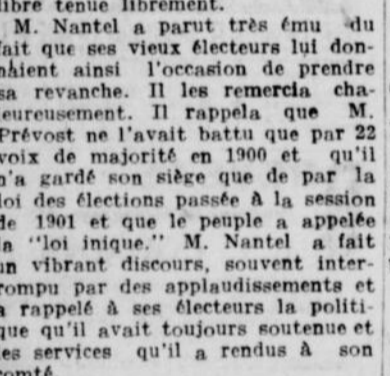
IL SERA CANDIDAT CONTRE L'HON. JEAN PREVOST DANS TERREBONNE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

ST-JEROME, 12. — Les conservateurs ont tenu ici hier une de leurs plus belles conventions. Quoique prévenus depuis 4 jours seulement les adversaires du régime Gouin ont envoyé à St-Jérôme, de toutes les parties du comté de Terrebonne, des délégués chargés de choisir un candidat en opposition à l'hon. Jean Prévost.

Les délégués au nombre de 70 se sont réunis à l'hôtel Beaulieu et après avoir constitué un bureau avec M. Camille deMartigny comme président et M. G. Rochon, comme secrétaire, ils décidèrent, par un vote au scrutin secret, d'offrir la candidature à l'honorable M. G.A. Nantel, ancien député et ancien ministre.

Aussitôt après ce choix, une délégation alla chercher M. Nantel. Le président de la convention, M.



M. NANTEL.

deMartigny, se faisant l'écho de tous, déclara à M. Nantel qu'il était le choix libre d'une convention libre tenue librement.

M. Nantel a parut très ému du fait que ses vieux électeurs lui donnaient ainsi l'occasion de prendre sa revanche. Il les remercia chaleureusement. Il rappela que M. Prévost ne l'avait battu que par 22 voix de majorité en 1900 et qu'il n'a gardé son siège que de par la loi des élections passée à la session de 1901 et que le peuple a appelée la "loi inique". M. Nantel a fait un vibrant discours, souvent interrompu par des applaudissements et a rappelé à ses électeurs la politique qu'il avait toujours soutenue et les services qu'il a rendus à son comté.

MM. Bruno Nantel, Henri Masson, J. Beaulieu parlèrent après lui.

#### LES DELEGUES

Voici les noms des délégués : St-Jovite — Célestin Bisson, Jules Lapointe, Pierre Lauzon, Meis-sippe Guettee. St-Faustin — MM. P. X. Asselin, G. A. Bastien, Régis Brunet, F. Sifouin. St-Agathe — MM. Rodricus Charbonneau, Donat Godon, Clodomir Forget, Louis Beaulieu, Cléophas Rochon, Rodrigue Maille, Joseph Auger, Calixte Labelle. St-Lucie — MM. Ovide Beau-champ et Avila Forzet. St-Marguerite — MM. Nephthalie Cadieux et Joseph Besette. St-Adèle — MM. Stanislas Card-nal, France Latour, Pascal Ouel-lette, fils. St-Sophie — MM. Samuel Fillon et Séraphin Dubois. New-Glasgow — MM. Félix Tra-versy et Dr Grondin. St-Sauveur — MM. J. A. Blangier, Jos. Folsy, Olyvia Gascon et F. X. Cloutier. St-Hypolite — MM. Jean-Baptiste Dagenais, Zénon Dagenais, Joseph Lachabre et Evariste Gauthier, fils. St-Jérôme Paroisse — MM. Jo-seph Boyer, Henri Latour, Alfred Lorrain, Eugène Tallon. St-Jérôme Ville — MM. J. C. de Martigny, F. P. Vanier, C. C. Laflamme, Pierre Simard, F. Lor-rain, Julien Lapointe, J. D. Guay. St-Jovite — MM. Joseph Forget, Alphonse Alarie, Joseph Hamel, Joseph Cloutier. St-Thérèse — MM. Edmond Le-clair, Joseph Gascon, Cyprien Le-guerrier, Cléophas Desjardins, Hor-midas Deschambault, Elie Thé-risien, Philéas Desjardins. Terrebonne — MM. Henri Masson, Alfred Alarie, Janvier Hamel, Jo-seph Thérien, Alphonse Lorrain et Xavier Sauriol. St-Anne — MM. Urgel Racine, Joseph Mathieu, père, Joseph Ma-thieu, fils, Joseph Guenetie, père, Adélar Gouette, F. D. Barrette.

#### LES ASSEMBLEES

Les assemblées convoquées par le comité central conservateur du comté de Terrebonne seront tenues comme suit : Dimanche — A St-Thérèse, le 17 mai, après messe ; St-Janvier, le 17 mai, après vêpres. Dimanche — A St-Sauveur, le 24 mai, après messe ; St-Adèle, le 24 mai, après vêpres. Dimanche — A St-Agathe, le 31 mai, après messe. Dimanche — A St-Jovite, le 1er juin, après messe ; St-Faustin, le 1er juin, après messe. Lundi — A New-Glasgow, le 18, à 2 hrs p. m. ; A St-Sophie, le 18, à 8 p. m. Mardi — Le 19, à St-Anne, 2 hrs p. m. Mercredi — A Terrebonne, le 20, à 8 hrs p. m.

### LUNDI, LE 25, A STE-LUCIE, 2 HRS P. M.

Mardi — A St-Marguerite, le 26, à 2 hrs p. m.

Mercredi, — A St-Hypolite, le 27, 2 hrs p. m. ; A Shawbridge, le 27, 8 hrs p. m.

Les adversaires de M. Nantel sont invités à ces diverses assemblées.

### AU CLUB LETELLIER

ON S'ORGANISE POUR LA LUTTE

HIER SOIR. — M. HONORE GERVAIS, M. P., ADRESSE LA PA-ROLE

On a procédé, hier soir, à une assemblée du Club Letellier, à la nomination d'un comité d'organisation pour l'élection dans la division Saint-Jacques. L'assistance était très nombreuse et l'assemblée fut très enthousiaste.

M. Rodolphe Latulippe présidait et il prit le premier la parole, faisant un éloquent éloge de l'hon. Premier Ministre de la province, puis il proposa qu'on nommât immédiatement le comité d'organisation. Les officiers de ce comité sont :

Président, M. Clément Robillard, échevin; vice-présidents, J. T. Marchand et L. A. Lapointe, échevins; secrétaire, M. Georges Bourgoin; trésorier, Théophile Trudeau.

M. H. GERVAIS, M. P.

Le député de Saint-Jacques se dit fier de représenter la même division que l'hon. M. Gouin, et il croit que les électeurs de Saint-Jacques doivent également se trouver honorés d'avoir pour leur représentant à Québec, le premier ministre de leur province.

L'orateur parle de l'instruction publique, de ce que le cabinet Gouin a fait pour l'avancement intellectuel de la population et il prédit le succès du premier ministre.

#### AUTRES ORATEURS

M. Coté, député de Saint-Sauveur, succéda à M. Gervais.

M. le notaire F. S. Mackay, M. G. Langlois, M. T. Rhéaume, avocat; MM. A. L. Gareau, Malouf et A. Brisette ont parlé ensuite et ont fait appel au patriotisme des libéraux, pour défendre le drapeau sous lequel ils avaient longtemps combattu et triomphé.

### AU CLUB LEMIEUX

LE DEPUTE LACOMBE REND COMPTE DE SON MANDAT DE-VANT LES MEMBRES DE CET-TE ASSOCIATION LIBERALE

M. G. A. Lacombe, candidat libé-ral dans la division Sainte-Marie, a rendu compte de son mandat, hier soir, devant les membres du Club Lemieux.

Le président du club, M. l'échevin Séguin, a fait l'éloge de M. Lacombe, et lui a prêté une éclatante vic-toire, le 8 juin.

Il a rappelé que le député sortant de charge s'était montré l'ami des ouvriers en plusieurs circonstances. Après avoir signalé les réformes accomplies par le gouvernement Gouin, M. Séguin invita l'échevin Larivière, président du Club Mer-cier, à adresser la parole.

M. Larivière s'est dit très con-fiant dans le résultat des prochai-nes élections. Il ne doute pas que le parti libéral sera maintenu au pouvoir par une immense majorité.

Parlant de M. Lacombe, l'orateur demanda pourquoi on ne l'aurait pas par acclamation, puisque ses adversaires n'ont pas une seule ac-cusation à porter contre lui.

En terminant, M. Larivière dit que l'administration Gouin avait été au-dessus de tout reproche. L'hon. Lomer Gouin s'est montré l'un des plus grands hommes d'É-tat dont s'honore la province de Québec.

M. Lacombe a reçu une longue ovation, quand il se leva pour par-ler.

Dans un discours clair, précis et simple, il a rendu compte de sa conduite à la Chambre depuis 1904, puis il a fait l'éloge du gouverne-ment Gouin, dont il était fier d'être l'un des partisans.

Il s'appliqua à réfuter les accusa-tions portées par les adversaires du gouvernement. Chiffres en mains, il montra les recettes réalisées et prouva la prospérité constante des onze dernières années.

Il démontra la nécessité des Eco-les des Hautes Etudes Commercia-les appelées à mettre nos jeunes gens sur un pied d'égalité commer-ciale avec les principaux repré-sentants commerciaux des autres pays. Il cita l'Allemagne qui, depuis 1870 est en train de déplacer le commer-ce mondial, et redoutable concurre-nt, s'introduit sur des marchés dont l'Angleterre semblait avoir le monopole.

En fondant l'école des hautes étu-des commerciales, l'hon. M. Gouin a fait une œuvre éminemment pa-triotique.

L'hon. M. Gouin a aussi pensé

aux ouvriers en créant une école technique, où nos ouvriers canadiens apprendront les secrets de la main d'œuvre experte et rempla-ceront les étrangers.

L'hon. M. Gouin a également pen-sé à l'agriculture. A cette session seulement, il a fait voter \$50,000 de plus que par le passé pour l'amélioration des chemins ruraux, ce qui permettra aux cultivateurs d'atteindre plus facilement les grands centres et de vendre leurs produits à meilleur marché. Des ponts en fer seront construits par toute la province et nous verrons disparaître complètement cette ins-titution féodale des ponts de péage et des chemins à barrière.

Il a aussi pensé à la colonisation en faisant construire de nouveaux chemins conduisant aux cantons neufs; il a créé de nouvelles sources de revenus par l'affermage et non la vente du domaine public. La vente de la coupe de bois seulement. M. Lacombe a parlé de l'augmenta-tion du subside fédéral. Grâce au travail persévérant et aux instances répétées de M. Gouin auprès des autorités d'Ottawa, la province de Québec reçoit annuellement un sub-sidie de \$600,000. Dans dix ans, ce subsidie sera porté à \$1,000,000.

L'orateur suivant fut M. Victor Gaudet, avocat. Le président le pré-senta à la foule comme le futur dé-puté de la division Maisonneuve.

M. Gaudet a fait l'éloge de M. Lacombe, dont il souhaite l'élection par acclamation en reconnais-sance du bien qu'il a fait à la clas-se ouvrière depuis onze ans à la fois député.

Le dernier orateur de la soirée fut M. A. L. Gareau.

### RALLIEMENT CONSERVATEUR

Le mouvement conservateur se dessine de plus en plus. A l'heure qu'il est, cinquante divisions électo-riales sont désignées comme devant avoir des candidats conservateurs; ce sont : Sur la rive nord, Cham-plain, Saint-Maurice, Trois-Rivières, Maskinongé, Berthier, Joliette, Montcalm, l'Assomption, Laval, Terrebonne, Deux-Montagnes, Argen-tuville, Ottawa, Pontiac, Soulanges, Val-d'Aulieu, Jacques-Cartier, Sainte-Anne, Saint-Antoine, Saint-Lau-rent, Saint-Louis, Saint-Jacques, Sainte-Marie et Hochelaga; Sur la rive sud, Nicolet, Yamaska, Richelieu, Verchères, Chambly, Laprairie, Napierville, Châteauguay, Beauhar-nois, Huntingdon, Saint-Jean, Ibe-rville, Bagot, Rouville et Saint-Hya-cinthe; dans les Cantons de l'Est, Missisquoi, Brome, Stanstead, Shef-ford, Sherbrooke, Richmond, Wolfe, Compton, Mégantic, Arthabaska et Drummond.

La fin de la semaine, les candi-dats auront été choisis dans tous ces comités; alors, il sera possible de réunir tous ces candidats.

#### UNE GRANDE ASSEMBLEE

Une assemblée plénière aura donc lieu, lundi prochain, le 18, au Mo-nument National, sous la présidence de l'honorable P. E. Leblanc.

Le chef de l'opposition sera en-touré d'une cinquantaine de candi-dats conservateurs.

#### M. BOURASSA DANS L'ARENE

M. Henri Bourassa, l'ex-député de Labelle, a abandonné sa position de secrétaire de la "Sauvegarde".

M. Bourassa avait depuis douze mois, consacré tout son temps et tout son travail à faire un succès des affaires de cette compagnie d'assu-rance; et les directeurs ont fait au-près de lui de vives instances pour l'engager à ne pas quitter son poste.

Cependant, tout bien considéré, M. Bourassa n'a pas cru pouvoir en moins temps prendre une part ac-tive au combat électoral et, demeurant le secrétaire d'une compagnie qui est en droit d'exiger de lui tous ses instants.

C'est donc libre de tout lien et débarrassé de toute entrave que le chef des nationalistes va se jeter à corps perdu dans la lutte.

Sa campagne s'ouvrira par une assemblée à Sainte-Marthe, comté de Val-d'Aulieu, demain.

#### VERCHERES

M. Etienne Blanchard, M.P., a an-noncé sa candidature, dimanche, après la messe, aux électeurs de la paroisse de Saint-Marc.

#### VAUDREUIL

M. le Dr Pilon a commencé sa campagne à Sainte-Marthe. Il con-voquera dans quelques jours une série d'assemblées.

#### DANS BROME

La convention conservatrice se réu-nira à Knowlton, le 18 du mois, à l'hôtel "Lake View".

L'impression générale est que le choix de la convention tombera sur le notaire Fleury, de Knowlton.

L'honorable M. Leblanc, M. Pope et d'autres orateurs bien connus adresseront la parole.

#### UNE SURPRISE

dans Saint-Laurent.

L'annonce de la candidature proba-ble de M. Marcus Auerbach, dans la division Saint-Laurent n'est pas sans prendre quelques-uns par sur-prise.

M. Auerbach est un courtier. Il a été prié par ses collègues, de se présenter dans cette division.

M. Auerbach a dit qu'il restera dans la lutte jusqu'à la fin.

Quant à ses convictions en politi-que, M. Auerbach a déclaré qu'elles étaient celles d'un libéral indé-pendant.

On affirme que M. Smith, sera aussi candidat.

#### SHERBROOKE

Il y aura, ce soir, une assemblée libérale à laquelle M. le Dr Pelletier assistera.

A part le Dr Pelletier, l'hon. M. Weir adressera la parole.

#### RICHMOND

Les délégués libéraux pour la con-vention, ont été choisis, hier, à Richmond. La convention aura lieu dans quelques jours. Les conserva-teurs ont mis sur les rangs le no-taire Boyer, de Richmond.

#### STANSTEAD

La convention libérale aura lieu, à Ayer's Cliff, jeudi prochain. M. Bissonnette fera de nouveau la lut-te. Son adversaire n'est pas en-core connu.

#### HUNTINGDON

La convention libérale, aura lieu, lundi prochain. Le député sortant de charge, M. H. W. Walker, sera probablement choisi.

#### A BEAUHARNOIS — M. ARTHUR PLANTE, EX-M.P.P., CANDIDAT

La convention conservatrice réu-nie, hier, à Valleyfield, a choisi à l'unanimité M. Arthur Plante, avo-cat, ex-M. P. P., pour porter l'étendard conservateur.

La convention était très nombreu-se.

MM. Leblanc et Bergeron ont ad-ressé la parole à leurs partisans.

On dit qu'il se pourrait que l'ad-versaire de M. Plante fut l'hon. M. Gouin, lui-même.

#### CHAMBLY

On mentionne dans Chambly, MM. Maurice Perrault, le Dr Désaulniers, de St-Lambert, et l'échevin Larivière.

Une convention se tiendra le 21 courant.

#### DANS CHATEAUGUAY

M. Honoré Mercier, député de Châteauguay, était à Sainte-Marthe, dimanche, après la grand'messe, sur la prière de M. Ed. McGowan, il adressa la parole à ses collègues.

#### A CHICOUTIMI

M. H. Petit, ancien député, a été choisi comme candidat par l'asso-ciation libérale du comté. Il aura pour adversaire M. Elzéar Lévesque, qui lui fera la lutte dans les intérêts du parti conservateur.

#### DANS CHARLEVOIX

La convention libérale aura lieu, à la Baie Saint-Paul, jeudi pro-chain. Il est probable que l'hon. L. A. Taschereau sera choisi comme candidat. On a parlé de la can-didature de M. Emile Gagnon, avo-cat, en opposition au ministre des Travaux publics; mais ce dernier ne semble pas vouloir faire de lutte à l'hon. M. Taschereau.

#### DEUX-MONTAGNES

Aujourd'hui a lieu, à Sainte-Scholastique, la convention des con-servateurs, et vendredi, au même endroit, aura lieu celle des libéraux du comté.

#### JACQUES-CARTIER

Convention libérale, dimanche pro-chain.

Les électeurs libéraux ont été priés de se réunir, dans leur pa-roisse respective, et de nommer deux délégués par poll, pour le choix d'un candidat à la législature provinciale.

#### DANS SOULANGES

M. J. O. Mousseau, le député ac-tuel de Soulanges, a été choisi à l'unanimité comme candidat pour les prochaines élections, par la conven-tion libérale, tenue hier, à Coteau Landung.

Il y avait 53 délégués présents.

M. Mousseau a remercié ses électeurs de l'honneur qu'ils lui fai-saient et a été suivi à la tribune par MM. le Dr Dauth, du Coteau du Lac, Adrien Pharon, Avila Pharon, de Saint-Clet, et le notaire J. R. Oul-met, de Saint-Polycarpe.

L'adversaire de M. Mousseau est M. Arcade Mamert Bissonnette, can-didat conservateur aux dernières élections.

#### A LAPRAIRIE

M. Côme Séraphin Cherrier de-meure sur la brèche. On l'a choisi comme candidat, hier, à Laprairie. Il a accepté de faire la lutte.

La convention s'est réunie à l'hô-tel Demontigny, sous la présidence de M. Henri Bourassa.

#### ST-HYACINTHE

M. Jos. Rainville, avocat, de Montréal, dont on parlait comme candidat nationaliste à St-Hyacinthe, a avverti ses amis de cette di- vision qu'il n'avait pas l'intention d'y briguer les suffrages.

#### L'OUEST FASHIONABLE AURA UN MAGASIN DE CHAU-SURES SLATER

Le plus beau magasin de chaussures Slater au Canada sera ouvert en juin, sur la rue Sainte-Catherine-ouest.

Dans le local que vient de quit-ter la compagnie W. H. Stewart, No 44 rue Ste-Catherine, un nou-veau magasin de chaussures Slater sera ouvert le 1er juin. Le bail a été obtenu; le local sera renou-velé et préparé spécialement pour recevoir un stock de chaussures Slater pour hommes, femmes et enfants.

C'est un véritable magasin de chaussures Slater — de chaussures Slater, marque de l'Ardoise — qui est promis au district commercial de l'ouest fashionable.

On a toujours été un peu surpris de voir qu'il n'y avait pas depuis longtemps de magasin de chaus-sures Slater dans le haut de la ville lorsque, en fait, presque tous les autres districts commerciaux étaient représentés dans la liste des agen-cies de chaussures Slater.

#### MORT D'UN ANCIEN MONTREAL

WINNIPEG, 12. — M. William O. McElbain, ancien chef de la brigade de feu de Winnipeg, qui avait été pendant un certain temps capitaine du poste de la rue Saint-Gabriel, à Montréal, est mort en notre ville ce matin à 4 heures.

Il avait dû subir récemment une opération dont les suites s'affai-blirent beaucoup. Il était âgé de 70 ans.

#### CLUB LIBERAL DE DELORIMIER

Ce soir, le club libéral de Delorimier tiendra une réunion, en vue de s'organiser pour la prochaine cam-pagne électorale. Tous les membres sont priés d'être présents.

#### DIVISION HOCHELAGA

Ce soir, à 8 heures, il y aura une grande assemblée des électeurs d'Hochelaga, dans la salle du collé-gue M. Jérôme Décarie, député, expliquera sa conduite parlementaire. Il sera accompagné de plusieurs ora-teurs.

#### CLUB LIBERAL DU QUARTIER SAINT-LOUIS

Une réunion du bureau de direc-tion est convoquée pour demain soir, aux nouvelles salles du club, 132 Sainte-Elizabeth, afin de com-mencer l'organisation, en vue des prochaines élections.

# TAPISERIE

Nous avons le Stock le plus Considérable, Les plus Beaux Dessins. La plus Grande Variété. Les plus Bas Prix. Papiers Canadiens, Anglais, Américains, Cuir Japonais, Incrusta Walton, Burlap et Mou-lures, Papiers à Surface, Soie ou Satin, etc.

De 25 à 50 pour cent plus bas que partout ailleurs

Vous achetez directement du fabricant, n'ayant pas à payer de profit intermédiaire. BORDURE AU MEME PRIX QUE LA TAPISERIE.

Nos magasins sont ouverts de 7 hrs p.m. à 9 hrs p.m. durant le mois de mai.

## Empire Wall Paper Co. Limited.

"COUPON" Bon pour 5 p.c. d'escompte sur tout achat à la Empire Wall Paper Co. 488 rue Ste-Catherine Est

#### JOS. MONNETTE, secrétaire.

Une assemblée des électeurs de la division aura lieu, au même endroit, vers la fin de la semaine prochain.

#### CONVENTIONS DU JOUR

Dans Compton, convention libérale à Bury.

Dans Châteauguay, convention con-servatrice à Ste-Martine.

Dans Montcalm, convention con-servatrice à Ste-Julienne.

Dans Deux-Montagnes, convention conservatrice.

A Saint-Jean, convention conser-vatrice.

A Saint-Jérôme, convention libé-rale pour Terrebonne.

A Arthabaska, convention conser-vatrice.

A Berthier, convention conserva-trice.

Dans Champlain, convention con-servatrice.

#### RICHELIEU

SOREL, 12 mai.—On annonce pour cette semaine, une grande assemblée publique qui marquera l'ouverture de la campagne électorale dans le comté de Richelieu. Cette assemblée aura lieu soit à Sorrel, soit à Saint-Aimé.

Les candidats sur les rangs jus-qu'à ce jour sont MM. L. P. P. Car-din, libéral, et M. le Dr Desjardins, conservateur.

#### A LEVIS

M. Cléophas Blouin, député sortant de charge, a rendu compte de sa con-duite parlementaire aux électeurs de Notre-Dame de Lévis.

On dit que M. Jos. Gosselin, éche-vin, se porterait candidat en oppo-sition à M. Blouin. M. Gosselin est l'un des citoyens les plus popula-ires du district et un homme d'affaires de premier ordre.

M. Gosselin représente la faction des libéraux dissidents. Du côté des conservateurs, on parle de M. Al-phonse Remico, C.R., et maire de Lé-vis.

#### A HULL

Demain après-midi, aura lieu la convention conservatrice pour le choix d'un candidat en opposition au candidat ministériel, M. F. A. Gen-dron.

#### DANS SOULANGES

M. J. O. Mousseau, le député ac-tuel de Soulanges, a été choisi à l'unanimité comme candidat pour les prochaines élections, par la conven-tion libérale, tenue hier, à Coteau Landung.

Il y avait 53 délégués présents.

M. Mousseau a remercié ses électeurs de l'honneur qu'ils lui fai-saient et a été suivi à la tribune par MM. le Dr Dauth, du Coteau du Lac, Adrien Pharon, Avila Pharon, de Saint-Clet, et le notaire J. R. Oul-met, de Saint-Polycarpe.

L'adversaire de M. Mousseau est M. Arcade Mamert Bissonnette, can-didat conservateur aux dernières élections.

#### A LAPRAIRIE

M. Côme Séraphin Cherrier de-meure sur la brèche. On l'a choisi comme candidat, hier, à Laprairie. Il a accepté de faire la lutte.

La convention s'est réunie à l'hô-tel Demontigny, sous la présidence de M. Henri Bourassa.

#### ST-HYACINTHE

M. Jos. Rainville, avocat, de Montréal, dont on parlait comme candidat nationaliste à St-Hyacinthe, a avverti ses amis de cette di- vision qu'il n'avait pas l'intention d'y briguer les suffrages.

#### L'OUEST FASHIONABLE AURA UN MAGASIN DE CHAU-SURES SLATER

Le plus beau magasin de chaussures Slater au Canada sera ouvert en juin, sur la rue Sainte-Catherine-ouest.

Dans le local que vient de quit-ter la compagnie W. H. Stewart, No 44 rue Ste-Catherine, un nou-veau magasin de chaussures Slater sera ouvert le 1er juin. Le bail a été obtenu; le local sera renou-velé et préparé spécialement pour recevoir un stock de chaussures Slater pour hommes, femmes et enfants.

C'est un véritable magasin de chaussures Slater — de chaussures Slater, marque de l'Ardoise — qui est promis au district commercial de l'ouest fashionable.

On a toujours été un peu surpris de voir qu'il n'y avait pas depuis longtemps de magasin de chaus-sures Slater dans le haut de la ville lorsque, en fait, presque tous les autres districts commerciaux étaient représentés dans la liste des agen-cies de chaussures Slater.

## &lt;

LE TREET MONTRE A 183

REACTION A NEW-YORK LES RECETTES DU GRAND-TRONC DIMINUENT

Notre marché n'a pas été très actif. Mais les transactions ont été distribuées également entre les valeurs.

LES TRACCTIONS
Le Street a donné signe de vie. Il a touché 183 avec 25 parts. C'est une hausse d'un point depuis samedi.

LES INDUSTRIES
L'Iron C. a eu une légère tendance à la hausse. Il s'en est vendu 70 parts à 18, ce qui est 1-2 point plus haut qu'hier.

LES INDUSTRIES
L'Iron C. a eu une légère tendance à la hausse. Il s'en est vendu 70 parts à 18, ce qui est 1-2 point plus haut qu'hier.

LES INDUSTRIES
L'Iron C. a eu une légère tendance à la hausse. Il s'en est vendu 70 parts à 18, ce qui est 1-2 point plus haut qu'hier.

LES INDUSTRIES
L'Iron C. a eu une légère tendance à la hausse. Il s'en est vendu 70 parts à 18, ce qui est 1-2 point plus haut qu'hier.

LES INDUSTRIES
L'Iron C. a eu une légère tendance à la hausse. Il s'en est vendu 70 parts à 18, ce qui est 1-2 point plus haut qu'hier.

LES INDUSTRIES
L'Iron C. a eu une légère tendance à la hausse. Il s'en est vendu 70 parts à 18, ce qui est 1-2 point plus haut qu'hier.

LES INDUSTRIES
L'Iron C. a eu une légère tendance à la hausse. Il s'en est vendu 70 parts à 18, ce qui est 1-2 point plus haut qu'hier.

LES INDUSTRIES
L'Iron C. a eu une légère tendance à la hausse. Il s'en est vendu 70 parts à 18, ce qui est 1-2 point plus haut qu'hier.

LES INDUSTRIES
L'Iron C. a eu une légère tendance à la hausse. Il s'en est vendu 70 parts à 18, ce qui est 1-2 point plus haut qu'hier.

LES INDUSTRIES
L'Iron C. a eu une légère tendance à la hausse. Il s'en est vendu 70 parts à 18, ce qui est 1-2 point plus haut qu'hier.

LES INDUSTRIES
L'Iron C. a eu une légère tendance à la hausse. Il s'en est vendu 70 parts à 18, ce qui est 1-2 point plus haut qu'hier.

LES INDUSTRIES
L'Iron C. a eu une légère tendance à la hausse. Il s'en est vendu 70 parts à 18, ce qui est 1-2 point plus haut qu'hier.

LES INDUSTRIES
L'Iron C. a eu une légère tendance à la hausse. Il s'en est vendu 70 parts à 18, ce qui est 1-2 point plus haut qu'hier.

LES INDUSTRIES
L'Iron C. a eu une légère tendance à la hausse. Il s'en est vendu 70 parts à 18, ce qui est 1-2 point plus haut qu'hier.

LES INDUSTRIES
L'Iron C. a eu une légère tendance à la hausse. Il s'en est vendu 70 parts à 18, ce qui est 1-2 point plus haut qu'hier.

LES INDUSTRIES
L'Iron C. a eu une légère tendance à la hausse. Il s'en est vendu 70 parts à 18, ce qui est 1-2 point plus haut qu'hier.

LES INDUSTRIES
L'Iron C. a eu une légère tendance à la hausse. Il s'en est vendu 70 parts à 18, ce qui est 1-2 point plus haut qu'hier.

LES INDUSTRIES
L'Iron C. a eu une légère tendance à la hausse. Il s'en est vendu 70 parts à 18, ce qui est 1-2 point plus haut qu'hier.

LES INDUSTRIES
L'Iron C. a eu une légère tendance à la hausse. Il s'en est vendu 70 parts à 18, ce qui est 1-2 point plus haut qu'hier.

LES INDUSTRIES
L'Iron C. a eu une légère tendance à la hausse. Il s'en est vendu 70 parts à 18, ce qui est 1-2 point plus haut qu'hier.

LES VALEURS CANADIENNES

Table of Canadian stock values with columns for company names, prices, and dividends.

LES INDUSTRIES

L'American Locomotive & Co. Le Cuiro oscille autour de 63-64.

CHEMINS DE FER

Le C.P.R. a été moins fort qu'hier, alors qu'il touchait 160-12.

BOURSE DE NEW-YORK

L. G. Beacham & Co., courtiers, 104 rue St-François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant:

Table of New York stock market data including various stock prices and indices.

UNE COLLISION

(Suite de la 1ère page)

porté aucun depuis plus de 10 jours. L'Ottawa ayant quitté Montréal, samedi matin, fut signalé à Farn Point, dimanche après-midi.

Un marconisme fut alors envoyé aux bureaux de la ligne Dominion par le "Lake Erie".

M. F. W. Cowie, ingénieur en chef du chemin de Saint-Laurent, apprit la nouvelle hier après-midi.

Un marconisme fut alors envoyé aux bureaux de la ligne Dominion par le "Lake Erie".

M. F. W. Cowie, ingénieur en chef du chemin de Saint-Laurent, apprit la nouvelle hier après-midi.

Un marconisme fut alors envoyé aux bureaux de la ligne Dominion par le "Lake Erie".

M. F. W. Cowie, ingénieur en chef du chemin de Saint-Laurent, apprit la nouvelle hier après-midi.

Un marconisme fut alors envoyé aux bureaux de la ligne Dominion par le "Lake Erie".

M. F. W. Cowie, ingénieur en chef du chemin de Saint-Laurent, apprit la nouvelle hier après-midi.

Un marconisme fut alors envoyé aux bureaux de la ligne Dominion par le "Lake Erie".

M. F. W. Cowie, ingénieur en chef du chemin de Saint-Laurent, apprit la nouvelle hier après-midi.

Un marconisme fut alors envoyé aux bureaux de la ligne Dominion par le "Lake Erie".

M. F. W. Cowie, ingénieur en chef du chemin de Saint-Laurent, apprit la nouvelle hier après-midi.

Un marconisme fut alors envoyé aux bureaux de la ligne Dominion par le "Lake Erie".

M. F. W. Cowie, ingénieur en chef du chemin de Saint-Laurent, apprit la nouvelle hier après-midi.

Un marconisme fut alors envoyé aux bureaux de la ligne Dominion par le "Lake Erie".

M. F. W. Cowie, ingénieur en chef du chemin de Saint-Laurent, apprit la nouvelle hier après-midi.

Tremblements sismiques dans la région de l'Etna

Les secousses ont été si fortes que plusieurs maisons ont été renversées dans un rayon de quatre milles.

CANLA, SICILE, 12. — De violentes secousses de tremblement de terre ont été ressenties, durant plusieurs heures, dans un rayon de quatre milles, aux environs du mont Etna.

Les autorités ont immédiatement formé des comités pour venir au secours de ceux qui sont en partie dépourvus de ce qu'ils possèdent.

Les secousses ont été si fortes que plusieurs maisons ont été renversées dans un rayon de quatre milles.

Un observatoire a été installé à la base du cratère, à 2,947 mètres d'altitude, à l'endroit où s'élève la fumée "Cassa dei Inglesi".

Les secousses ont été si fortes que plusieurs maisons ont été renversées dans un rayon de quatre milles.

Un observatoire a été installé à la base du cratère, à 2,947 mètres d'altitude, à l'endroit où s'élève la fumée "Cassa dei Inglesi".

Les secousses ont été si fortes que plusieurs maisons ont été renversées dans un rayon de quatre milles.

Un observatoire a été installé à la base du cratère, à 2,947 mètres d'altitude, à l'endroit où s'élève la fumée "Cassa dei Inglesi".

Les secousses ont été si fortes que plusieurs maisons ont été renversées dans un rayon de quatre milles.

Un observatoire a été installé à la base du cratère, à 2,947 mètres d'altitude, à l'endroit où s'élève la fumée "Cassa dei Inglesi".

Les secousses ont été si fortes que plusieurs maisons ont été renversées dans un rayon de quatre milles.

Un observatoire a été installé à la base du cratère, à 2,947 mètres d'altitude, à l'endroit où s'élève la fumée "Cassa dei Inglesi".

Les secousses ont été si fortes que plusieurs maisons ont été renversées dans un rayon de quatre milles.

Un observatoire a été installé à la base du cratère, à 2,947 mètres d'altitude, à l'endroit où s'élève la fumée "Cassa dei Inglesi".

Les secousses ont été si fortes que plusieurs maisons ont été renversées dans un rayon de quatre milles.

Un observatoire a été installé à la base du cratère, à 2,947 mètres d'altitude, à l'endroit où s'élève la fumée "Cassa dei Inglesi".

Les secousses ont été si fortes que plusieurs maisons ont été renversées dans un rayon de quatre milles.

Un observatoire a été installé à la base du cratère, à 2,947 mètres d'altitude, à l'endroit où s'élève la fumée "Cassa dei Inglesi".

Les secousses ont été si fortes que plusieurs maisons ont été renversées dans un rayon de quatre milles.

Un observatoire a été installé à la base du cratère, à 2,947 mètres d'altitude, à l'endroit où s'élève la fumée "Cassa dei Inglesi".

Les secousses ont été si fortes que plusieurs maisons ont été renversées dans un rayon de quatre milles.

M. ALBERT CHAMBERLAND

M. Albert Chamberland est non seulement un grand artiste, mais il est aussi un tendre, un bienfaisant pour toutes les misères.

Le jeune artiste est non seulement admiré, mais il a l'estime et l'amour de tous, tant son caractère est noble, généreux et sincère.

Le jeune artiste est non seulement admiré, mais il a l'estime et l'amour de tous, tant son caractère est noble, généreux et sincère.

Le jeune artiste est non seulement admiré, mais il a l'estime et l'amour de tous, tant son caractère est noble, généreux et sincère.

Le jeune artiste est non seulement admiré, mais il a l'estime et l'amour de tous, tant son caractère est noble, généreux et sincère.

Le jeune artiste est non seulement admiré, mais il a l'estime et l'amour de tous, tant son caractère est noble, généreux et sincère.

Le jeune artiste est non seulement admiré, mais il a l'estime et l'amour de tous, tant son caractère est noble, généreux et sincère.

Le jeune artiste est non seulement admiré, mais il a l'estime et l'amour de tous, tant son caractère est noble, généreux et sincère.

Le jeune artiste est non seulement admiré, mais il a l'estime et l'amour de tous, tant son caractère est noble, généreux et sincère.

Le jeune artiste est non seulement admiré, mais il a l'estime et l'amour de tous, tant son caractère est noble, généreux et sincère.

Le jeune artiste est non seulement admiré, mais il a l'estime et l'amour de tous, tant son caractère est noble, généreux et sincère.

Le jeune artiste est non seulement admiré, mais il a l'estime et l'amour de tous, tant son caractère est noble, généreux et sincère.

Banque d'Hochelega

Avis est, par les présentes, donné qu'un dividende de deux pour cent (2 p.c.) égal au taux de huit pour cent (8 p.c.) par an, sur le capital payé de cette institution, a été déclaré pour le trimestre finissant le 31 mai prochain.

The Royal Trust Coy.

Le Très Hon. Lord Stratbocna et Mont-Royal, G. C. M. G. Président.

Le Très Hon. Lord Stratbocna et Mont-Royal, G. C. M. G. Président.

Le Très Hon. Lord Stratbocna et Mont-Royal, G. C. M. G. Président.

Le Très Hon. Lord Stratbocna et Mont-Royal, G. C. M. G. Président.

Le Très Hon. Lord Stratbocna et Mont-Royal, G. C. M. G. Président.

Le Très Hon. Lord Stratbocna et Mont-Royal, G. C. M. G. Président.

Le Très Hon. Lord Stratbocna et Mont-Royal, G. C. M. G. Président.

Le Très Hon. Lord Stratbocna et Mont-Royal, G. C. M. G. Président.

Le Très Hon. Lord Stratbocna et Mont-Royal, G. C. M. G. Président.

Le Très Hon. Lord Stratbocna et Mont-Royal, G. C. M. G. Président.

Le Très Hon. Lord Stratbocna et Mont-Royal, G. C. M. G. Président.



L'ETNA en éruption

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

Heureusement qu'à l'heure présente, aucune perte de vie n'a encore été signalée.

QUI GARDERA L'ENFANT

TOUTE UNE ESCALANDRE A LIEU EN PLEINE RUE AU SUJET DE LA POSSIBILITE D'UNE FILLETTE DE LE PERRE ET LA MERE DEVANT LE MAGISTRAT

HAMILTON, 12. — Un conducteur de chars bien connu dans la ville, M. George McPherson, a produit tout un émoi dans la rue de York, hier midi, en s'empare de neuf ans.

Il y avait plusieurs semaines qu'il entretenait des agents de police privés dans la maison de sa femme, où ils pensionnaient. Hier matin, ils parvinrent à conduire l'enfant jusqu'à la porte de la maison et la remportèrent à son père.

Le magistrat déclara que l'enfant resterait sous la garde de M. McPherson. C'est la troisième fois que celui-ci est obligé de faire reprendre l'enfant.

Les discours seront prononcés sur des sujets internationaux et ceux de l'ambassadeur Bryce, du ministre des Postes Lemioux et du Prince Takahira.

Les discours seront prononcés sur des sujets internationaux et ceux de l'ambassadeur Bryce, du ministre des Postes Lemioux et du Prince Takahira.

Les discours seront prononcés sur des sujets internationaux et ceux de l'ambassadeur Bryce, du ministre des Postes Lemioux et du Prince Takahira.

Les discours seront prononcés sur des sujets internationaux et ceux de l'ambassadeur Bryce, du ministre des Postes Lemioux et du Prince Takahira.

Les discours seront prononcés sur des sujets internationaux et ceux de l'ambassadeur Bryce, du ministre des Postes Lemioux et du Prince Takahira.

Les discours seront prononcés sur des sujets internationaux et ceux de l'ambassadeur Bryce, du ministre des Postes Lemioux et du Prince Takahira.

Les discours seront prononcés sur des sujets internationaux et ceux de l'ambassadeur Bryce, du ministre des Postes Lemioux et du Prince Takahira.

Les discours seront prononcés sur des sujets internationaux et ceux de l'ambassadeur Bryce, du ministre des Postes Lemioux et du Prince Takahira.

Les discours seront prononcés sur des sujets internationaux et ceux de l'ambassadeur Bryce, du ministre des Postes Lemioux et du Prince Takahira.

Les discours seront prononcés sur des sujets internationaux et ceux de l'ambassadeur Bryce, du ministre des Postes Lemioux et du Prince Takahira.

Les discours seront prononcés sur des sujets internationaux et ceux de l'ambassadeur Bryce, du ministre des Postes Lemioux et du Prince Takahira.

Les discours seront prononcés sur des sujets internationaux et ceux de l'ambassadeur Bryce, du ministre des Postes Lemioux et du Prince Takahira.

Les discours seront prononcés sur des sujets internationaux et ceux de l'ambassadeur Bryce, du ministre des Postes Lemioux et du Prince Takahira.

Les discours seront prononcés sur des sujets internationaux et ceux de l'ambassadeur Bryce, du ministre des Postes Lemioux et du Prince Takahira.

Les discours seront prononcés sur des sujets internationaux et ceux de l'ambassadeur Bryce, du ministre des Postes Lemioux et du Prince Takahira.

Les discours seront prononcés sur des sujets internationaux et ceux de l'ambassadeur Bryce, du ministre des Postes Lemioux et du Prince Takahira.

BRILLANTE REUNION

Des hommes d'Etat du Canada, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon

Une réunion d'hommes d'Etat du Canada, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon, aura lieu jeudi prochain à 8 heures et demie du soir à l'hôtel Astor, à New York.

Une réunion d'hommes d'Etat du Canada, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon, aura lieu jeudi prochain à 8 heures et demie du soir à l'hôtel Astor, à New York.

Une réunion d'hommes d'Etat du Canada, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon, aura lieu jeudi prochain à 8 heures et demie du soir à l'hôtel Astor, à New York.

Une réunion d'hommes d'Etat du Canada, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon, aura lieu jeudi prochain à 8 heures et demie du soir à l'hôtel Astor, à New York.

Une réunion d'hommes d'Etat du Canada, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon, aura lieu jeudi prochain à 8 heures et demie du soir à l'hôtel Astor, à New York.

Une réunion d'hommes d'Etat du Canada, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon, aura lieu jeudi prochain à 8 heures et demie du soir à l'hôtel Astor, à New York.

Une réunion d'hommes d'Etat du Canada, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon, aura lieu jeudi prochain à 8 heures et demie du soir à l'hôtel Astor, à New York.

Une réunion d'hommes d'Etat du Canada, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon, aura lieu jeudi prochain à 8 heures et demie du soir à l'hôtel Astor, à New York.

Une réunion d'hommes d'Etat du Canada, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon, aura lieu jeudi prochain à 8 heures et demie du soir à l'hôtel Astor, à New York.

Une réunion d'hommes d'Etat du Canada, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon, aura lieu jeudi prochain à 8 heures et demie du soir à l'hôtel Astor, à New York.

Une réunion d'hommes d'Etat du Canada, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon, aura lieu jeudi prochain à 8 heures et demie du soir à l'hôtel Astor, à New York.

Une réunion d'hommes d'Etat du Canada, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon, aura lieu jeudi prochain à 8 heures et demie du soir à l'hôtel Astor, à New York.

Une réunion d'hommes d'Etat du Canada, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon, aura lieu jeudi prochain à 8 heures et demie du soir à l'hôtel Astor, à New York.

Une réunion d'hommes d'Etat du Canada, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon, aura lieu jeudi prochain à 8 heures et demie du soir à l'hôtel Astor, à New York.

Une réunion d'hommes d'Etat du Canada, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon, aura lieu jeudi prochain à 8 heures et demie du soir à l'hôtel Astor, à New York.

Une réunion d'hommes d'Etat du Canada, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon, aura lieu jeudi prochain à 8 heures et demie du soir à l'hôtel Astor, à New York.

Une réunion d'hommes d'Etat du Canada, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon, aura lieu jeudi prochain à 8 heures et demie du soir à l'hôtel Astor, à New York.

Une réunion d'hommes d'Etat du Canada, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon, aura lieu jeudi prochain à 8 heures et demie du soir à l'hôtel Astor, à New York.

Une réunion d'hommes d'Etat du Canada, de l'Angleterre, des Etats-Unis et du Japon, aura lieu jeudi prochain à 8 heures et demie du soir à l'hôtel Astor, à New York.

PATENTES

OBTENUES PROMPTEMENT</



PARIF

Petites Annonces Classifiées

La Patrie

EMPLOI DEMANDE, 25 mots pour 25 cents; trois insertions, 12 cent par mot extra, chaque insertion.

AVIS SPECIAL
Le tarif ci-dessus est en comptant avec la commande. Quand nos services d'annonces ne sont pas payés d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le taux est en conséquence beaucoup plus élevé.

LISTE DES SUGCURSALES

- 1-W. G. Black, marchand de cigares, 401 rue St-Denis.
2-Pharmacie Normale, coin des rues St-Denis et Carré Saint-Louis.

VERDUN, VILLE ST-PAUL

- 22-Dr Napoléon Boucher, pharmacien, 123 Church, Verdun.
23-Jules Lemaitre, magasin général, 122 rue de l'Église, Ville St-Paul.

SITUATIONS OBTENUES

pour comptables, commis, sténographes, sollicitateurs, collecteurs, voyageurs, portiers, etc.

AGENTS DEMANDES

AGENT—Une compagnie d'assurance contre les accidents demande un agent général pour la ville de Montréal. Écrire à O. 612 LA PATRIE, 50-21.

Emplois Demandés

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, 143 Craig-Est, entre les rues Godfroy et Bonsecours. Main-tien de l'œuvre de l'État.

Institutrices Demandées

AVIS AUX INSTITUTRICES—Les engagements des institutrices des écoles de la paroisse de Sainte-Marie de Montréal auront lieu le 14 mai.

Situations Vacantes

APPRENTI—On demande un apprenti menuisier au No 231 avenue de l'Hôtel-de-Ville.

Situations Vacantes

GARÇON—On demande un garçon pour garder un bureau de médecin, références exigées. S'adresser à 324 Sherbrooke Est, de 9 à 5 heures.

HOMME—On demande un homme de cour. S'adresser 400 l'Archevêché.

HOMME—Constructeur de caissons (crib builder) pour aller en dehors de Montréal. S'adresser à Quilman & Robertson, Point-Nord, Montréal.

HOMMES DEMANDÉS voulant être bien habillés à bon marché, pour venir examiner nos nouvelles importations pour habillements et par-dessus faits sur mesure.

M. SEVERE ROBILLARD, 81 Rue Ville, est autorisé à venir toucher \$1.35 mercredi avant-midi, aux bureaux de LA PATRIE.

MENUISIERS—On demande des menuisiers pouvant travailler dans les escaliers de préférence. S'adresser F. Sauvageau, 196 St-Antoine.

ON DEMANDE un commis d'expédition dans l'épicerie, bien recommandé. S'adresser No 472 St-Denis.

ON DEMANDE un voyageur pour prendre des commandes pour notre département d'impression. Une personne ayant de l'expérience préférée. Nous sommes disposés à payer un bon salaire pour un excellent voyageur. S'adresser au gérant du département des Impressions, LA PATRIE.

ON DEMANDE des jeunes gens désirant suivre un cours complet de télégraphie et affaires de chemin de fer et se rendre compétents pour occuper des positions importantes. S'adresser École de Télégraphie, Monument National, Montréal. Un professeur spécial anglais est attaché à l'école. Conditions faciles.

ON DEMANDE immédiatement, à des salaires et dépenses payées, un homme compétent dans chaque localité, avec cheval et voiture, ou capable de conduire les chevaux, pour annoncer et introduire notre stock garanti de spécimens de nos préparations de travail pour vous, \$25 par semaine et dépenses. Position permanente. Écrire à la direction des ventes, 324 St-Denis, London, Ont. 266-P et H-10.

ON DEMANDE un bon opérateur pour la machine Linotype. S'adresser à "La Patrie."

PLOMBIERS—On demande 2 bons plombiers et 1 jeune compagnon. S'adresser immédiatement à C. N. Pédale, 102 ave. Duluth.

TENEUR DE LIVRES—On demande un teneur de livres ayant de l'expérience dans une boutique de menuisiers. S'adresser à T. 212 LA PATRIE.

VENDEURS DEMANDÉS pour "Auto-Spray". Le meilleur arrosoir à main pour les commerçants. Automatique. Conditions libérales. Cavers Bros., Galt, Ont.

FEMMES-FILLES demandées—On demande une caissière. S'adresser Renaud & Cie, 77 Boulevard St-Laurent.

MODISTES—On demande de bonnes modistes de chapeaux. S'adresser 726 Ontario Est ou 832 Ste-Catherine.

STENOGRAPHE
On demande une jeune fille connaissant parfaitement les deux langues, et pouvant prendre et transcrire rapidement la sténographie. Bon salaire sera payé à une personne compétente. Lettre d'écriture si on n'a pas au moins une couple d'années d'expérience. S'adresser au "Lettre" à J. N. C. Bureau, de "La Patrie".

UNE JEUNE FILLE connaissant la sténographie française et anglaise, ainsi que la conduite des robes, s'adresser à une bonne position en s'adressant au gérant du département des annonces, LA PATRIE.

VENDEUSE—On demande une bonne vendeuse, habile dans la couture ou dans la confection des robes. S'adresser à 36 rue Ste-Catherine Ouest, D. Lavinson.

Servantes Demandées
ON DEMANDE une servante générale et une bonne d'enfant bien recommandées. Bon salaire. S'adresser à 40 Avenue Laval.

ON DEMANDE une fille de chambre et une cuisinière dans une petite famille pour aller passer l'été à la campagne, près de Montréal. Haut salaire payé. S'adresser immédiatement à 136 rue Cherrier.

Servante—On demande une servante. S'adresser 44 rue Garnier.

Servante—On demande une servante générale dans une famille de 2 personnes sans enfants. S'adresser 597 Dorchester Est.

Servante—On demande une servante générale, références exigées. Pas de lavage. S'adresser 81 Christophe-Colomb, de 9 à midi.

A Louer
A LOUER, 128 Montcalm, coin Ste-Catherine, étage pour manufacture ou autres fins. S'adresser au Chapleau, No 596 Saint-Laurent, Téléphone Est 799.

Chambres à Louer
A BROCHER, 55 Hôtel de Ville—Chambre garnie à louer avec pension, lumière Amer, chambre de bain, maison tranquille.

BELLE grande chambre à louer avec pension, service de première classe, chambre de bain et casinette. 493 rue St-Hubert.

CHAMBRE à louer en avant No 109 Saint-Hubert, bien garnie, chambre de bain, dans une famille privée.

CHAMBRE—Grande chambre garnie de première classe, avec casinette, bain, eau chaude, téléphone, sur le devant. 27 avenue Viger.

DES GENS respectables et tranquilles trouveront de belles chambres avec l'usage de la cuisine et du téléphone au No 166 rue Sanguinet.

HOTEL DE VILLE, 106—Une jolie chambre double bien meublée, tout le confort désirable, famille privée, prix modéré.

MADAME J. BARCK, 530 rue Dorchester Est, pension privée et de table de première classe. Pensionnaire désiré, service excellent.

MADAME GOUVERNÉ, 18 Hôtel de Ville, grand salon, meubles de première classe, chambre de bain, possession immédiate.

WOLFE, 266—Chambre et pension de première classe, repas servis sur terrasses. Table de choix dans une famille privée. S'adresser 266 rue Wolfe, Madame Jutras.

Après le Déménagement

L'on attend parfois de bonnes occasions pour ACHETER certains articles de ménage—LOUER une chambre—VENDRE quelques effets devenus encombrants, etc. Tout cela se fait par l'entremise des

Petites Annonces de la "Patrie"

dont chacun se sert avec SUCCÈS et que tout le monde lit avec d'autant plus d'intérêt qu'il y a, chaque jour,

Un Dollar à Gagner

pour quiconque y trouve son nom et son adresse.

Chambre à Louer
M. ISIDORE LEGARE annonce aux voyageurs et aux touristes qu'ils trouveront chez lui une bonne maison de pension, bonnes chambres, bonne cuisine, sur les bords du lac Carré, Station de Ste-Faustine.

ST-CATHERINE Ouest, 621—Trois belles chambres sur l'étage du bas, bien appropriées pour hommes de profession, pour modiste, et d'autres chambres meublées, avec ou sans pension.

ST-CRISTOPHE, 56—Chambre double et simple à louer, garnie de meubles modernes, eau chaude, téléphone, etc., quelques pensionnaires de table, famille canadienne, 25 Viger.

VIGIER, 25—Deux belles chambres avec pension de première classe, améliorations modernes, eau chaude, téléphone, etc., quelques pensionnaires de table, famille canadienne, 25 Viger.

Magasins à Louer
A LOUER—Beau magasin dans le centre des affaires de la rue Mont-Royal. Prix, \$25.00 par mois. S'adresser 688 Mont-Royal.

Maisons à Louer
A LOUER—Haut de maison complètement meublé, huit chambres, améliorations modernes, bon marché à petite famille. \$39 Ave. Laval.

A LOUER—Maison de quatre étages, un des plus beaux de la ville, le servant actuellement pour club, salle de danse et danse, etc. Loyer couvert par sous location. Écrire S. 916 "La Patrie".

A LOUER à Iberville, belle et spacieuse résidence meublée, au bord de la rivière Richelieu, pour 146 personnes et à une famille composée de grandes personnes. S'adresser par lettre à C. 78, Boîte de poste, Iberville, Qué.

DELOIRIER, 1181 et 1189—Deux magnifiques flats de 8 chambres, avec toutes les améliorations modernes, eau chaude, téléphone, etc. S'adresser L. Charpentier, 1189 Delormier, Tel. 2341.

OGEMENT à louer, rue Mentana, entre Marie-Anne et Mont-Royal, 4 pièces. Prix, \$49.00. M. Massicot, Edifice LA PATRIE, chambre No 15, Est 384.

MAISON A LOUER rue St-Hubert, No 88, 2ème plancher, Loyer \$20, chauffage eau chaude, moderne, sept chambres. S'adresser notaire Meunier, 74 St-Jacques.

M. A. L.—Au village de St-Vincent de Paul, maison de trois étages, 8 et 5 pièces, 1109 et 1111, S'adresser S. 265 Visitation, Bell Est 1337.

RUE LOURNOUVE, A Maison neuve, 626 et 70, Deux flats neufs, bien éclairés, 1109 et 1111, S'adresser aux lieux ou 1159 Delormier, Tel. 2341.

PLAÑER—A vendre, un "pony planer" complet, en pleine opération, bon marché. E. N. Hébert, 594 87.

SALLE à MANGER—Une des meilleures salles à manger de la ville, située dans le meilleur centre. S'adresser 167 Boulevard St-Laurent.

SCIE à ruban à vendre, fonctionnant à bras ou à moteur, nouveau brevet, très utile pour menuisier, voirurier, etc. Actua Machine Co., chambre 10, 214 St-Jacques.

TAPISSERIES—Nous avons un grand choix de tapisseries depuis 1-1/2-2e de pièce, que nous vendons à sacrifice. C. Verdon, 1335 Ste-Catherine Est.

VOUS TROUVEREZ au No 163 Delormier, un magnifique choix de chapeaux importés à des prix tout à fait médiocres.

BICYCLES
Bicycles neufs de seconde main ou accessoires pour bicyclettes. Catalogue gratuit, Bicycle Musson, Toronto.

Chevaux et Voitures
A VENDRE—Voiture à médecine si ayant jamais servi, par Hérad & Major, 63 elle peut être vue. Écrire LA PATRIE, S. 918.

A VENDRE—22 chevaux assortis, pour toutes sortes d'ouvrage, S. A. dresseur G. Latrelle, chez E. Charlebois, coin St-Henri et St-Paul.

A VENDRE—1 harnais montés en argent, pour charrettes de cartes, faits par Monarque, 1 harnais de tonnerre, 1 harnais d'express. F. Bissonnette, 30 Carré Châteauiques.

A VENDRE—Cheval roué, pour carrosse ou express, pesant 1475 lbs, hauteur 16 1/2 mains, sans selle, cheval de tonnerre, 706 LaGauchetière, Tel. Est 1254, Joe Lefebvre et Cie.

CHEVAL A VENDRE de 8 ans, 1100 lbs., avec tonnerre et attelage, belles roues bordées d'arçons, S'adresser au caoutchouc, 2131 St-Laurent.

BOIS A VENDRE—C. Dagenais, 281 Marie-Anne, bois mod. \$1.90 le yardage scié, et toutes sortes de bois. Nous prenons des démenagements et autres charroirages. Tel. Del Est 529.

BOAS DE PLUMES
Nos voyageurs étant de retour, nous avons décidé de vendre tous leurs collections de bon en plumes, Marabouts, écoliers en tous genres, dans tous les styles les plus fashionables dans la ville de Montréal. Ils sont de \$5.00 en montant. Un acompte de 3 p.c. au marchand. A. J. Alexandre, fabricant de fourrures, 604 et 566 St-Paul.

CAFÉ NATIONAL
"La roi des Cafés". En vente chez tous les épiciers et chez Bissonnette & Beaudet, 36 St-Gabriel, Montréal. Tel. Main 6099.

A Vendre
CHANCE EXCEPTIONNELLE d'acheter en gros, pour LUNETTES, LUNETTES, etc., 25 cents dans la pièce sur tout achat en rapportant cette annonce. Spécialiste Beaumier, 114 Est rue Ste-Catherine.

Chemisées
PIÈRE ARTIFICIELLE
De toutes grandes Très durables et faciles de poser. Pierre perforée spécialement pour les cuisines. Jos. Hougue, 96 Berris Fourné Est 2266, Montréal.

EAU DE JAVELLE de la Baraque anciennement de Carmad, est toujours la meilleure et la plus recommandée pour les lavages. Un verre chez tous les épiciers. Dominion Chemical, 1290 St-Laurent, Tel. Est 2223.

ENGIN à gaz ou gazoline à vendre, prêt à fonctionner. Aussi, moteur et engins de marine de différentes forces. S'adresser 3588 Visitation.

GAZOLINE
GAZOLINE—Notre gazoline est la meilleure sur le marché. Demandez nos cotations. Aussi ferromotrices, machines à vapeur, etc. de construction, etc. Morncy, Cité et Cie, 103 trois magasins, 264 et 300 Saint-Catherine Est, 13 Mont-Royal, Bell Est 2690, 5351.

GLACIERE, levant en vitre, pour épicerie, patisserie, etc., etc., donner satisfaction. Glacières échangées. C. P. Fabien, propriétaire et fabricant, 151 Notre-Dame Ouest, Téléphone Main 3838.

KODAKS de R. F. Smith, 115 Notre-Dame Ouest, Haut de la ville, 148 Peel. Exposition de printemps de photographie, matériel, etc. S'adresser à 335 Ste-Catherine Est, prof. Amélie.

MICROSCOPE A VENDRE, deux malles en cuir et une guitare—sither, vendra à bon marché. S'adresser à 15 Ave. de l'Hôtel de Ville.

PAPIER A COUVERTURE
Papier à couverture, papier à bon marché, papier à goudron, papier à lambrissage jaune ou noir, papier à 3 plis, etc. The National Paper & Ink Co., 21 rue Wellington, Main 2972, 25-2924.

PEINTURE—A vendre, 600 gallons pour toutes sortes d'ouvrage, S. A. dresseur G. Latrelle, chez E. Charlebois, coin St-Henri et St-Paul.

PHOTOGRAPHES—A l'occasion de la 1ère communion, un magnifique cadre sera donné avec chaque douzaine de portraits, chez O. J. Desjardins, 535 Ste-Catherine Est, prof. Amélie.

PLAÇE de boucher à vendre dans un village, à 30 milles de Montréal. Très bonne clientèle. Adressez Boîte 65, bureau de poste, Montréal.

PLAÑER—A vendre, un "pony planer" complet, en pleine opération, bon marché. E. N. Hébert, 594 87.

SALLE à MANGER—Une des meilleures salles à manger de la ville, située dans le meilleur centre. S'adresser 167 Boulevard St-Laurent.

SCIE à ruban à vendre, fonctionnant à bras ou à moteur, nouveau brevet, très utile pour menuisier, voirurier, etc. Actua Machine Co., chambre 10, 214 St-Jacques.

TAPISSERIES—Nous avons un grand choix de tapisseries depuis 1-1/2-2e de pièce, que nous vendons à sacrifice. C. Verdon, 1335 Ste-Catherine Est.

VOUS TROUVEREZ au No 163 Delormier, un magnifique choix de chapeaux importés à des prix tout à fait médiocres.

BICYCLES
Bicycles neufs de seconde main ou accessoires pour bicyclettes. Catalogue gratuit, Bicycle Musson, Toronto.

Chevaux et Voitures
A VENDRE—Voiture à médecine si ayant jamais servi, par Hérad & Major, 63 elle peut être vue. Écrire LA PATRIE, S. 918.

A VENDRE—22 chevaux assortis, pour toutes sortes d'ouvrage, S. A. dresseur G. Latrelle, chez E. Charlebois, coin St-Henri et St-Paul.

A VENDRE—1 harnais montés en argent, pour charrettes de cartes, faits par Monarque, 1 harnais de tonnerre, 1 harnais d'express. F. Bissonnette, 30 Carré Châteauiques.

A VENDRE—Cheval roué, pour carrosse ou express, pesant 1475 lbs, hauteur 16 1/2 mains, sans selle, cheval de tonnerre, 706 LaGauchetière, Tel. Est 1254, Joe Lefebvre et Cie.

CHEVAL A VENDRE de 8 ans, 1100 lbs., avec tonnerre et attelage, belles roues bordées d'arçons, S'adresser au caoutchouc, 2131 St-Laurent.

BOIS A VENDRE—C. Dagenais, 281 Marie-Anne, bois mod. \$1.90 le yardage scié, et toutes sortes de bois. Nous prenons des démenagements et autres charroirages. Tel. Del Est 529.

BOAS DE PLUMES
Nos voyageurs étant de retour, nous avons décidé de vendre tous leurs collections de bon en plumes, Marabouts, écoliers en tous genres, dans tous les styles les plus fashionables dans la ville de Montréal. Ils sont de \$5.00 en montant. Un acompte de 3 p.c. au marchand. A. J. Alexandre, fabricant de fourrures, 604 et 566 St-Paul.

CAFÉ NATIONAL
"La roi des Cafés". En vente chez tous les épiciers et chez Bissonnette & Beaudet, 36 St-Gabriel, Montréal. Tel. Main 6099.

Chevaux et Voitures
A VENDRE, un stock Victoria, charretier, Concord, Gladstone, Bughies neufs, Express de livraison neufs et seconde-main, Caoutchouc posé sur roues à court délai. Jos. Bonhomme, 200 rue Guy.

A VENDRE—Avez-vous besoin de bon harnais, colliers, couvertures, etc. Venez chez J. B. Nadeau, 47 Ontario Est. Nous exécutons soigneusement et promptement les commandes qui nous sont confiées. Tél. des March. 1415.

BOGHIES—Deux Gladstones en parfait condition, un Concord avec bandages en caoutchouc. S'adresser G. Latrelle, chez E. Charlebois, coin St-Henri et St-Paul.

CHEVAL—A vendre, bon gros cheval val pour grosse voiture. S'adresser 352 Hôtel de Ville.

CHEVAUX à vendre—Un cheval vite, ambleur et autres chevaux de selle et de voiture et gros chevaux d'ouvrage. S'adresser à 792 Ste-Catherine Est.

CHEVAUX A VENDRE—1 belle paire, ment anglaise, 6 mains, sous poil brun, âgée de 6 ans, garantie pas de défaut, seulement \$200. 239 Chambord ou 197 St-Jacques, chambre 67.

CHEVAUX ET VOITURES—3 charrettes de seconde main en excellent état, express neufs. S'adresser 236 Rue du 88 Ave. Labelle, Tel. Marchanda 2159.

CHEVAUX A VENDRE—Toujours à l'année, toutes sortes de toutes sortes et de toutes pesanteurs. Aussi chevaux de seconde main. S'adresser à l'ancien magasin Dubord, John Innes, Bell Est 2300.

CHEVAUX A VENDRE—J'ai en mains 100 chevaux assortis, toutes sortes de toutes sortes de poids, légers et pesants; chevaux de selle. Je fais encair les cartes de garantie, toutes privées tous les jours. Votre dévotion, J. E. Charlebois, 53 Saint-Henri, coin St-Paul, Tel. Main 2292. Chevaux, voitures, harnais achetés et vendus à commission.

JUMENT, express, harnais à vendre. A grand sacrifice. Aussi canister, et glacière. 299 Chambord.

PONEY—Magnifique poney avec voiture et harnais, au complet, garanti, S'adresser à Honoré Lafleur en tout temps, 404 Ste-Catherine Est, coin St-Hubert.

ÉPICERIES à Vendre
ÉPICERIE A VENDRE—Une épicerie avec une grosse clientèle, pas de boucher, le propriétaire se retire des affaires pour cause de santé. S'adresser 508 Beaudry.

ÉPICERIE ET ETAL de boucher combinés,oyer raisonnable, pas de concurrence, poste d'avenir, pas une personne sérieuse. Prix \$5000. 325 A. St-André, Tel. Bell 601.

Ferme à Vendre
TERRE A VENDRE à Ste-Adèle, 70 arpents, maison, grange, clôture, assez de bois, 3 milles du village, 4 acres de champs, 2400. Échangera pour toute petite propriété ou terrain. S'adresser 96 Clark.

FERMES AVANTAGEUSES à vendre. Conditions faciles. Fermiers demandés. S'adresser J. Châteauiques, Thuro, Qué.

Lots à Vendre
Beaurivage, Parc Lebrun, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE—Payables \$1.00 et \$2.00 comptant, balance en dix ans sans intérêts, par paiements de 25c et 50c par semaine; exemption de taxes pendant 5 ans, 70 pieds de largeur, extraordinaire; garnies d'arbres, trottoirs construits en béton, taxes pendant 5 ans, 70c et Terminal traversent la propriété. Nap. Lebrun, propriétaire.

Boulevard Bernard
LONGUE-POINTE
Magnifiques lots à vendre, payables \$1.00 par semaine, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c, 50c par semaine. Exemption de taxes pendant 5 ans. Rues 51 pieds de largeur, trottoirs construits en béton, taxes pendant 5 ans, 70c et Terminal traversent la propriété. Nap. Lebrun, propriétaire.

CONDITIONS FACILES
Avenue Labelle, près Rachel, tel. vacant No 24, et autres dans d'autres localités. Joseph Hougue, propriétaire, 85 Berris, Montréal, 791. Est 2926.

GRANDS AVANTAGES à St-Lambert—Les charrettes, voitures et autres dans quelques jours à cette belle place de défilé, ou toute personne désireuse d'avoir un cheval idéal, trouvera de beaux lots au bas prix de \$150 l'arp. Payables en mois. Conditions faciles. Exemption de taxes pendant cinq ans. Belles rues bordées d'arbres. S'adresser sur les lieux au propriétaire, Arthur Patenaude.

NEW WESTMOUNT
La propriété foncière est le placement le plus sûr et le plus profitable pour vos épargnes. Assurez-vous que les lots à bâtir à NEW WESTMOUNT, à 10 cents le pied carré, payable 10 pour cent comptant et \$5.00 par mois (ou plus si vous le désirez), et il ne tardera pas à vous enrichir. Venez, écrivez ou téléphonez à GIBBO, MARSH & CIE, 180 St-Jacques, pour plans et pamphlets gratuits.

POUR 25c VOUS POUVEZ TROUVER UNE POSITION PAP LES PETITES ANNONCES DANS "LA PATRIE".

Magasin à Vendre
A VENDRE—Magasin de ferronnerie et peintures établi depuis 22 ans, le propriétaire se retire des affaires pour cause de santé. S'adresser sur les lieux, 1033 Notre-Dame Ouest.

MAGASIN A LOUER—Magnifique magasin, 24 x 60, 2 grandes vitrines, améliorations modernes, situé au No 257 ave. Mont-Royal, près de la rue Boyer. S'adresser à 401 Ste-Catherine Est, Tel. 1629 Est.

RESTAURANT à vendre, bonbons, cigares, donner place pour la petite bière. Vente pour cause d'abandon, 67 Mentana.

UN RESTAURANT de 1ère classe avec de très belles fixtures et dans une bonne localité, vendra à bon marché à un prompt acheteur; cause de vente. S'adresser 194 Delisle, chambre 61-1.

Meubles à Vendre
AMEUBLEMENTS
complets de maison, de bureaux, etc., etc., aux conditions les plus faciles et aux prix les plus modérés. Nous vous servons promptement. La Cie France, 35 St-Laurent.

A VENDRE—Mobilier de chambres, un en noyer noir, dessus en marbre, 1 lit en fer, matelas, sommier. 275 St-Charles-Borromeo.

MEUBLES—Ameublement de salon, salle à dîner, couettes en cuir, coffre et fer, peoies en acier et en fonte. Une spécialité, O. B. Ranger, 1229 Ontario.

MEUBLES A VENDRE—A vendre, meubles malades, chaises roulantes, dossier pour lits, tables ajustables, commodes, baignoires, bidets et toutes sortes de meubles. Nous vous servons promptement. La Cie France, 35 St-Laurent.

MEUBLES A VENDRE—Embellissez votre appartement avec nos meubles. Nous vous servons promptement. La Cie France, 35 St-Laurent.

MEUBLES—En fait de meubles, poêle à bois, tapis, tapisseries, nous avons un assortiment complet pour le plus grand nombre de besoins. Ave. Mont-Royal, et 802 St-Laurent.

MEUBLES, TAPIS
Poelès, carrosses, de bébés, glacières, couettes en cuir et en cuir, préservés, etc. au comptant ou par paiements faciles. Votre maison complètement meublée pour \$115.00. Lande Bros., 24 rue St-Laurent.

MEUBLES réparés, remis à neuf, et rembourrage à bon marché; matelas de laine, refaits, désodorisés, \$1.00. S'adresser P. Fernet, 392 Mont-Royal, Marchanda, 2159.

QUICONQUE
désire acheter, par versements, tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, etc., etc., s'adresser 191 rue Sainte-Élisabeth. Comptes et prix par téléphone. Est. 3272, 12-715.

Occasions d'Affaires
MAGNIFIQUE restaurant licencé à vendre, situé au coin St-Hubert et Ontario. Bonne affaire à vendre avec très bonne clientèle. Pour informations s'adresser 401-403 Ontario Est.

T. GIRARD
Agent d'immeubles

à toujours en main hôtel, propriété, restaurant, maison de pension, étal de boucher à vendre à bonne condition. J'invite tous les propriétaires qui veulent vendre ou échanger leur propriété de s'adresser à mon bureau, sans aucune confiance, je ne charge aucune commission si la vente n'est pas faite. T. Girard, 68 St-Jacques, Main 2558.

Pianos à Vendre
PIANO A VENDRE—Un piano parfaitement neuf, cottage, Landa & Co, \$150 comptant, 312 Ste-Catherine Est.

PIANO—A vendre, bon piano carré de la célèbre manufacture Steinway, immédiatement. S'adresser à 1097 St-Denis.

PIANO A VENDRE—Un bon piano Lindley, ayant coûté \$150 et en usage depuis 2 ans, vendu à bon marché à un prompt acheteur. S'adresser 23 Lalonde Ave.

&lt;



TEMPERATURE

Toronto, 12. Vents frais du sud tournant à l'ouest; ondées accompagnées de tonnerre en certains endroits; mais temps en partie beau et chaud.

VENT

Les chiffres de la température ci-dessous nous sont fournis par M. H. Harrison, opticien, 19 rue Saint-Ham.

Table with 2 columns: Temperature (Maximum, Minimum) and Date/Time.

CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI, 13 MAI 1903. Fête du jour - Jean le Silencieux, Eve, et mette.

MISE AU POINT

Dans notre tribune libre d'hier, M. Camille Tessier, pour excuser les personnes qui ont fait du bruit pendant le discours de M. le sénateur Dandurand à l'assemblée du Monument National, déclare que ce dernier "a voulu ridiculiser la susceptibilité des Canadiens qui s'efforcent de voir les mots "Post Office" dans les centres français et que le tapage et les protestations ont alors commencé".

LES FUNERAILLES D'UN CONFRE

M. ERNEST LAFORTUNE EST CONDUIT A SA DERNIERE DEMEURE DE MATIN PAR UN CORTEGE IMPOSANT. (Dépêche spéciale à la PATRIE).

LE PLAGIAT LASALLE

La "Presse" ubliant hier un plaidoyer de M. Eugène Lassalle en faveur du plagiat. Le savant professeur de diction admet qu'il a copié Dupont-Vernon, mais il proclame qu'il a été assez honnête au moins pour respecter le texte qu'il copiait et n'en pas changer un mot.

IL AVAIT VOLE SON MAITRE

Le juge Fiché, siégeant en cour des sessions spéciales, a prononcé, ce matin, les condamnations suivantes: Alfred Picard, ce jeune Breton, qui s'était rendu coupable d'un vol considérable, au détriment de M. Hornis de la rue de la Longue-Pointe, pour le compte duquel il travaillait comme garçon de ferme, devra faire un an de prison.

PRESCOTT

M. George H. Pharand, de l'Original, candidat conservateur. M. George H. Pharand, marchand épicer de l'Original, a été choisi comme candidat conservateur dans Prescott, contre M. Labrosse, le député sortant.

IL LAURAIT LA MAIN DE VOL

UN INDIVIDU ARRETE PLUSIEURS FOIS POUR VOLS DE BICYCLES EST ACCUSE D'UN AUTRE DELIT DU MEME GENRE. Damase Fastberry, le roi de la bande des voleurs de bicyclettes, personnage bien connu de la police pour avoir été arrêté plusieurs fois sur des accusations de vol de ce genre, et son complice Frank Fleming, ont comparu ce matin devant le magistrat Choquet.

Une importante délégation du conseil de Saint-Louis et des propriétaires de cette municipalité est venue rencontrer les autorités de la ville de Montréal, ce matin à l'Hôtel de Ville, pour discuter la question de l'annexion.

LA PORTE N'EST PAS REFERMEE

EN ENTRANT DANS SA CELLULE UN PRISONNIER EST DE NOUVEAU ARRETE POUR VOL. Jos. Dubuc, arrêté pour vagabondage, a été condamné à six mois de prison, \$25 ou six autres mois. Au moment où les gardes allaient le conduire dans les cellules, le détective R. Charbonneau lui signifiait un autre mandat.

OBSEQUES DE FEU LE JUGE PARADIS

Correspondance spéciale à la "Patrie". SAINT-JEAN, Qué., 12.—Tout St-Jean a assisté, ce matin, aux funérailles de l'hon. juge E. Z. Paradis.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire. Le témoin a été encore plus catégorique que hier dans ses accusations contre J. N. Fraser, surintendant de l'éclairage.

LA GREVE DES TISSERANDS

ELLE S'ETEND AUX MANUFACTURES DE STE-ANNE ET MAGOG.—LE PRESIDENT GIGNAC CENSURE PAR UN DISTRICT. La grève des ouvriers de l'industrie textile a pris, ce matin, une extension au-delà de ce que nous prévoyions hier. Non seulement les ouvriers de la filature Sainte-Anne ont abandonné le travail en bloc ce matin, mais il en a été de même à Magog. De sorte qu'à l'heure actuelle, quatre grandes manufactures de cette industrie sont paralysées par des grèves défensives.

LA GOELETTE "STE-CATHERINE"

Devant le comité des comptes publics (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, 12.—M. Monk a fait adopter ce matin à la commission des comptes publics une résolution pour la production de tous les documents concernant la transaction entre M. Omer Thibaudeau, de Portneuf, et William Carrier, de Québec, dans la vente à la goélette "Ste-Catherine".

OBJETS RETROUVES

Les détectives ont retrouvé quelques-uns des articles volés dimanche après-midi au domicile de M. Philippe Lusselle, 179, rue Mentana. Une enquête minutieuse est entreprise et on espère confier les objets à leurs propriétaires.

LES RAVAGES D'UNE ECLUSE

La scierie de M. Pierre Casavant est déplacée de ses fondations.—Domages évalués à \$2,000. Correspondance spéciale à la PATRIE. SAINT-MARIE DE LA MINERVE, 12.—M. Pierre Casavant qui tient une scierie en notre village, vient d'être cruellement éprouvé par l'inondation. Vendredi après-midi, M. Casavant était comme d'habitude à l'ouvrage dans son moulin, lorsque tout à coup il entendit un bruit épouvantable.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LE PREMIER PAS VERS L'ANNEXION

LES AUTORITES DE SAINT-LOUIS RENCONTRENT CELLES DE MONTRÉAL, ET SOUMETTENT LEURS CONDITIONS D'ANNEXION. Une importante délégation du conseil de Saint-Louis et des propriétaires de cette municipalité est venue rencontrer les autorités de la ville de Montréal, ce matin à l'Hôtel de Ville, pour discuter la question de l'annexion.

LE PREMIER PAS VERS L'ANNEXION

UNE FEMME EST ACCUSEE D'AVOIR FAIT MENDIER SA FILLE POUR SATISFAIRE SA PASSION POUR L'ALCOOL. Devant le recorder Dupuis, ont comparu ce matin J. Poulin et la femme Labrie, tous deux ayant à répondre à l'accusation de vivre sans travailler.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LE PREMIER PAS VERS L'ANNEXION

LES AUTORITES DE SAINT-LOUIS RENCONTRENT CELLES DE MONTRÉAL, ET SOUMETTENT LEURS CONDITIONS D'ANNEXION. Une importante délégation du conseil de Saint-Louis et des propriétaires de cette municipalité est venue rencontrer les autorités de la ville de Montréal, ce matin à l'Hôtel de Ville, pour discuter la question de l'annexion.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA GREVE DES TISSERANDS

ELLE S'ETEND AUX MANUFACTURES DE STE-ANNE ET MAGOG.—LE PRESIDENT GIGNAC CENSURE PAR UN DISTRICT. La grève des ouvriers de l'industrie textile a pris, ce matin, une extension au-delà de ce que nous prévoyions hier.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

Advertisement for B. LEON GROIZET Cognac Medicinal. Includes text: 'The Lancet' de Londres, Angleterre, journal médical le plus autorisé... F. X. ST-CHARLES & CIE., Limitée, Montreal, Can. Agents Généraux.

ELLE SUCCOMBE A SES BLESSURES

Correspondance spéciale à la "Patrie". OTTAWA, 12.—Mme James Davidson, épouse de M. Davidson, contrôleur de la ville et l'un des principaux industriels d'Ottawa, est morte hier soir à l'hôpital de la rue Water, des suites d'un accident survenu vendredi. Mme Davidson, en voulant monter sur une chaise, perdit l'équilibre et tomba lourdement sur le plancher.

LES SOUPÇONS ET LA POURSUITE

Correspondance spéciale à la "Patrie". OTTAWA, 12.—M. Wilfrid St-Pierre a pris, hier, une action en dommages-intérêts pour un montant de \$5,000 contre chacun des membres de sa famille, Walter St-Denis et sa femme, et Mme Clara Hugg, qui l'avaient laissé soupçonner d'avoir empoisonné sa femme, décédée le mois dernier.

DEUX ARRETS DU JUGE LEMIEUX

Correspondance spéciale à la "Patrie". QUEBEC, 12.—L'hon. juge Lemieux a rendu jugement ce matin dans deux causes pour la ville: Beaubien vs le "Soleil", et Huard vs Barthe.

M. BOURASSA DANS L'ASSOMPTION

M. Henri Bourassa tiendra une grande assemblée à Saint-Lin, dans le comté de L'Assomption, dimanche prochain, à 2 heures de l'après-midi.

LES RAVAGES D'UNE ECLUSE

La scierie de M. Pierre Casavant est déplacée de ses fondations.—Domages évalués à \$2,000.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

ELLE SUCCOMBE A SES BLESSURES

Correspondance spéciale à la "Patrie". OTTAWA, 12.—Mme James Davidson, épouse de M. Davidson, contrôleur de la ville et l'un des principaux industriels d'Ottawa, est morte hier soir à l'hôpital de la rue Water, des suites d'un accident survenu vendredi.

LES SOUPÇONS ET LA POURSUITE

Correspondance spéciale à la "Patrie". OTTAWA, 12.—M. Wilfrid St-Pierre a pris, hier, une action en dommages-intérêts pour un montant de \$5,000 contre chacun des membres de sa famille.

DEUX ARRETS DU JUGE LEMIEUX

Correspondance spéciale à la "Patrie". QUEBEC, 12.—L'hon. juge Lemieux a rendu jugement ce matin dans deux causes pour la ville: Beaubien vs le "Soleil", et Huard vs Barthe.

M. BOURASSA DANS L'ASSOMPTION

M. Henri Bourassa tiendra une grande assemblée à Saint-Lin, dans le comté de L'Assomption, dimanche prochain, à 2 heures de l'après-midi.

LES RAVAGES D'UNE ECLUSE

La scierie de M. Pierre Casavant est déplacée de ses fondations.—Domages évalués à \$2,000.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

LA ENQUETE SUR LA MARINE

ON CONTINUE LE TEMOIGNAGE DE M. ANDERSON. (Dépêche spéciale à la PATRIE). OTTAWA, Ont., 12.—Le Col. Anderson, ingénieur en chef du ministère de la navigation, a continué son témoignage, ce matin, devant le juge Cassels, M. Watson, devant l'interrogatoire.

Advertisement for Dr. Léon Archambault, Dentiste, 395 rue Rachel, Montréal. Includes text: 'Le monde entier sur la glatine Lady Charlotte.'